* H

N

SO
f

LE

Un C
grap
.ges

Chez
Jacq

*

HISTOIRE
DE LA
NAVIGATION,

SON COMMENCEMENT, son Progrès & ses Découvertes jusqu'à présent.

par Joh Locke.

Traduit de l'Anglois.

LE COMMERCE DES INDES OCCIDENTALES.

AVEC

Un Catalogue des meilleures Cartes Geographiques & des meilleurs Livres de Voyages, & le caractere de leurs Auteurs.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez ETIENNE GANEAU, ruë S Jacques, vis à-vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

MDCCXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

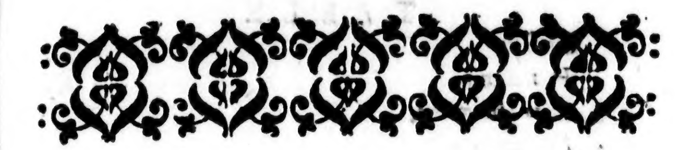


TABLE DES CHAPITRES

De l'Histoire de la Navigation.

Tome II.

Lima. 23

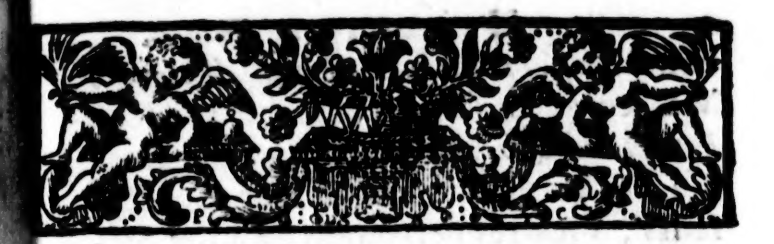
ã ij

MEMOIRE DES ISLES Françoises de l'Amérique Meridional.

CATALOGUE DE LIVRES de Voyages.

CATALOGUE GENERAL des Cartes de Geographie. 275





HISTOIRE DE LA NAVIGATION, LE COMMERCE DES INDES OCCIDENTALES.

CHAPITRE PREMIER.



HRISTOPHLE *Colomb* aïant découvert en 1492. l'Amerique, par le secours que *Ferdinand*, Roy d'*Aragon* & de *Castille*, lui fournit pour entreprendre

cette Navigation. Le Pape *Alexandre* VI. en accorda la propriété au Roy *Ferdinand* & à la Reine *Isabelle* sa femme, & les établit eux & leurs Successeurs, Vicaires perpétuels du Saint Siége, dans tout le Nouveau-Monde. Les Espagnols, maîtres de ce Païs, en connoissant les richesses, ne songérent qu'à s'en conserver la possession. Ils ne trouvérent pour cela aucun moïen plus sûr que d'en défendre, sous peine de la vie, l'entrée à toutes sortes d'Etrangers, même à ceux du *Milanés*, du Roïaume de *Naples* & des *Païs-Bas*, qui, depuis cette découverte, furent réünis à la Couronne d'*Espagne*, tant p r les usurpations du même *Ferdinand*, ue par le mariage de *Jeanne* sa fille, vec *Philippe* le Beau, Archiduc d'utriche, pere & mere de Charles-Q t.

Les Rois d'Espagne né se contentérent pas d'avoir par cette défense, pourvû à la sureté de ce Païs, ils voulurent conserver à leurs sujets Espagnols tout le profit, qui devoit revenir du Commerce, qui y fut d'abord établi le plus grand & le plus riche qui y eût jamais été, & défendirent aussi à tous autres, qu'aux naturels Espagnols, d'y faire aucun commerce directement

ni indirectement, sous peine de confiscation de tous les effets, qu'on pourroit y découvrir leur appartenir.

De ces deux défenses, la premiére a été jusqu'à present exécutée dans toute son étenduë, à l'exception de quelques vaisseaux Hollandois, qui profitant des troubles où étoient les Espagnols, par la guerre allumée entre eux & les Anglois en 1655. se hazardérent d'aller aux Indes Occidentales, entrérent dans la riviére de la *Platte*, & abordérent à *Buenos-Ayres*, dont le Gouverneur gagné par un présent, leur permit de descendre à terre, & d'y vendre leurs marchandises. Quelques particuliers étrangers se sont aussi de temps en temps introduits en d'autres lieux des Indes, sous le nom d'Espagnols naturels: mais les exemples en sont rares, & n'ont pas eu de suite. La seconde défense n'a pû être exécutée, ni si longtemps, ni avec la même exactitude, soit par l'impuissance des Espagnols à soûtenir eux seuls un si grand commerce, soit par l'adresse des Etrangers à s'y introduire.

CHAPITRE II.

Nations differentes, qui font le Commerce des Indes.

LES François, les Anglois, les Hollandois, les Hambourgeois, les Genois & les Flamans, se sont depuis longtemps introduits dans ce Commerce. Ils n'ont pû jusqu'à present y avoir qu'une part indirecte & sous le nom des Espagnols : mais cette part est devenuë si grande, que les Espagnols ne sont presque plus en cela que les Commissionaires de tous ces Etrangers.

Maniére dont le Commerce se fait.

Ce Commerce se fait en deux maniéres par les Etrangers. La premiére, en envoïant des marchandises à *Cadix*, qui de-là sont portées aux Indes sous le nom des Espagnols. La seconde, parce que l'on appelle le Commerce à la longueur de la pique.

Les François, les Anglois, les Hollandois, les Hambourgeois, les Genois & les Flamans, se servent du premier moïen. Les Anglois & les Hollandois y ajoûtent seuls le second. Je commence-

rai par l'explication de cette ſeconde maniére de commercer aux Indes, afin de pouvoir expliquer enſuite la premiére plus au long & avec plus de liberté.

CHAPITRE III.

Ce que c'eſt que le Commerce à la longueur de la Pique.

LE Commerce à la longueur de la Pique, conſiſte dans la facilité que les Anglois & les Hollandois ont, à la faveur de leurs établiſſemens, à la *Jamaïque* & à *Curaçao*, voiſines des habitations Eſpagnoles en Amérique, d'aborder aux rades des places des Eſpagnols, & d'y trafiquer directement, & de la main à la main, toutes les choſes dont ils chargent leurs vaiſſeaux, en échange deſquelles ils rapportent de l'or, de l'argent & toutes ſortes de marchandiſes de ce Païs-là, & évitent par ce moïen tous les droits qu'ils païeroient aux Doüanes de *Cadix* & des Indes.

Ce Commerce n'eſt qu'une pure fraude, & ces deux Nations-mêmes ne le font que par la corruption des Gouverneurs Eſpagnols, qu'elles gagnent à force d'argent.

On l'appelle Commerce à la longueur de la Pique, à cause d'une certaine distance, à laquelle ces Etrangers sont obligez de se tenir pour le faire ; car il ne leur est pas permis d'entrer dans les Ports, mais seulement dans les rades.

Ce Commerce fait grand tort à celui qui se fait aux Indes par *Cadix*, & l'on crût en 1686. que les galions n'étoient revenus si richement chargez, qu'à cause de la grande quantité de marchandises que les Hollandois avoient portée aux Indes par cette voïe-là.

CHAPITRE IV.

Commerce des Etrangers aux Indes par Cadix, ses Justices ou sa Direction, & ses Officiers.

VENONS maintenant à l'explication du Commerce que les Etrangers font aux Indes par *Cadix*.

Il y a pour la direction du Commerce des Indes trois Tribunaux établis en Espagne ; sçavoir, à *Madrid*, le Grand-Conseil des Indes ; à *Seville*, les Juges de la Contractation, & le Consulat de *Seville*.

Le Conseil de *Madrid* a une auto-

rité presque absoluë ; il connoît avec le Roy de tout ce qui regarde la Navigation, la paix, la guerre & les affaires civiles & criminelles aux Indes. Il propose les Sujets pour remplir les Viceroyautés, les Gouvernemens, les emplois de Magistrature, les Benefices vacans, & enfin toutes les Places, dont le Roy Catholique a coûtume de disposer.

C'est ce Conseil, qui fait rendre compte à tous ces Officiers à leur retour en Espagne, après que le temps de leur administration est fini, qui nomme les Commandans & Officiers subalternes des Galions & des Flottes, qui partent pour ce Païs-là, & qui reçoit les avances, qu'ils sont obligez de faire au Roy pour obtenir ces emplois. Il fut établi en 1511. *Charles-Quint* en 1524. y ajoûta le pouvoir de connoître des choses qui concernent la Religion, & le composa d'un grand Chancelier, d'un Président, de huit Conseillers de robbe, & de quatre d'épée, avec un Lieutenant de Chancelier, un Fiscal, un Alguasil-Major, deux Secretaires, qui ont chacun douze Commis, deux Agens du Fiscal, quatre Contadors, cinq Rapporteurs, un Historiographe, un Géo-

graphe, un Chapelain, un *Sacriſtain*; un Avocat, un Procureur des Pauvres, dix Portiers, un Ecrivain, un Conſeiller de la *Contractation* de Seville; ce dernier eſt chargé de ramaſſer & de garder les Ordonnances & les Loix des Indes.

Les Juges de la *Contractation* prennent connoiſſance de toutes les affaires, qui arrivent au ſujet du Commerce des Indes, & rendent ſur cela des Sentences, deſquels il y a appel au Conſeil de Madrid. Ils ſont prépoſez aux armemens des Galions & des Flottes des Indes, & à empêcher les fraudes qu'on y peut faire aux Droits du Roy, & les contraventions à ſes Ordonnances.

Ce Tribunal eſt composé d'un Préſident & de huit Juges, quatre deſquels ſont de robbe & quatre d'épée; ceux de Robbe ſont prépoſez à l'adminiſtration de la Juſtice; ceux d'Epée, à ce qui regarde l'armement des Flottes & des Galions.

Les Conſuls de Seville ſont choiſis parmi les Négotians, pour décider les differends qui naiſſent entre les Marchands, au ſujet du Commerce des Indes, pour maintenir les privileges accordez à ce Commerce, & pour regler avec les Juges de la *Contractation*,

le départ des Galions & des Flottes. Le Chef des Consuls s'appelle *Prieur*; les Consuls font les répartitions des Indults, tant en Espagne qu'aux Indes, sans en rendre compte au Roy, ni à ses Ministres. Ils envoïent deux Députés aux Indes pour faire ces répartitions, qui à leur retour, les informent de ce qu'ils ont fait.

L'Indult ou Taxe de la presente année 1691. est de deux millions quatre cens mille écus, & cette somme doit entrer dans les coffres du Roy d'Espagne. Les Députés ne s'arrêtent point à faire une imposition conforme à cette Taxe générale; mais sans observer aucune regle, ils tirent de chaque Marchand en particulier le plus qu'ils peuvent, plus ou moins, selon que ces Marchands ont sçû cacher leurs effets, dont ils font toûjours entrer la plus grande partie en fraude.



CHAPITRE. V.

Voyes par lesquelles se fait le Commerce de Cadix aux Indes, & le nombre des Vaisseaux, des Galions & Flottes, qui y sont emploïez.

LE Commerce de *Cadix* aux Indes, se fait par deux voïes; l'une, que l'on appelle les Galions, & l'autre, la Flotte.

Les Galions sont une Escadre de dix vaisseaux de guerre, neuf desquels sont destinez pour *Carthagéne* & *Portobello*; le dixiéme pour *Sainte-Marguerite*.

De ces dix vaisseaux de guerre, huit sont de 44. à 52. piéces de canon; les deux autres sont des Fregates légeres; l'une, de 24. canons, & l'autre de 8. destinées pour porter à *Portobello* avis de l'arrivée des Galions. La Flotte est composée d'environ 16. vaisseaux marchands, de cinq à six cens tonneaux, armez de 30. à 34. canons chacun, & de deux vaisseaux de guerre, qui leur servent d'escorte.

De ces seize vaisseaux marchands, dix des plus grands vont à *Vera-Crux*, & les plus petits s'en separent à la hauteur de *Porto-Ricco*, pour aller à la *Trinité*, *Cu-*

raçao, la *Havane*, *Saint Domingue* & *Campesche*.

CHAPITRE VI.

Temps du départ, & retour des Galions & Flottes.

LES Galions partent en tout temps, & reviennent de même, d'ordinaire un an après leur départ. La Flotte part toûjours de *Cadix* vers la fin du mois de Juin, ou le commencement de Juillet, pour arriver avant le 15. Septembre, afin d'éviter les vents du Nord, qui regnent dans les Mers après ce temps-là. Elle met d'ordinaire 13. mois entre son départ & son retour; & l'on observe, que si par quelque retardement, cette Flotte ne pouvoit partir avant le 14. Juillet, on remet son départ à l'année suivante.

Les Capitaines des Galions sont chargez du radoub, & agrès de leurs vaisseaux. Le Roy d'Espagne leur donne pour cela 21. ducats de platte par tonneau à prendre aux Indes, & leur fournit les canons, poudres, boulets & armes; & le Provéditeur leur fournit les vivres: mais chaque Capitaine de Ga-

lions est obligé de prêter au Roy Catholique, deux ans avant que d'en avoir le Commandement, vingt mille écus, & douze mille écus au Provéditeur pour la fourniture des vivres, desquelles sommes ils reçoivent aussi le remboursement aux Indes, avec les intérêts à 8. pour cent. Les Officiers Généraux n'obtiennent leurs emplois qu'aux mêmes conditions; sçavoir, l'Admiral des Galions de prêter au Roy cent mille écus, le Vice-Admiral, quatre-vingt mille écus, & le Contre-Amiral, cinquante mille écus, desquelles sommes ils sont, comme les Capitaines, remboursez aux Indes, sur les droits du Roy. Ce ne sont point d'ordinaire des gens de qualité, & ils ne parviennent à ces emplois que par les prêts qu'ils font au Roy. Ils ne prennent aucun interêt dans les cargaisons, & se contentent du fret des marchandises qu'ils portent & rapportent; du prix du passage des particuliers, qui s'embarquent sur les Galions, & des présens que les Marchands leur font, pour favoriser leurs fraudes.



CHAPITRE VII.

Armement des Galions & Flottes.

L'ADMIRAL & le Vice-Admiral ont chacun cent cinquante Soldats & 100. Matelots ; le Contre-Admiral a 120. Soldats & 100. Matelots ; tous les autres Galions ont chacun 100. Soldats & 100. Matelots, & les uns & les autres autant de Canoniers, que de piéces de canon.

CHAPITRE VIII.

Appointemens des Officiers, & païe des Equipages.

LES Capitaines ont par mois 55. écus d'appointemens, les Enseignes 15. écus, le Caporal-Major, qui a soin du drapeau, 15. écus ; les Sergens 10. écus, les Anspessades 9. écus, les Soldats Mousquetaires 6. écus, les Soldats Fusiliers 5. écus, les Matelots 6. écus.

La subsistance du Soldat & du Matelot, consiste en une livre & demie de biscuit, une pinte de vin & autant d'eau ; six onces de lards, poids de

boucherie, qui font douze onces du poids ordinaire. Ils leur donnent peu de legumes & de poiſſon.

Quant aux Bâtimens Marchands, qui ſuivent les Galions & les Flottes, il faut qu'ils en obtiennent la permiſſion du Conſeil des Indes, qui ne l'accorde qu'aux inſtances du Conſulat de *Seville*, & à condition de païer 3. ou 4. mille écus chacun. Ils ont 150. hommes d'équipage, & ſont armez de 20. ou 34. canons. Les Armemens de ces vaiſſeaux ſe font aſſez promptement; les Soldats & les Matelots demandant comme une grace d'y être reçûs.

C'eſt ſur ces Flottes & Galions que les Etrangers font paſſer aux Indes, ſous le nom des Eſpagnols, les marchandiſes qu'ils envoïent à Cadix.

Ce ſeroit ici le lieu de donner un détail de toutes les diverſes marchandiſes, que les Etrangers envoïent aux Indes par ces voïes-là: mais comme ce détail eſt long, j'ai crû qu'il valloit mieux le renvoïer à la fin de ce Memoire, pour laiſſer voir ici ſans interruption & d'un coup d'œil, tout le cours de ce Commerce.

Les François & autres Etrangers qui commercent à Cadix, y font d'ordinaire

entrer en fraude la plus grande partie des marchandises qu'ils apportent de leurs Païs, pour éviter les droits de Doüane, qui montent à 23. pour 100. Cette fraude se fait par le secours & par l'intelligence même des Espagnols, ce qu'ils appellent, *passer par haut.*

A l'arrivée d'un vaisseau Etranger dans la Baye de *Cadix*, les Officiers de la Doüane y envoïent un Garde pour empêcher le débarquement des marchandises sans acquit; mais comme le Garde ne peut être reçû dans le vaisseau que sur le billet du Consul de la Nation, le Consul differe souvent plusieurs jours de donner ce billet, pour laisser aux Marchands le temps de tirer leurs marchandises en fraude, & quand le Garde y est reçû, les fraudes & l'évasion des marchandises n'en continuënt pas moins, au contraire il met en plus grande sureté ce qu'il en reste à passer. Il est établi que le Marchand donne à ce Garde deux écus pour chaque ballot de toilles qu'il fait passer en fraude, & quatre écus pour chaque ballot de soïerie; & c'est par la facilité que les Marchands trouvent à faire passer leurs marchandises en fraude, qu'ils n'en déclarent à la Doüane qu'une très-petite partie de celles dont leurs

vaiſſeaux ſont chargez, ne courant d'ailleurs aucun riſque en cela ; puiſque quand ils ſont ſurpris, il ne leur arrive autre choſe que de païer les droits ordinaires pour ce qu'ils n'ont pas déclaré : mais ſi les marchandiſes qu'on fait paſſer en fraude, étoient ſurpriſes hors du vaiſſeau, ou des maiſons que les François ont à *Cadix*, elles ſeroient confiſquées. On n'ouvre jamais à la Doüane que les ballots de toilles & de ſoïeries, & point du tout ceux qui contiennent d'autres marchandiſes.

Les Etrangers, c'eſt-à-dire, les François, Anglois, Hollandois, Hambourgois, Genois & Flamands, envoïent à tous les départs des Flottes & des Galions, environ pour 50. millions de marchandiſes ; & les Eſpagnols pour près de deux millions 500. mille livres, ce qui fait environ 52. ou 53. millions en tout. A prendre ces marchandiſes ſeulement ſur le prix courant dans les divers Païs d'où elles viennent, & non ſur celui qu'elles ſont eſtimées & venduës aux Indes & en Eſpagne. De toutes ces marchandiſes, il en demeure environ un tiers en Eſpagne pour l'uſage du Païs ; les deux autres tiers paſſent aux Indes ſur les Galions ou ſur les Flottes, &

pour les y faire passer en sureté, vû les défenses severes aux Etrangers d'y commercer en aucune maniere; ils choisissent parmi les Espagnols naturels, quelque ami fidele qui leur prête son nom pour signer leur connoissement & factures, pour faire aux Doüanes les déclarations des marchandises qu'ils ont à embarquer. Ils observent que cet Espagnol ait du bien à proportion de la valeur des marchandises qu'ils veulent envoïer sous son nom, pour donner quelque vraisemblance à la feinte. Cet ami Espagnol donne à l'Etranger propriétaire, une reconnoissance que les marchandises lui appartiennent, & lui remet les factures & connoissemens, & le propriétaire distribuë ces marchandises à d'autres Espagnols, qui s'en chargent pour les Indes. Il est fait quatre copies du mémoire des marchandises, trois desquelles sont données à trois differens Commissionnaires, & la quatriéme demeure entre les mains du propriétaire; on en use ainsi, afin qu'en cas de mort, il en reste toûjours quelqu'un pour en prendre soin. Les Commissionnaires ne connoissent que le propriétaire, & au retour ne rendent compte qu'à lui de la vente & des profits de

ces marchandiſes, ſans s'adreſſer à l'Eſpagnol qui a prêté ſon nom. Ces précautions étant priſes, on fait embarquer les marchandiſes deſtinées pour les Indes; & les Etrangers font, pour ne point païer les droits de ſortie, autant de fraudes, que nous venons de voir qu'ils en font, pour éviter ceux de l'entrée à Cadix.

Autrefois on étoit obligé de faire enregiſtrer à *Seville*, toutes les marchandiſes embarquées pour les Indes, on ne les fait enregiſtrer à preſent qu'à *Cadix*, ſous prétexte de la commodité des Marchands. Avant le départ des Flottes & des Galions, les Officiers de la *Contractation* aſſignent un temps, dans lequel on eſt obligé, ſous peine de confiſcation, de faire les enregiſtremens. Cependant la plus grande partie ſont embarquez de bord à bord ſans être enregiſtrez, c'eſt-à-dire, que du vaiſſeau Etranger, l'on les porte immédiatement dans les Galions, ou dans les bâtimens de la Flotte, ſans les deſcendre à la Doüane.

De plus, comme on ne les viſite point, & que les droits de ſortie de *Cadix*, ſe païent ſuivant le nombre des balots, ſans en examiner la groſſeur, ni

la valeur des marchandises ; ils font les balots aussi gros qu'ils veulent, & païent seulement, ainsi qu'il est ordonné, 14. écus pour le premier, & sept pour le second, quoique souvent chaque balot en contienne la valeur de deux, de trois & davantage. Le President & quatre Juges de la *Contractation*, dans le temps de cet embarquement, viennent à *Cadix*, & mettent des Gardes aux portes de la Ville & sur les Galions, pour empêcher les fraudes. Mais les Marchands trouvent le secret avec de l'argent, d'aveugler là-dessus & les Juges de la *Contractation*, & leurs Gardes.

Les mêmes Juges prennent encore une précaution, qui les mettroit bien surement à couvert de toutes surprises, si eux-mêmes n'y donnoient les mains. Cette précaution est d'envoïer aux Indes les Registres de Cadix, & de faire venir à Cadix ceux des Indes.

Par les Ordonnances du Roy d'Espagne, il est défendu aux Capitaines des Galions ou Vaisseaux de guerre, de charger aucunes marchandises sur leurs bords, & les Officiers de la *Contractation* vont eux-mêmes visiter les Galions avant leur départ, pour faire exécuter cette Ordonnance ; mais ils

ne visitent point les endroits, où ils soupçonnent qu'on a mis des marchandises ; & il n'y a point de Capitaine, qui ne reçoive autant d'effets que les Marchands lui en presentent, & que son vaisseau en peut contenir. Tout cela étant fait, les vaisseaux mettent à la voile, & font leur route ; sçavoir, les Galions droit à *Carthagene*, & la Flotte à *Vera-Crux*. Les Galions étant destinez pour le *Pérou*, & la Flotte pour le *Méxique*, ou *Nouvelle-Espagne*.

Avant que de parler de leur arrivée aux Indes, je dirai ici un mot du gouvernement du Païs, des Droits que le Roy Catholique y leve, & des Places où les Galions & les Flottes vont faire leur commerce. Le Gouvernement des Espagnols aux Indes, est tyrannique ; les Vicerois, Gouverneurs & autres principaux Officiers, y ont une autorité absoluë, & sont si avares, qu'ils emploïent toutes sortes de violences pour tirer de l'argent. Ils y font le principal commerce, & exigent des sommes immenses des habitans, ausquels ils permettent de le faire ; on ne doit point s'étonner de ce déreglement, puisque la Cour d'Espagne, dans le choix qu'elle fait de ces Officiers, considere moins

le mérite & le service, que ceux qui lui fournissent le plus d'argent. En sorte qu'à l'exception des Vicerois du *Perou* & du *Mexique*, qui sont de grands Seigneurs, qui obtiennent ces emplois par la faveur ; tous les autres ne sont pourvûs des leurs, qu'après les avoir bien cherement païez.

Les deux Viceroyautez, aussi-bien que les principaux Gouvernemens des Villes maritimes, sont remplis par des hommes envoïez d'Espagne ; les autres Gouverneurs du dedans du Païs, sont nommez par les Vicerois qui en retirent de grandes sommes. Il y a des Présidens à *Panama*, à *Saint Domingue*, à *Guatimala*, qui ont la même autorité que les Gouverneurs, & qui achetent leurs emplois comme les autres. Dans les Villes maritimes les plus considerables, il y a, outre les Gouverneurs, des Juges Royaux préposez à rendre la Justice ; ils ont aussi l'inspection sur les Finances, & sont chargez d'empêcher les fraudes qu'on peut faire aux Droits du Roy ; mais comme ils achetent leurs emplois, ils ne manquent jamais de s'entendre avec les Gouverneurs, & de partager avec eux les profits qui reviennent des fraudes qu'ils permettent.

Outre les Juges Royaux, il y a des Justices ſubalternes, dont l'appel des Sentences reſſortit aux Audiences des Préſidens, & de-là au Conſeil des Indes à *Madrid.* Tous ces emplois, à compter du jour de la réception, ne ſont donnez que pour cinq années, pendant lequel temps les Officiers qui rempliſſent les Charges, ſont ſi appliquez à ſe dédommager de l'achat qu'ils font de leurs places, que ce temps leur ſuffit pour faire leurs affaires. Il n'y a gueres de Viceroy, qui pendant les cinq années, ne ramaſſe juſqu'à deux millions d'écus, & d'autres Officiers qui n'en gagnent cent, deux cens & quatre cens, ſelon l'autorité de ſon employ, & ſelon ſon avidité. Les Places où les Galions vont faire leur commerce, ſont *Carthagene*, *Portobello*, & *la Havane*; & la Flotte va à *Vera-Crux* dans le *Méxique*, ou *Nouvelle-Eſpagne.*

Les Places les plus conſiderables des Eſpagnols dans les Indes, ſont *Lima*, *Calla*, *Panama*, *Carthagene*, *Portobello*, *la Havane* & *Buenos-Ayres*, *Mexico*, *Puebla de los Angeles*, la *Vera-Crux*, la *Trinité*, *Saint Jean de Porto-Rico*, *Saint Domingue* & *Honduras.*

LIMA.

Lima est la Capitale du Perou, située à deux lieuës du bord de la Mer; c'est une Ville à peu près grande comme *Orleans*; elle n'est point fermée de murailles, & n'a point de Garnison; elle est peuplée de gens riches; on compte qu'il y a plus de mille carosses, & que les habitans mis sous les armes, feroient 7. à 8000. hommes. Le Viceroy du Perou y fait sa résidence; il se nomme Viceroy-Gouverneur, Capitaine General & President. Il a une Garde de 200. chevaux & de 150. hommes de pied; il commande l'Armée Navale, composée de deux vaisseaux, de 44. à 50. canons de guerre, & de 24. à 25. Vaisseaux marchands qui n'ont point de canons. Les Vaisseaux de guerre servent à transporter l'or & l'argent du *Perou* à *Panama*, & les Vaisseaux marchands transportent les denrées du *Perou* & celles de l'Europe. Ces Vaisseaux sont bâtis dans la Baye de *Guyaquil* à 151. lieuës de *Panama*, & tout ce qui entre dans leur construction, excepté le fer, qui vient de l'Europe, est tiré du Païs.

CALLAO.

Callao est une petite Ville sur le bord de la Mer, régulierement fortifiée de 8. à 9. bastions, mais sans fossé, ni dehors. Elle a 100. hommes de Garnison; elle est peu habitée, & ses habitans ne sont presque que des petits Marchands, des Pêcheurs & des Matelots. C'est dans son Parc que se tiennent les vaisseaux, quand ils sont desarmez, & que se débarquent toutes les marchandises de l'Europe, destinées pour le *Perou*. C'est-là aussi qu'on apporte tout l'or & l'argent des mines de *Potosi*, pour de-là être porté à *Lima*.

PANAMA.

Panama est un Port de la Mer du Sud, dans laquelle les deux Vaisseaux de guerre, & les 25. Marchands dont je viens de parler, viennent débarquer l'or & l'argent, & les marchandises du *Perou*; elles sont portées de-là à *Portobello*. C'est une place bien située & régulierement fortifiée; elle a 500. hommes de bonne garnison, & environ 2000. habitans, qui peuvent prendre les armes, & qui se sont aguerris par les entreprises que les Pirates y ont faites. Il

y a

y a une Chancellerie Royale, & le Président en est Gouverneur & Capitaine General.

CARTHAGENE.

Carthagene est la Capitale de la Province de ce nom; elle a un des plus beaux Ports du monde, défendu par trois Forteresses, deux à l'embouchure & une au-dedans, toutes trois mal-fortifiées, mais pourvûës de beaucoup d'artillerie, & de 100. hommes de Garnison chacune. Il y a outre cela 1000. hommes de Garnison dans la Ville, & on peut mettre 4000. mille habitans sous les armes; elle a un Gouverneur General, c'est un des principaux Gouvernemens des Indes; tout l'or & l'argent du Royaume de *Sainte Foy* y descendent, & l'on y trouve outre cela des émeraudes, des cuirs & du quinquina.

PORTOBELLO.

Portobello a un bon Port, défendu à son entrée par deux Châteaux bien fortifiez; celui qui est à la droite en y entrant, est appellé *Sant Jago*; il est appuïé contre une montagne; il a deux demi bastions sur lesquels il y a 60. gros canons, & une Garnison de 200.

hommes. L'autre, appellé *Todo fiero* à qui est aussi appuïé contre un rocher, n'a que 24. canons, & 100. hommes de Garnison ; outre ces deux Châteaux, il y a au-dedans du Port, une petite Forteresse environnée de la Mer, dans laquelle il y a 12. piéces de canons. Il n'y a point de Gouverneur particulier dans cette Ville, & c'est le Président de *Panama* qui y commande aux Capitaines des trois Forts. On apporte dans cette Ville tout l'argent du *Perou* ; on y tient une Foire qui dure 50. ou 60. jours, dans le temps de l'arrivée des Galions, qui y vendent d'ordinaire pour 18. ou 20. millions d'écus de marchandises de l'Europe.

LA HAVANE.

La Havane est une Ville de l'Isle de *Cuba* ; elle a un Gouverneur-Capitaine General : c'est la plus forte Place des Indes, particulierement du côté de la Mer, la Ville est fermée de murailles, & a deux Châteaux qui défendent l'entrée de son Port, & qui ont de bonnes Garnisons.

BUENOS-AYRES.

Buenos-Ayres n'est proprement qu'un

Bourg, ſitué ſur la riviere de la *Plata*, composé d'environ 400. maiſons, ſans foſſez ni murailles, & n'aïant pour toute défenſe qu'un petit Fort de terre où demeure le Gouverneur, & où il y a 150. hommes de Garniſon, avec 10. piéces de canons de fer, la plus groſſe deſquelles eſt de 12. livres de balle. Il y a outre ce Fort, un petit baſtion, qui commande l'endroit où les barques viennent aborder; on y fait garde, & il y a deux canons de 3. livres de balles; il y a bien environ 680. habitans, capables de porter les armes, & tous fort riches; les moindres Marchands de ce Bourg, aïant 20. mille écus de bien, & pluſieurs en aïant juſqu'à trente mille. Le Païs eſt très-fertile en beſtiaux, & ſon commerce conſiſte en cuirs, qui ſont les meilleurs de toutes les Indes, & dont les Galions emportent chaque voyage pour plus de 200. mille écus.

MEXICO.

La Ville de *Mexico* eſt la Capitale du Royaume de ce nom. Elle a un Viceroy qui y fait ſa réſidence, c'eſt une grande Ville bien peuplée

PUEBLO DE LOS ANGELE'S.

Pueblo de los Angelés est une Ville d'un grand commerce, on y tient une Foire. Tout l'argent des Mines du Royaume du *Méxique* y est porté. Il monte tous les ans à plus de quatre millions d'écus ; on l'y convertit en monnoye, & de-là on le transporte à *Vera-Cruz*.

VERA-CRUZ.

Vera-Cruz est comme la porte du *Méxique*, on y apporte tout l'or & l'argent & autres marchandises de ce Royaume que l'on fait passer à Cadix, & la Flotte y décharge toutes les marchandises d'Europe. Son Port n'est à proprement parler qu'une rade, dans laquelle les vaisseaux ne sont pas en sureté contre les vents du Nord. Il y a un Gouverneur, & son Gouvernement est considerable ; on y voit à l'entrée de la Baye, un Château, appellé *Saint Jean de Ulloa*, où il y a 200. hommes de Garnison, & un Gouverneur qui obéit à celui de *Vera-Cruz*. Les habitans de cette Ville sont au nombre de 500. & fortifient cette Garnison, quand il y a quelque chose à craindre.

De ces Places, les plus habitées sont *Carthagene*, la *Vera-Cruz*, la *Havane*, *Saint Domingue*. Celles où se fait le plus grand commerce, sont la *Vera-Cruz*, *Pueblo de-los Angelés*, *Portobello*, & *Carthagene*.

CHAPITRE IX.

Droits que le Roy d'Espagne leve.

LE Roy d'Espagne leve plusieurs Droits aux Indes; le premier & le plus considerable, est un Cinquiéme de tout l'or, argent, perles & pierreries qui se trouvent en ce Païs-là.

2°. Six pour cent sur toute la monnoye qui se fabrique à *México* & à *Lima*.

3°. Cinq pour cent, generalement sur tout ce qui se vent aux Indes, excepté sur les marchandises qui se vendent aux Foires de *Portobello* & de *Vera-Cruz*. La même chose se paye pour tous les immeubles, lorsqu'ils changent de main, on appelle cela le droit d'*Avalela*.

4°. Les Droits de la Bulle de la Croisade, c'est une taxe par tête, accordée par le Pape au Roy d'Espagne, sur

toutes ſortes de perſonnes dans toute l'étenduë de ſes Etats. On la leve aux Indes, & elle va à 15. ſols pour les plus pauvres ; il y en a qui payent 1000. livres & davantage, ſelon leurs facultez. Quelques-uns par dévotion la payent même pour les morts juſqu'à la troiſiéme generation, pour les rendre participans des Indulgences qui y ſont concedées.

5°. Le Droit ſur le vif-argent, qui ſe conſomme pour l'extrait des Mines, ce droit va à près de 200. livres par quintal.

6°. Les Dixmes ſur les Benefices.

7°. Le Droit qui ſe leve ſur les marchandiſes des Indes, qui s'embarquent ſur les Galions & ſur les Flottes ; ces Droits ſont doubles, de ceux qu'on paye à *Cadix*, pour la ſortie des marchandiſes d'Europe, deſtinées pour les Indes.

Tous ces Droits, qui ſemblent devoir rapporter au Roy d'Eſpagne des ſommes immenſes, ne lui vallent pas plus de deux millions d'écus rendus en Eſpagne, par les fraudes qui ſont commiſes, tant par les Officiers, que par les Marchands ; d'ailleurs une grande partie de cet argent eſt emploïée en fortifications, en appointemens & ſolde

des Officiers, & troupes qu'il entretient aux Indes.

CHAPITRE X.

Navigation des Galions & des Flottes, leur Commerce.

JE reviens maintenant à la Navigation des Galions & des Flottes. Les Galions vont en premier lieu aborder à *Carthagene*, dès qu'ils y sont arrivez, le General des Galions en envoïe donner avis au Viceroy du *Perou*, qui fait sa résidence à *Lima*, Ville Capitale de ce Royaume; le Viceroy le fait sçavoir incessamment à tous les Marchands, & donne les ordres nécessaires pour le transport de l'or & de l'argent, qui doit être envoïé à *Panama* par Mer, & de-là à *Portobello* sur des mulets. Les Galions ont accoûtumé de rester 4. mois à *Carthagene* pour y négocier, & échanger une partie de leurs marchandises.

Le Commerce qu'ils y font, est de plus de 4. millions d'écus. De *Carthagene*, ils vont à *Portobello*, où il se tient dans ce temps-là une Foire, qui dure 50. ou 60. jours; ils y laissent pour 18.

ou 20. millions d'écus de marchandises de l'Europe, & en rapportent environ pour 25. millions d'écus en or, argent & autres marchandises du Païs. De *Portobello*, ils retournent à *Carthagene*, où ils sont encore 15. jours, & de-là ils vont à la *Havane*, où ils restent à peu près le même temps.

Pendant le séjour que les Galions font en ces divers Ports, ils y échangent leurs marchandises contre de l'or, de l'argent, des perles, des émeraudes, des amétistes & autres moindres pierreries, contre de la laine de vigogne, du quinquina, du bois de Campesche, & des cuirs.

Ils rapportent ordinairement pour deux ou trois millions d'écus en or; pour 20. millions d'écus en argent; pour 200. mille écus en Perles, en Emeraudes, 300. mille écus; en Amétistes, pour 30. mille écus; en Laine de Vigogne, pour 50. mille écus; en Quinquina, pour 20. mille écus; la même somme de Bois de Campesche; & en Cuirs, pour 270. mille écus.

Les Galions ainsi chargez, viennent à *Cadix*, environ un an après en être partis.

Les Flottes vont à *Vera-Cruz*, Ville

du Royaume du *Méxique*; elles y débarquent ordinairement tous leurs effets, & les Marchands les y vendent, ou les transportent, s'ils veulent, ailleurs. Elles demeurent dans ce Port depuis le mois de Septembre jusqu'au mois de Juin, qu'elles repartent pour *Cadix*, après l'échange de leurs marchandises d'Europe, chargées d'or & d'argent, de cuirs, de Cochenille & d'Indigo; d'or, pour environ un million d'écus; d'argent, pour 10. ou 12. millions d'écus; de cuirs, pour 70. mille écus; de Cochenille, pour un million d'écus; & d'Indigo, pour 500. mille écus.

Les Galions & les Flottes rapportent aussi du sucre, du tabac, du cacao, de la salsepareille, de la vanille, du bois de Gayac, & autres petites denrées qui se consument presqu'entierement en Espagne, & ne passent pas chez les Etrangers, si ce n'est en petite quantité.

Lorsque les Galions ou les Flottes arrivent à *Cadix*, le Président & quatre Juges de la *Contractation*, vont à bord du Galion-Admiral, où ils font publier de nouvelles défenses à toutes personnes, sous peine de la vie, d'en sortir, ni débarquer aucunes choses. Le Prési-

dent reste sur le Galion-Admiral, envoïe un Juge sur le Vice-Admiral, un autre sur le contre-Admiral, & les deux autres, sur les deux Galions qu'on estime les plus riches. Il envoïe d'autres Officiers de confiance sur le reste des Galions avec de pareilles défenses, pour empêcher qu'on en tire les barres d'or & d'argent, non plus que les autres marchandises, sans payer les droits.

Les Droits du Roy d'Espagne, sur tous les effets que les Galions & les Flottes rapportent des Indes, sont de six pour cent sur l'or, l'argent, les pierreries, & de huit pour cent sur tout le reste.

Nous avons vû comment les Droits de sortie de *Cadix*, ceux d'entrée & de sortie aux Indes, ne rendoient presque rien au Roy d'Espagne, par les fraudes excessives qui se font dans les levées; ceux-ci ont la même destinée, & par les mêmes causes.

Les déclarations des effets qui sont sur les Flottes, ou sur les Galions, ne vont jamais à plus de la moitié de ce qu'ils contiennent, & les Juges de la *Contractation* qui sont eux-mêmes sur les bords, & les Gardes qu'ils y laissent quand ils en sortent; & les Officiers des

Galions, pour de l'argent qu'on leur donne, favorisent la sortie, qui se fait de tout le reste en fraude, & sur-tout de l'or & de l'argent non-monnoyé, qu'on est obligé, quand il est déclaré ou découvert, de porter à la Monnoye.

Les Officiers des Galions ne déclarent rien de tout ce qui est sur leurs vaisseaux, & vont à la rade de *Cadix* débarquer de bord à bord dans les vaisseaux Etrangers, les effets dont ils étoient chargez pour leur compte. Quant aux vaisseaux de la Flotte, ils ne sçauroient se dispenser de déclarer une partie des barres d'or & d'argent de leur cargaison, lesquels en consequence de cette déclaration, ils sont contraints de faire entrer à Cadix; mais pour les en retirer & les transporter sur leurs vaisseaux, les Etrangers pour le compte desquels elles sont venuës, se servent de jeunes Gentilshommes Espagnols, qu'on appelle *Metedores*: ce sont des Cadets des meilleurs Maisons du Païs, qui n'ont pas de bien; les Marchands leur donnent un pour cent de tous les effets qu'ils leur sauvent, & moyennant ce profit, ils vont prendre les barres d'or & d'argent qui sont entrez à Cadix, & les jettent de dessus les ram-

parts sur le bord de la Mer, où d'autres *Metedores* qui se tiennent-là exprès, les reprennent, & selon le chiffre qui est marqué sur le ballot, ils le portent dans la chaloupe de celui à qui il appartient; on gagne pour cela par argent le Gouverneur, le Major & l'Alcade de *Cadix*, aussi-bien que les Sentinelles qui sont sur les ramparts, & qui voïent tout cela sans en rien dire. Les Metedores rapportent à chaque retour des Flottes, deux ou trois mille pistoles chacun, qu'ils vont dépenser à *Madrid*, où ils sont connus pour faire ce métier-là.

Outre les *Metedores* qui sont des personnes de qualité, il y a souvent des gens de la lie du peuple, emploïez à la même chose; cependant il n'est jamais rien arrivé là-dessus, & il paroît surprenant que les Espagnols qui ont naturellement plus de veneration pour le nom de leur Roy, que tous les autres Peuples, se fassent un point d'honneur de le tromper, comme ils font dans ces occasions-là; car il faut compter qu'un Espagnol seroit deshonnoré & déchiré par ses autres Compatriottes, s'il avoit manqué de foy aux Marchands, avec lesquels il s'est engagé; aussi les Mar-

chands de leur côté sont très-exacts à leur païer ce qu'ils leur ont promis.

Il est aisé de juger que des fraudes faites si publiquement, ne sçauroient être inconnuës au Conseil d'Espagne; mais ne pouvant les empêcher, il est obligé de les tolérer; aussi pour réparer en quelque maniere le tort que sa Majesté Catholique reçoit en cela, il impose toûjours des Indults sur les Galions & sur les Flottes à leur départ d'Espagne, à leur arrivée aux Indes, & à leur retour à Cadix. Les Galions païent avant que de partir d'Espagne, 400. mille écus, & aux Indes autant; les Flottes 200. mille écus avant le départ, & autant aux Indes. Au retour à *Cadix*, les Indults sur les Galions & sur les Flottes, sont imposez suivant les nécessités pressantes de l'Etat.

Ces Indults sont une nouvelle occasion aux Officiers de la *Contractation* de s'enrichir; car pour 5. ou 600. mille écus que le Roy d'Espagne en retire, ils imposent plus d'un million, & cela de concert avec les Membres du Conseil, ausquels ils rendent compte, & qui n'en rendent à personne.

Tout cela étant fait, chaque Nation Etrangere remporte chez elle les effets

qui lui ſont revenus des Indes ; & on eſtime que leur retour pour les marchandiſes envoïées, montent, ſçavoir, aux François à 13. ou 14. millions ; aux Anglois 6. ou 7. millions ; aux Hollandois 10. millions ; aux Hamburgois 4. millions ; aux Genois 11. à 12. millions ; & aux Flamands environ 6. millions.

Voilà en general quel eſt le Commerce des Indes, & quelle eſt la part qu'y ont toutes les Nations Etrangeres. Venons maintenant à ce qui regarde plus particulierement les François, ce qui eſt la vûë principale de ce Mémoire, & voïons premierement en quoi il conſiſte ; en ſecond lieu, quelles ſont les cauſes de ſa diminution, & enfin quels remedes on peut apporter pour le rétablir, & même pour l'augmenter.

CHAPITRE XI.

Le Commerce que les François font à Cadix, & par Cadix aux Indes. Les Marchandiſes qui y ſont propres.

CES Marchandiſes conſiſtent en *Toiles de* Roüen,
Quintin & Pontiil,
Laval,

Morlaix,
Coutances,
Dinan,
Vitré,
Chanssettes,
Fougeres,
Rennes,
Cambray.

Etoffes de Laine.

Ras de Chaalons,
Serges d'Amiens & Camelots,
Bouracans contrefaits,
Bouracans de Lille,
Bouracans de Valenciennes,
Draps de Languedoc,
Lampareilles.

Chapeaux.

Castor,
Demi-Castor,
Vigogne,
Caudebec.

Dentelles.

D'or fin,
D'argent fin,
D'argent faux,
De Soïe noire de deux aulnes, &

demi pour Mantes,
Dupuis,
De Lorraine & de France;
Guipure de soïe.

Boutons.

D'or fin,
D'argent fin,
De soïe.

Etoffes de Soïe.

Tabis haute laize & étroits;
Pannes,
Velours,
Brocards de soïe,
Brocards d'or & d'argent,
Moires de soïe,
Moires d'or & d'argent,
Taffetas imprimez,
Taffetas d'Avignon,
Taffetas lustrez,
Soïe torse & platte.

Mercerie & Quincaillerie de Lyon & de Forêt.

Picotets de laine & de soïe,
Moruës,
Bleds,
Drogues de Medecine,
Saffrans.

De toutes ces Marchandiſes, celles qui ont le plus de débit en Eſpagne pour l'uſage du Païs, ſont les Toiles de *Morlaix*, de *Quintin* & de *Laval*; les *Picotets*, les *Lampareilles* & les *Bourcaçants*; & pour le Commerce des Indes, ce ſont les Toiles de *Roüen*, *Quintin*, de *Laval*, de *Coutances*, & de toutes les autres ſortes, excepté celles de *Morlaix*, nommées *Crées*, *Communes* & *Graffiennes*.

Les François ſe chargent très-peu de Manufactures Etrangeres, & ce qu'ils portent à Cadix des marchandiſes ci-deſſus mentionnées, monte à environ 20. millions à chaque départ des Flottes & des Galions; & comme on compte que les Galions & les Flottes ne partent que deux fois en quatre ans, ce Commerce ſe réduit à environ 10. millions par an. De ces 20. millions de marchandiſes, il s'en conſume environ un tiers en Eſpagne, ainſi que de celles des autres Païs Etrangers. De ces deux autres tiers, les Galions en portent aux Indes pour environ 7. millions, & les Flottes pour 5. ou 6. leſquels 12. millions portez aux Indes par les Galions & par les Flottes, les François en riſquent environ pour 6. ou 7. pour leur compte.

& le reste est pour le compte des Espagnols, ou des autres Etrangers qui les achetent à Cadix. Il faut même remarquer que dans tout le Commerce que les François font à Cadix, tant pour l'Espagne que pour les Indes, les Etrangers associez avec eux, y ont pour le moins un tiers d'interêt, duquel ils emportent les retours dans leur Païs.

On ne sçauroit gueres sçavoir precisément quel est le profit que nos Négocians font sur les marchandises. On peut pourtant compter que ce qu'ils débitent en Espagne, rapporte au moins 12. ou 15. pour cent, & ce qu'ils envoïent à leur risque aux Indes 40. & jusqu'à 50. pour cent.

Il est certain que le Commerce des François à *Cadix*, avoit, avant cette derniere guerre, reçû une diminution considerable. La jalousie que les Espagnols ont conçû contre les François, depuis les Conquêtes que ce Roy a faites sur eux, n'y a pas peu contribué; ils estiment & disent tout haut, que le seul moïen d'abaisser la puissance de la France, est de détruire son Commerce, & sur-tout celui de *Cadix*, qui est le plus grand & le plus utile que fasse nôtre Nation. On a vû ce dessein éclatter

en plusieurs rencontres; quelques-unes desquelles, qu'on a cruës sur les plaintes des Marchands François de *Saint Malo*, & de *Cadix*, se sont pourtant trouvez fausses, quand on les a examinées de près; & je suis bien aise de trouver ici lieu d'avertir, que lorsque pareilles choses arrivent, il est bon, avant que d'ajoûter foy aux plaintes des Marchands, qui vont toûjours à l'excès, de s'informer exactement, & d'envoïer même sur les lieux des gens intelligens, pour examiner à fonds le procedé des Espagnols; car les Marchands ne craignent point de commettre le nom du Roy, pourvû qu'ils parviennent à leurs fins, & ne découvrent d'ordinaire d'un fait, que les circonstances qui leur sont avantageuses, comme dans l'affaire qui arriva dans l'année 1672. A l'égard du vaisseau François le Saint-Jacques, que les Espagnols firent brûler par accident, parce qu'aïant voulu le visiter, il ne voulut pas le souffrir, & se défendit. Les Propriétaires de ce vaisseau se plaignirent, & criérent que c'étoit une entreprise que les Espagnols faisoient contre la liberté du Commerce, ce qu'ils avoient depuis long-temps en vûë de détruire. Mais ils se garderent bien de dire

que cette visite s'étoit faite par l'autorité particuliere du Duc de *Veraguas*, General de l'Armée Navale, sans la participation du Conseil d'Espagne; & que ce Duc ne l'avoit entreprise, que parce que ce vaisseau depuis long-temps servoit de magasin aux effets, dont plusieurs Marchands vouloient frauder les droits de la Doüane.

La seconde & la plus essentielle cause de la diminution du Commerce de France à Cadix, procede de l'altération de nos Manufactures, & de l'établissement de celles des Etrangers; car quelque jalousie que le Conseil d'Espagne & les Espagnols en general aïent conçûë contre les François, l'interêt des particuliers n'a pas laissé de leur faire preferer les marchandises de France, à celles des Etrangers, quand ils les ont trouvez meilleures, ou à meilleur marché.

Les Toiles ont toûjours fait la plus grande partie du Commerce de France à *Cadix*; elles étoient autrefois si recherchées en Espagne & aux Indes, qu'il n'étoit fait mention d'aucunes autres dans ces Païs-là; mais depuis quelques années, deux choses arrivées presque en même temps, les ont fait tomber de beaucoup; sçavoir, l'altération

des Toiles de *Roüen*, *Morlaix*, *Laval*, *Quintin* & *Coutances*, dont nos Manufactures ont diminué la qualité; & l'établissement de pareilles Manufactures en *Hollande*, à *Hambourg*, en *Allemagne* & en *Flandres*, par les fugitifs François; en sorte que les Toiles de *Hollande* ont pris la place de celles de *Coutances*, aussi-bien que celles de *Hambourg* & d'*Allemagne*; de celles de *Morlaix*, de *Quintin* & *Laval*; & celles du *Brabant*, de celles de *Roüen*; de plus, la défense qui fut faite en France en 1655. de laisser sortir du Royaume des Toiles Royales, obligea les Hollandois d'en établir des Manufactures chez eux, qui ont si bien réüssi, que les nôtres qui n'en approchent pas, n'ont plus eu de débit en Espagne. Les Hollandois, par l'industrie des Ouvriers en soïe, de la Religion Prétenduë Réformée de *Tours* & de *Lyon*, qui sont passez chez eux, y ont depuis quelques années établis des Manufactures de pannes, de brocards de soïe, & même d'or & d'argent, qui ne sont ni de la beauté, ni de la bonté de celles de France; mais leur bas prix les fait preferer aux autres.

Les Genevois fabriquent depuis quelque années des pannes; ils font aussi des

dentelles d'or & d'argent, de beaucoup moins cheres que les nôtres, & qui par cette raison, font tort à nos Manufactures.

Voïons quels remedes on peut apporter à ces inconvéniens.

CHAPITRE XII.

Moïens de rétablir le Commerce des François.

LA jalousie des Espagnols contre les François, laquelle j'ai remarquée comme une source de la diminution de ce Commerce, n'est pas aisée à appaiser; la grandeur & la puissance du Roy, qui l'ont fait naître, devenant tous les jours plus grandes, la font aussi augmenter tous les jours; mais il est certain que cette grandeur & cette puissance, qui sont la cause de ce mal, en sont en même temps le remede, & qu'elles rendront toûjours inutiles tous les efforts que les Espagnols pourront tenter contre nôtre Commerce; cela parut évidemment dans l'affaire de là Taxe imposée au *Méxique* sur les marchandises Françoises en 1684. La Flotte des Indes étant arrivée à Cadix, peu de temps

après la Déclaration de la Guerre, entre la *France* & l'*Espagne*, le Roy Catholique voulut, sous prétexte de represailles se saisir des effets qui se trouveroient y appartenir aux François; mais la fidelité de nos Correspondans Espagnols aïant rendu cette recherche inutile, bien qu'on y emploïât jusqu'aux excommunications; Sa Majesté Catholique retint 500. mille écus, qu'elle ordonna être répartis sur tout le provenu de la Flotte. Le Consulat de *Seville* se plaignit, & lui représenta que cette perte tomboit sur les Etrangers ses amis, autant que sur les François ses ennemis; là-dessus elle donna pouvoir au Consulat d'envoïer des Députez en la Nouvelle-Espagne, pour s'y saisir des effets qu'on y trouveroit, appartenans aux François, & se rembourser par leur saisie de la somme qu'il avoit levée sur la Flotte; la recherche fut aussi vaine aux Indes, qu'elle l'avoit été à Cadix. Mais les Députez du Consulat excédant leur pouvoir, imposerent cette Taxe sur les Marchands Espagnols, qu'ils trouverent pourvûs de marchandises de France, bien qu'ils protestassent que les effets leur appartenoient. Le Traité de Treves aïant été conclu à

Nimegue au mois d'Août de la même année ; le Roy fit demander au Conseil d'Espagne par M. le Marquis de *Feuquieres*, son Ambassadeur à Madrid, la restitution de cette Taxe, pour rétablir par-là nôtre Commerce, qui couroit risque d'être entierement perdu ; si par cette satisfaction on ne rassuroit les Marchands Espagnols, qui, de peur de semblables saisies, n'auroient plus osé se charger des Manufactures de France. Il alléguoit que cette saisie étoit contre toutes les regles de justice, aïant été faite, non sur des effets appartenans aux François, mais seulement sur des marchandises de France ; puisque par le Traité de Paix des Pyrénées, il est permis aux François de négotier en Espagne ; & qu'ainsi, lorsqu'on ne prouve point que les marchandises de France qui se trouvent aux Indes, appartiennent aux François, les Espagnols ne sont point en droit de les confisquer, ni d'y imposer des Taxes extraordinaires. Cependant le Conseil d'Espagne refusa d'abord la satisfaction qui lui étoit demandée ; il offrit ensuite d'y satisfaire en partie : mais enfin le Roy, las de ces délais, envoïa une grande Escadre de ses vaisseaux devant Cadix. La crainte fit

fit ce que la Négociation n'avoit pû faire ; il obtint l'entiere restitution des 500. mille écus, & rétablit nôtre commerce dans tous ses premiers avantages, qui sont pour le moins égaux à ceux dont y joüissent les autres Nations Etrangeres.

Passons à la seconde cause de la diminution de ce Commerce, & aux remedes qu'on peut y apporter. J'ai fait voir qu'elle procédoit en partie de l'altération de nos Manufactures, & en partie de l'établissement de celles, qui se font de même qualité chez nos Voisins.

Les seules Manufactures qui se soient altérées dans le Royaume, sont celles des Toiles de *Roüen*, de *Quintin*, de *Laval*, de *Morlaix* & de *Coutances*. Le remede à cela, est d'ordonner qu'elles soient fabriquées, telles qu'elles ont été autrefois, & de faire severement observer le Reglement fait à ce sujet en 1676.

Quant à celles de nos Manufactures, qui ne sont tombées que par l'établissement de semblables chez les Etrangers, il sera peut-être plus difficile d'y remedier.

Les Manufactures de pannes, de brocards de soïe, & d'or & d'argent, éta-

blies chez les Hollandois; celles de pannes & de dentelles d'or & d'argent, établies à *Genêve*, ne ſont preferées aux nôtres que par le bon marché, lequel vient de ce qu'elles païent beaucoup moins de droits d'entrée & de ſortie que les nôtres; de ce qu'il leur eſt permis de les faire de moindre qualité & de moindre largeur, de ce qu'ils peuvent y emploïer des ſoïes cruës & de Perſe, qui valent 25. pour cent, moins que les autres; & à l'égard des dentelles d'or & d'argent, de ce qu'ils les font de métaux de moindre titre, ce qui ne les rend pas moins brillantes. Le ſeul moïen de faire preferer les nôtres, qui ſont déja preferables par leur beauté & leur bonté, ſeroit de mettre nos Ouvriers en état de pouvoir les donner à auſſi bon marché, & pour cela il faudroit en premier lieu diminuer dans le Royaume les droits de l'or & de l'argent; ceux de l'entrée des ſoïes & de la ſortie des Manufactures; en ſecond lieu, il faudroit permettre à nos Manufacturiers de faire leurs étoffes de même qualité, des mêmes largeurs, & avec les mêmes matieres que celles des Etrangers, mais ſeulement pour les Manufactures, qui doivent être envoïées au Commerce d'Eſpagne.

A l'égard de nos Toiles Royales, il sera aisé de les faire rentrer dans le Commerce de *Cadix*, d'où celles de Hollande les ont entierement bannies, en établissant des Manufactures à *Rennes*, & obligeant nos Ouvriers de les faire conformes aux échantillons qu'on leur donnera de celles de Hollande.

Voilà à peu près les moïens qui me paroissent les plus propres, à réparer la diminution qu'a souffert nôtre Commerce de *Cadix*. Il ne reste plus qu'à parler de ceux qui pourroient contribuer à son augmentation. Celui qui se présente le premier, seroit l'établissement de quantité de Manufactures, qui sont une partie du Commerce des Etrangers, & ausquelles nous réüssirions aisément.

CHAPITRE XIII.

Commerce des Anglois.

LES Anglois fabriquent une étoffe de laine, que les Espagnols appellent *Bayette*; c'est une maniere de Revesche, dont il se consume une quantité prodigieuse en Espagne pour des manteaux, & les Espagnols en sont presque tous vêtus en Eté; elle vaut environ

60. liv. la piéce de 44. varres, & l'on en pourroit faire à *Carcassonne*.

Ils fabriquent aussi des Etamines, qui ruinent nos Ras de *Chaalons* & les Etoffes de *Montauban*, & d'*Amiens*, la piéce vaut 35. à 40. liv. on pourroit en faire faire en France; mais les droits d'entrée pour les Laines, & de sortie pour les Manufactures, nous empêcheroient de les donner à aussi bon marché que les Anglois. Ils font des Bas de laine de trois sortes, à la fabrique desquels on pourroit emploïer les enfans & autres personnes des Hôpitaux.

On pourroit aussi imiter leurs *Sempiternes*, qui est une étoffe médiocre de laine, dont ils portent à Cadix pour plus de 400000. liv. mais il faudroit moderer les droits. Les *Sempiternes* seroient aisées à fabriquer en *France*; c'est une étoffe semblable à la precedente, mais plus grossiere encore.

CHAPITRE XIV.

Commerce des Hollandois.

LES Hollandois portent à Cadix une Etoffe, qu'on appelle *Avacoste* de *Leiden*; il s'en fabrique de cette sorte

à *Lille* & à *Ypres*, mais en petite quantité; il n'y auroit qu'à en augmenter les Manufactures.

On pourroit imiter leurs Serges à *Reims*, à *Amiens* & à *Chaalons*. Ils portent à *Cadix* pour près d'un million de Camelots de toutes sortes; on en pourroit fabriquer de semblables à *Lille*, à *Valenciennes* & à *Amiens*. Les Genois font à *Cadix* un commerce de plus de 800000. liv. de soïes torses de *Genes*, de *Calabre* & de *Naples*, pour coudre; nous en avons établi depuis quelques années une Fabrique à *Marseille*, qu'il est à craindre qu'on ne néglige; elle suffiroit pour faire ce Commerce, si on y emploïoit tous les Ouvriers nécessaires, & si on y tenoit la main.

Il en faudroit établir aussi une de Rubans; les Genois en portent tous les ans à *Cadix* pour près de 150000. liv. Ils fabriquent aussi une sorte de gros papier, qui ne vaut que 40. sols la rame; & dont ils débitent, tant pour l'Espagne, que pour les Indes, pour plus de 500000. liv. tous les ans; la Manufacture en est établie en *Provence*, il n'est question que de la cultiver & de l'augmenter; on envoïe aussi de cette sorte de papier aux Indes Orientales. Outre l'établissement

de ces Manufactures, il seroit bon en temps de Paix, que sous le prétexte d'arrêter les entreprises des Corsaires de *Salé*, le Roy tint toûjours deux de ses vaisseaux de guerre dans la Baye de *Cadix*, avec ordre au Commandant de ces vaisseaux, de favoriser autant qu'il pourroit, le commerce des François de concert avec le Consul de la Nation, mais avec défense de servir de magasin aux effets que nos Marchands voudroient faire *passer par haut*, à l'exception de l'or & de l'argent.

Il seroit nécessaire aussi de donner au Commandant de ces vaisseaux, des ordres pour les saluts, qui, sans commettre la dignité du Pavillon du Roy, prévinssent les troubles, qui sont toûjours prêts d'arriver au Commerce. Le troisiéme moïen, & qui me paroît très-important, seroit l'établissement du Commerce à la longueur de la Pique. Ce Commerce est d'un très-grand profit, en ce qu'on porte par son moïen des marchandises aux Indes Occidentales immédiatement, & l'on en rapporte l'or, l'argent, les pierreries & autres choses, en évitant les droits d'entrée & de sortie à Cadix & aux Indes.

De tous les Etrangers, il n'y a, com-

me je l'ai dit, que les *Anglois* & les *Hollandois* qui le faſſent, à cauſe de la commodité qu'ils ont par les Iſles de la *Jamaïque* & de *Curaçao*, voiſines des habitations Eſpagnoles ; mais les *Hollandois* le font bien plus commodément encore que les *Anglois*, parce qu'ils ont un prix fait avec les Eſpagnols pour les fournir d'Eſclaves noirs, dont on ne peut ſe paſſer aux Indes, & ſous ce prétexte ils y portent & y vendent toutes les autres marchandiſes, qu'ils ont coûtume de faire paſſer aux Indes par *Cadix*.

Il n'y auroit que deux meſures à prendre pour parvenir à établir ce Commerce. La premiere ſeroit de ſe rendre maître de quelque Iſle aſſez voiſine des habitations Eſpagnoles, afin qu'à la faveur de cette proximité, on pût y lier cette ſorte de négoce.

La ſeconde, ſeroit de gagner par argent un Gouverneur de quelque Place Eſpagnole aux Indes, qui permît à nos vaiſſeaux d'y aborder avec la même liberté dont joüiſſent les Anglois & les Hollandois. On étoit entré en quelque négociation pour cela, & la choſe auroit réüſſi ſans cette derniere guerre, qui eſt ſurvenuë, & qui a tout rompu. Il faut obſerver que pour réüſſir dans ce

dessein, & pour établir la confiance nécessaire aux Indes entre les sujets du Roy & les Espagnols, il faudroit se résoudre à arrêter toutes les entreprises de nos Corsaires & Flibustiers en ces Mers-là; & les Hollandois ne se sont plus avancez que les Anglois, que parce que ceux-ci ont des Corsaires dans leurs Isles, & que les autres n'en ont point. Tous ces moïens ne regardent que les temps de paix; car en temps de guerre, nous ne pouvons faire le Commerce de *Cadix* qu'à la faveur de ce Traité qu'on fait avec les Portugais, pour avoir un entrepôt à *Lisbonne* ou à *Faro*, moïennant deux écus de chaque ballot des marchandises qu'on y entrepose, & les Marchands François de *Cadix* envoïent prendre en ces lieux ces marchandises entreposées, avec des vaisseaux Espagnols, ou des autres Nations neutres. Voila à peu près ce qui me paroît de plus utile pour rétablir & pour augmenter nôtre Commerce de Cadix; les avantages que ce Commerce apporte au Royaume, en y faisant venir l'or & l'argent en échange de nos denrées superfluës, en procurant par le débit de nos Manufactures à un nombre infini de personnes, les moïens de gagner leur vie, en formant,

& faisant subsister un grand nombre de Matelots, nécessaires au service des vaisseaux du Roy. Tous ces avantages, dis-je, méritent bien qu'on s'applique à examiner ces moïens, & tous les autres qui pourront être proposez, pour mettre en usage ceux qui seront trouvez les plus propres à remplir les vûës de ce Mémoire.

CHAPITRE XV.

Mémoire touchant les Colonies que les Hollandois ont aux Indes Occidentales & en Affrique, & le Commerce qu'ils y font à présent.

LES Hollandois avoient ci-devant un plus grand nombre de Colonies dans les Indes Occidentales qu'ils n'en ont à présent. Elles consistoient pour lors du côté de la *Guiana*, en *via poco*, à *Apervacque*, *Surinam*, *Berbiche* & *Isepecque*. La premiere de ces Colonies fut entierement ruinée en l'année 1677. par une Escadre des vaisseaux du Roy, commandée par M. le Mareschal d'*Estrées*; *Apervacque* & *Isepecque* n'ont pû se soûtenir depuis la ruine de celle-la, & leurs habitans ont passé à *Surinam*. Ainsi il ne

reste plus aux Hollandois de ce côté, que *Surinam* & *Berbiche*; & du côté des Isles Antilles, *Curaçao*, *Aruba* & *Saint-Eustache*. Je joins ici des descriptions particulieres de chacune de ces Colonies, & du Commerce qui s'y fait, pour pouvoir décrire tout de suite en general celui de la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales.

Tout le Commerce qui se fait dans ces Colonies, tant aux Indes Occidentales qu'en Afrique, est entre les mains d'une seule Compagnie, qu'on appelle des Indes Occidentales. Elle a été établie par des Lettres Patentes, qui portent octroy de tout ce Commerce, avec exemption de payemens de tous droits d'entrée, & défense à tous les autres sujets des Etats Generaux d'y aller négocier. Il est à observer que cette Compagnie n'a qu'un tiers dans la Colonie de *Surinam*; qu'un autre tiers appartient à la Ville d'*Amsterdam*, & l'autre tiers aux héritiers de M. de *Sommersdyck*, qui avoit travaillé à l'établissement de cette Colonie, & qui en avoit été long-temps Gouverneur. Ce partage n'empêche point que cette Colonie ne soit entierement régie par la Compagnie des Indes Occidentales. Elle y met les

Gouverneurs, expédie les passeports, & fait toutes les Recettes.

Comme la Compagnie ne peut pas suffisamment pourvoir aux besoins & à la subsistance de tous les habitans de ces Colonies, & de ceux qui vont s'y établir journellement; elle permet aux particuliers d'y aller faire le Commerce, moyennant deux pour cent de la valeur de toutes les marchandises qu'ils y envoïent, & cinq pour cent de la valeur de celles qu'ils en rapportent. La déclaration de l'envoy de ces marchandises, tant pour l'entrée que pour la sortie, se fait au Bureau de la Compagnie; après quoi, comme si elles lui appartenoient, elles ne païent aucun droit aux Etats Generaux.

Ce Commerce est de deux sortes; sçavoir, celui qui se fait de Hollande avec les habitans des Colonies Hollandoises, & celui qui se fait avec les Espagnols de l'Amerique. La Compagnie envoïe plusieurs vaisseaux des Ports de Hollande, pour porter dans ces Colonies toutes les marchandises, qui servent à la subsistance & à l'habillement des Colonies, comme aussi une grande quantité d'autres marchandises qu'ils débitent aux Espagnols de l'Amérique. La

Compagnie fait passer aussi du Château de la *Mine*, qui est en Affrique à *Curaçao*, deux ou trois vaisseaux chaque année, chargez de Negres, & elle s'est réservée ce Commerce pour elle seule.

Les Espagnols de la Terre-Ferme de l'Amérique, ceux de *Porto-Rico* & de l'Isle *Espagnole*, viennent à *Curaçao* avec des barques longues, qu'ils appellent *Pirogues*, pour y acheter une partie de ces Negres ; ils ne prennent que les plus robustes, & qui n'ont point de défaut, qu'on appelle dans ce Païs, *Pieces* d'*Indes* ; ils les achetent environ 110. piastres chacun ; les autres Negres que les Espagnols rebutent, sont appellez *Marrons*. Les habitans de *Curaçao* en prennent une partie de ceux-ci pour leur usage, & envoïent le reste à *Surinam*. Les Hollandois de *Curaçao* envoïent aussi des Negres dans les Places des Espagnols, lorsqu'ils ne les viennent pas prendre, & font toûjours avec eux ce Commerce, qu'on appelle à la longueur de la Pique ; & pour cet effet la Compagnie tient des Magasins à *Curaçao*, remplis des marchandises qui conviennent à l'usage des Espagnols de l'Amérique. Ces marchandises sont des Toiles fines, des Toiles de Cambray & de cotton, impri-

nées de plusieurs couleurs, qu'on appelle Hollandoises, Dentelles communes d'Anvers à picots, à la mode d'Espagne ; toutes sortes de Merceries & Quinoailleries fines & grosses de Nuremberg & de Liége ; une grande quantité d'Epiceries, principalement de la Canelle ; toutes sortes de Manufactures de Laines fabriquées à *Lille*, *Valencienne*, *Abbeville*, *Leyde* & *Harlem* ; Toiles & Fils de voiles & cordages pour agréer les vaisseaux ; Cire blanche & jaune ; Chapeaux de toutes sortes d'étoffes, & de rubans de soïe à la vieille mode ; Eau-de-vie de France dans des bouteilles & en barils, & plusieurs autres sortes de Marchandises. Mais comme il est expressément défendu aux Espagnols de l'Amérique, de négocier avec les autres Nations, ce Commerce se fait avec beaucoup d'adresse, pour tromper la vigilance des Gouverneurs, qui ne se sont pas laissez corrompre par les présens. Il y a grande apparence que les Espagnols qui viennent à *Curaçao* avec des barques longues, en ont obtenu la permission des Gouverneurs, moyennant quelque profit qu'ils leur donnent. Mais pour l'envoy que les Hollandois font chez les Espagnols, voici les précautions qu'ils prennent.

Il y a ordinairement à *Curaçao* des Espagnols prisonniers, lesquels on renvoïe chez eux pour ménager une correspondance avec quelques Marchands Espagnols ; & ceux-ci étant convenus d'une rade foraine, où les Hollandois pourront venir en sureté avec leurs vaisseaux & leurs marchandises, le prisonnier Espagnol, auquel on a promis une recompense ; revient à *Curaçao* pour les conduire dans cette rade, où les Marchands Espagnols ne manquent point de se rendre avec de l'or en lingots, & de l'argent en barres, & quelquefois avec la marchandise du Pais, selon le lieu où ce Commerce se fait. Ces marchandises sont ordinairement de la Cochenille, des Cuirs, du Cacao, de la Vanille, du Tabac de Verine, du Quinquina & de la Salsepareille : & les Hollandois leur donnent en échange les marchandises ci-dessus specifiées. Ensuite de quoi les bâtimens Hollandois reviennent à *Curaçao*, & les Espagnols font passer par terre à dos de mulets, les marchandises qu'ils ont reçûës d'eux. C'est-là la maniere de commercer entre les Espagnols de l'Amérique, & les habitans de *Curaçao*. Outre cela, il part tous les ans des vaisseaux d'*Amsterdam*,

de *Roterdam* & de *Zelande*, armez de canons, & chargez des marchandises qui conviennent aux Espagnols de l'Amérique, qui vont faire ce Commerce avec eux dans leurs Ports; ils touchent seulement à *Curaçao*, pour prendre quelques-uns des Espagnols, qui sçavent où il faut moüiller pour faire le Commerce à la longueur de la Pique, avec les précautions qu'on a accoûtumé de prendre; & les précautions se prennent ordinairement avec les Gouverneurs même, moïennant les avantages qu'on leur fait trouver.

Ces vaisseaux qui sont partis directement de Hollande, repassent à *Curaçao*, après avoir fait leur Traité avec les Espagnols, & ils achevent leur charge, dans cette Isle, des marchandises du Cru du Païs, qui sont du Sucre, de l'Indigo, du Coton en laine, du Bois de teinture, des Cuirs & du Sel, qui se fait dans les Salines de *Curaçao* & de *Bonnair*; après quoi les vaisseaux s'en retournent chacun dans les Ports de Zelande & de Hollande, d'où ils sont partis.

C'est tout le Commerce que cette Compagnie fait dans les Indes Occidentales. A l'égard de celui d'Afrique que

fait la même Compagnie, elle y envoïe 7. ou 8. vaisseaux par an, & ne donne aucune permission aux particuliers d'y négocier; ce qui n'empêche pas les Zélandois d'y envoïer des vaisseaux à leurs périls & fortunes, c'est-à-dire, au risque d'être confisquez s'ils sont pris. Les vaisseaux de la Compagnie ont leur entrepôt au Château de la *Mine*, à la côte d'or en Afrique. Ceux qui partent de-là au mois de Février, pour revenir en Hollande, y arrivent ordinairement au mois de May, & rapportent la balance de tout le Commerce que la Compagnie a fait en Afrique pendant l'année. Il y a 2. ou 3. de ces vaisseaux de la Compagnie des Indes, qui vont de la côte d'Afrique à *Curaçao* avec les Negres, comme il a été dit ci-devant.

Le Château de la *Mine* est le magasin general de la Compagnie, d'où l'on transporte dans les autres Forts ou Loges, ce qui est nécessaire pour le Commerce, qui se peut faire tout le long de la Côte avec de petits bâtimens, qui rapportent à la *Mine* ce qui s'y est négotié. Depuis la riviere de *Gambie* en remontant, on trouve sur la riviére de *Sestre*, *Droc*, *Badoc*; dans ces lieux il y a abondance de poivre long, &

peu de dents d'Eléphans.

Depuis le Cap de *las Palmas*, jusqu'au Cap *Groüe*, qui est tout auprès de la riviere de *Saint André*, il y a peu de poivre long, & beaucoup de dents d'Eléphans.

L'or commence à la riviere de *Sestre*, d'*Acosta*, & finit à *Acara*; cette étenduë de païs a beaucoup de lieux, où l'on trouve à négocier entre-autres à *Zini*, le Cap de *Saint Appollonia*, *Atzine*, *Betrou*, *Sacondé*, *Sama*, *Commindo*, la *Mine*, *Cors*, *Moest*, *Cormausin*, *Dayou*, *Biemba*, *Berkou*, *Acava*.

Depuis *Acava*, jusqu'à la riviere de *Congo*, l'on ne négocie que des Negres; l'on en trouve à *Labadé*, *Lagé*, *Lempri*, *Arden*, *Benin*, *Arobo*; & sur la riviere de *Camarones*, & sur celle du *Gapon*, au Cap de *Lopo*, *Gonsalve*, à *Majomba*, *Loange*, *Malemba*.

Outre le Château de la *Mine*, les Hollandois ont diverses Forteresses & Loges sur la Côte d'Or à *Atzim*, *Betrou*, *Sacondé*, *Sama*, *Commendo*, *Moure*, *Cormantin*, *Acava*, *Arobo*.

L'on a eu des avis depuis peu, qu'ils ont pris poste à *Dayou*, *Berkou* & *Labade*, qui sont des lieux très-avantageux, qui ne sont possedez par personne, & que

les François pourroient prendre, & s'y fortifier.

CHAPITRE. XVI.

Description des Isles de Curaçao, de Bonnair, Arouba & Saint Eustache, & du Commerce particulier qui se fait en ces Colonies.

CURAÇAO.

CETTE Isle a 20. lieuës de tour, suivant l'observation du Pilote Hollandois qui en a dressé la Carte. Elle est située par le 12e degré, dix minutes de Latitude Septentrionale; elle s'étend 14. ou 15. lieuës, Sud-est & Nord-Ouest, & gît 12. à 13. lieuës à l'Est-Nord-Est du Cap *Saint Romain*, qui est dans la Province de *Venezuela*, dans le Continent de l'Amérique; elle fut habitée par les Espagnols dès l'année 1529. & en l'année 1634. les Hollandois s'en rendirent maîtres.

Cette Isle est peu considerable par elle-même, & ne seroit pas d'une grande utilité aux Hollandois sans la proximité des terres des Espagnols, avec qui ils font un grand Commerce; son terroir

est pierreux en plusieurs endroits, & sujet à des sécheresses; mais il s'y trouve des vallons, dont le fonds est très-bon; les Hollandois y ont planté des Cannes de sucre, de l'Indigo & des Cottonieres.

Lorsque les Hollandois en chasserent les Espagnols en 1634. Dom *Alonzo Lopez de Morla*, qui en étoit alors Gouverneur pour le Roy d'Espagne, y laissa, suivant la Capitulation, 2000. taureaux ou vaches, 9000. tant brebis, moutons qu'agneaux; 750. chevaux, & 1000. boucs ou chévres.

Il y a plusieurs Ports ou Rades dans cette Isle; celle par où on y entre, s'appelle *Sainte-Anne*; l'entrée du Port est large d'environ 160. pieds; il y a des rochers à bord en entrant, ce qui fait qu'il faut ranger la pointe de l'Est, qui demeure à stribord, & faire le Nord $\frac{1}{4}$ de Nord-Est pour entrer.

Dès qu'on est un peu avant dans la Baye, on trouve 18. brasses d'eau, & l'on peut moüiller ensuite par tout en sureté. Les Hollandois, pour entrer plus commodément, envoïent une amarre à terre du côté du Fort, & se hallent dessus jusqu'au quay. Les autres rades qu'on trouve dans cette Isle, sont *Sainte Croix*, *Sainte Barbe*, *Sainte Marie*, *Elpesca-*

dor, *Saint Michel*, *Sainte Marthe*, *Saint Juan*, & quelques autres petits havres dont on peut voir la ſituation ſur la Carte. Les Hollandois ont bâti à l'entrée de la Rade, *Sainte Anne*, un Fort, qu'ils appellent *Amſterdam*; on en peut voir le plan au bas de la Carte de l'Iſle.

Ils entretiennent une Garniſon de 50. hommes dans ce Fort; & il y a dans toute l'Iſle. 250. habitans portant les armes.

Les Sucreries, Indigoteries & Cottonneries, appartiennent aux principaux habitans qui en font la culture; les autres habitans qui n'ont pas de quoi acheter des Negres, élevent des beſtiaux, & cultivent des fruits, des légumes & du bled d'Inde, qui ſervent à leur nourriture, & en ont même de reſte pour en pouvoir vendre aux Etrangers.

Il y a des Marchands dans cette Iſle, aſſez riches pour pouvoir faire des magaſins des marchandiſes néceſſaires pour trafiquer avec les Eſpagnols, qui viennent ſouvent eux-mêmes de la *Terre-Ferme* de *Porto-Rico*, & de l'Iſle *Eſpagnole*, pour les acheter-là. Les Hollandois, comme je l'ai déja dit ailleurs, les tranſportent auſſi eux-mêmes dans les Places de la domination Eſpagnole à l'Amerique.

Les Espagnols achetent aussi à *Curaçao* les Negres que la Compagnie Hollandoise y fait passer de *Guinée*. Il n'y a pas de bonne eau à boire dans la partie de cette Isle, où est la principale habitation des Hollandois, on n'y peut pas non plus avoir de l'eau de pluïe dans les çiternes; les Hollandois en ont fait cependant bâtir une dans le Fort d'*Amsterdam*, qui sert comme de réservoir pour contenir l'eau nécessaire à tous les habitans, qui en envoïent chercher tous les jours dans une chaloupe construite exprès pour cet usage.

Les murailles de ce Fort sont d'une maçonnerie très-minée, & ne sont point terrassées. Il y a à une lieuë & demie au Sud-Est de la pointe Orientale de *Curaçao*, un Islot, qu'on appelle le petit *Curaçao*, qui n'a qu'une lieuë de long, & & un demi-quart de lieuë de large; derriere cet Islot, se trouve une bonne Rade où 10. ou 12. Vaisseaux peuvent moüiller; cet Islot est ordinairement rempli de toutes sortes d'oiseaux, & il y vient des Tortuës dans la saison.

CHAPITRE XVII.

De l'Isle de Bonnair.

CETTE Isle gît à l'Ouest $\frac{1}{4}$ de Nord-Ouest, & Ouest-Nord-Ouest, environ à 8. lieuës de l'Isle d'*Avés*; & par la Latitude de 12. degrez Nord, elle a 16. lieuës de tour; il y a une Rade à l'Ouest-Nord-Ouest de l'Isle qui est fermée par un Islot, qui est de l'autre côté; le fonds de cette Rade n'est pas des meilleurs, on passe ordinairement une amarre à terre pour y moüiller en sureté.

Il y a environ 15. ou 20. habitans Hollandois dans l'Isle de *Bonnair*, & quelques Indiens qui y élevent des bœufs, des moutons & des chevaux. Il y a aussi des Salines où l'on fait du sel; on trouve outre cela dans cette Isle du bois de Gayac, du bois rouge & des Cottonnieres.

Comme il n'y a aucune Forteresse dans cette Isle, elle sert de retraite aux Armateurs, qui croisent sur les vaisseaux qui vont à *Curaçao*.

CHAPITRE XVIII.

De l'Isle d'Arouba.

ELLE est à 6. lieuës de *Curaçao* à l'Ouest ou Ouest $\frac{1}{4}$ de Nord-Ouest de *Curaçao*; elle a environ 5. ou 6. lieuës de tour: quelques Hollandois & Indiens y élevent des bestiaux pour les habitans de *Curaçao*. Il n'y a qu'un seul moüillage à cette Isle, qui est fermé par un Islot qui est auprès; le fonds en est de sable, & on y peut moüiller par les cinq brasses.

Je ne ferai point la description de l'Isle *Saint-Eustache*, parce qu'aïant été possedée par les François, elle nous est assez connuë.

Route qu'on peut tenir pour aller à Curaçao, soit pour y négocier, ou s'emparer de l'Isle.

Les Hollandois vont reconnoître l'Isle de *Bonnair*, qui se reconnoit facilement par une petite Isle, qui en est éloignée de la portée du fusil du côté de l'Ouest Nord-Ouest. De l'Isle de *Bonnair* on voit celle de *Curaçao*, lorsqu'il fait un temps clair, qui demeure à l'Ouest $\frac{1}{4}$

de Nord-Oueſt, ſur laquelle il faut faire droite route en partant à la pointe du jour, afin de pouvoir y arriver, & reconnoître avant la nuit l'entrée du Port. On voit, en approchant de *Curaçao*, l'Iſlot, nommé le petit *Curaçao*, qui gît à une lieuë & demie au Sud-Eſt de la pointe Orientale de *Curaçao*, ce qui fait connoître qu'on tient une bonne route. Il faut ranger la Côte du Sud de l'Iſle de *Curaçao* à la portée du fuſil; & lorſqu'on eſt à 4. lieuës de diſtance de la pointe de l'Iſle, on voit le Fort, appellé *Amſterdam*, bâti ſur la pointe Orientale de la Baye *Sainte-Anne*. On y entre en largant les baſſes voiles, & rangeant le Fort qui demeure à Stribord; il faut en cet endroit faire porter une amarre à terre, ſur laquelle on ſe hâle juſqu'au quay, ce qui a abbregé le temps qu'on emploïeroit à l'envoïer dans la Baye.

Si l'on alloit comme ennemi dans cette Iſle pour s'en emparer, il faudroit encore plus exactement reconnoître *Bonnair*, afin d'être plus aſſuré; parce que ſi on ſe méprenoit, & qu'on allât droit à *Curaçao*, on ſe trouveroit ſous le vent des Ports, qu'il ſeroit impoſſible de regagner, à moins que d'aller courir au Nord vers l'Iſle *Eſpagnole*,

les

les marrées & courants, entre *Curaçao* & la *Terre-Ferme*, portant à l'Ouest avec une si grande rapidité, que tous les efforts qu'on voudroit faire en côtoyant en cet endroit pour regagner le vent, seroient inutiles ; mais lorsque l'on est sous l'Isle *Espagnole*, le plus près que l'on peut, on fait des bordées pour attraper la pointe Orientale, après quoi l'on rebande à l'autre bord pour regagner *Bonnair*.

Etant moüillé à la rade de cette Isle ; il faut tâcher de faire quelque prisonnier, pour sçavoir ce qui se passe à *Curaçao*, & en partir à la pointe du jour pour venir moüiller à la Baye *Sainte Barbe*, qui est à deux lieuës & demie à l'Ouest $\frac{1}{4}$ de Nord-Ouest de la pointe la plus Orientale de *Curaçao*, & à deux lieuës à l'Est, ou $\frac{1}{4}$ de Sud-Est de la Baye *Sainte-Anne*, où est le Fort & la Ville.

Il faut par précaution détacher des chaloupes, deux ou trois heures avant que les vaisseaux partent. Ces chaloupes reconnoîtront, & sonderont l'entrée de cette Baye, & deux y demeureront moüillez pour servir de marques aux vaisseaux ou balises, qui par ce moïen

entreront, & moüilleront facilement.

Aussi-tôt qu'il y auroit des troupes à terre, il faudroit faire promptement un détachement, qui marchât en diligence vers le Fort & la Ville, afin de couper les habitans qui viendroient s'y rendre de tous les quartiers de l'Isle, sur les signaux de coups de canon qu'on leur donne du Fort.

Il faudroit débarquer du canon, & le mener par terre de *Sainte-Barbe*, à un endroit qui donne sur la Baye *Sainte Anne*, sur la Ville & sur le Fort. Cette batterie batteroit non seulement le Fort, mais aussi la Cîterne qui est appuïée sur la muraille du Fort de ce côté-là. Il faudroit aussi prendre quelque poste sur le bord de la Baye, d'où l'on pût empêcher que les chaloupes n'apportassent des vivres & de l'eau dans le Fort.

Chacun sçait que les François ont fait deux tentatives pour se rendre maîtres de cette Isle; la premiere se fit en 1673. par M. de *Bas*, qui pour lors étoit Gouverneur des Isles Françoises de l'Amérique; il partit de la *Martinique*, & alla moüiller en cinq jours a *Bonnair*; il se rendit de-là à la Baye *Sainte-Barbe*, où il fit descendre les troupes qu'il avoit avec lui & l'Artillerie, en attendant

l'arrivée du vaisseau du Roy, qui avoit passé à la Côte de *Saint-Domingue*, pour y prendre 4. ou 500. Flibustiers François, sur lesquels M. de *Bas* avoit compté, pour l'execution de cette entreprise; mais aïant appris le malheur qui étoit arrivé à ces Flibustiers, de s'être perdus sur la côte de l'Isle de *Porto-Rico*, il se rembarqua avec ses gens, ne pouvant rien entreprendre sur le Fort de *Curaçao* sans les Flibustiers, qui faisoient partie des forces qui lui étoient nécessaires pour cette entreprise.

Le Roy forma en 1678. le projet d'une nouvelle entreprise sur cette Isle, & elle auroit réüssi, si la plus grande partie des vaisseaux de l'Escadre que commandoit M. le Mareschal d'*Estrées*, qui étoit chargé de l'exécution de ce dessein, ne s'étoient perdus sur les Isles d'*Avés*, où ils toucherent par la faute des Pilotes.

Il m'a paru ici que les Hollandois ont extrêmement craint pendant la derniere Guerre, les pertes qu'ils pouvoient faire dans le Commerce de *Curaçao*, si les Armateurs François s'étoient avisez de croiser sur eux. On peut voir, par ce que j'ai marqué de ce Commerce, qu'il est très-considerable pour les Hollandois,

leur servant à débiter directement une grande partie de leurs marchandises, & à amasser une partie de l'or qui leur est nécessaire pour leurs autres Commerces.

On a pû voir aussi que tous les vaisseaux qui entrent à *Curaçao*, doivent reconnoître l'Isle de *Bonnair* de quelque part qu'ils y viennent, de sorte qu'une ou deux Fregates de 30. à 36. piéces de canons, qui auroient été moüillées à l'ancre sous cette Isle, avec des Sentinelles que les Armateurs auroient pû poster à terre, auroient découverts sans être vûs, tous les bâtimens qui auroient paru en Mer; & les Armateurs aïant aussi-tôt mis à la voile, s'en seroient emparez sans beaucoup de peine; les vaisseaux Marchands Hollandois lorsqu'ils arrivent de ce côté-là, étant ordinairement sales & extrêmement chargez, & n'aïant qu'un petit équipage qui s'affoiblit toûjours dans la longueur de la traverse.

Ce qui rendroit cette entreprise plus facile aux Armateurs François, est que leurs équipages pourroient se nourrir, pendant le temps qu'ils seroient moüillez à la rade de l'Isle de *Bonnair*, des bestiaux qui se trouvent dans cette Isle, & du poisson qu'on pêche sur la Côte.

On sçait aussi qu'ils pourroient envoïer facilement & en peu de temps, les prises qu'ils y feroient au petit *Goave*.

CHAPITRE XIX.

Des Colonies de Surinam & de Berbiche.

CET établissement des Hollandois est dans le Païs de la *Guyane*, au Continent de l'Amérique méridionale, qui s'étend entre les rivieres des *Amazones* & de *Oronocque*.

Surinam est sur la riviere du même nom, dont l'entrée est par 6. degrez 45. minutes de Latitude Septentrionale selon quelques-uns, & selon d'autres, à 7. degrez ; elle a des bans de sable à l'embouchure, qui n'empêche pas qu'on n'y trouve trois brasses d'eau en pleine mer, & quelque chose de plus dans les grandes marées.

La largeur de cette riviere est d'environ une lieuë jusqu'à 4. ou 5. lieuës au-dessus, où elle se sépare en deux branches, dont l'une s'étend vers l'Est, se nomme *Combuque*, & l'autre qui s'étend vers l'Oüest, continuë à porter le nom de *Surinam*, chacune de ces deux rivieres a environ demie lieuë de large ;

& elles sont si profondes l'une & l'autre, que les vaisseaux Marchands les peuvent monter 25. ou 30. lieuës. On peut aller par terre de l'une à l'autre, en traversant de grandes prairies, pourvû que ce ne soit pas dans le temps des pluïes.

Environ deux lieuës au-dessus de l'embouchure de la riviere, on trouve un Fort revêtu de pierres, nommé *Par-amaribo*, qui est vis-à-vis de la branche, appellée *Surinam*.

Tout auprès de ce Fort, il y a un Bourg de 70. ou 80. maisons; & plus haut sur un ruisseau qui se décharge dans la même riviere, on voit une maison assez bien bâtie, appartenante autrefois au sieur de *Sommelsdyck*, Gouverneur de la Colonie, qui fut assassiné par sa Garnison, qui se révolta en l'année 1688. En montant la même riviere, il y a un Bourg nommé la *Pointe de sable*, où il y a 40. ou 50. maisons habitées par des Hollandois; au-dessus de ce Bourg est le quartier des Juifs ainsi nommé, parce que plusieurs de cette Nation s'y sont établis. C'est ici & aux environs que se trouvent les meilleurs habitations de la Colonie; mais en l'année 1684. Mademoiselle de Sommelsdyck, étant venuë à *Surinam*, elle fit défricher des habita-

tions encore plus haut, & s'y établit avec une troupe de gens de sa secte, qu'on nomme les *Labadistes*, dont on a donné aussi le nom à ce nouveau quartier.

Les plus hautes habitations de la Colonie de *Surinam*, s'étendent à environ 30. lieuës de la Mer ; mais il ne sera pas possible de les pousser plus haut, à cause des saults & chutes d'eau qui se trouvent plus loin en divers endroits de la riviere, ce qui l'empêche d'être navigable.

Dans le confluent des deux rivieres nommées *Combuque* & *Surinam*, est un Païs presque tout couvert d'eau, nommé *Krabbe-Basch*, sur lequel on avoit dessein de bâtir un Fort, qui auroit pû défendre l'entrée de deux rivieres, mais le terrein ne l'a pas permis.

Pour assurer l'entrée de la *Combuque*, on a construit un Fort sur le confluent de cette riviere, & de celle de *Cottica* qui s'y décharge. Il y a aussi plusieurs habitations qui s'étendent à 15. ou 16. lieuës le long de la riviere de *Combuque*, & qui sont la plûpart sur des petites rivieres ou ruisseaux qui s'y déchargent.

On compte qu'il y a presentement plus de 500. familles dans cette Colonie,

& environ 400. habitations ; l'avantage qu'on trouve à y établir des sucreries, augmentera sans doute considerablement le nombre des habitans.

Les Hollandois comptent déja qu'avant qu'il soit trois ans, cette Colonie leur pourra fournir tous les sucres necessaires pour la consommation des Provinces-Unies, en sorte qu'ils pourront bien-tôt se passer des Castonades du *Bresil*, des Sucres des Colonies Angloises, & des Sirops & Melaces qu'ils tirent à present de France, ce qui seroit préjudiciable aux rafineries établies dans ce Royaume, qui ne peuvent gueres trouver le débit de leurs Sirops & Melaces que dans les Provinces-Unies.

J'ai déja marqué, en parlant en general de la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales, qu'elle permet aux particuliers Hollandois de commercer à *Surinam*, moyennant un droit qu'ils lui payent ; mais je dois dire ici les marchandises avec lesquelles la *Compagnie* aussi-bien que les particuliers, y font leur Commerce. Ces marchandises sont farines en baril, bœuf & lard salé ; Toiles de toutes sortes de prix, sur-tout des grosses, pour habiller des Noirs, & faire des sacs, cloux de toutes sortes, particu-

ſterement pour cloüer les bariques à ſucres; des chaînes de fer de 8. à 10. pieds de long pour attacher les bâteaux, ou canots avec des cadenats; des ferremens à remuer la terre, des haches, pelles, & ſerpes de fer; toutes ſortes de ferrures pour des bâtimens; de la quinquaillerie & verrotterie; chaudieres, marmites & pots de fer; poëlles & autres uſtanciles de cuiſine; étoffes légeres, boutons de ſoïe, fil, & autres aſſortimens pour les habits; bas de ſoïe & de laine; ſouliers à homme & à femme; chapeaux, gants & évantails; huile d'olive; bœure & fromage, jambons; ſavons & chandelles de ſuif; poivre, cloux de gerofle, muſcades & cannelle; aiguilles, épingles, & papier à écrire; poudre à fuſil, & plomb à gibier. Pots & cruches de terre, depuis 2. juſqu'à 8. pintes; Bombazin gris & brun; Dentelles de prix modique, Toile de cotton imprimée, & Toile d'*Oſnabruck*. Robes de chambre de 4. à 5. florins la piece; fil à coudre, & galon de toute couleur & ſortes. On porte auſſi des vins de *Madere* qu'on prend ſur le lieu, & du vin de France & du Rhin.

Les Anglois de la *Nouvelle-Angleterre* & de la *Nouvelle-Yorck* ont commercé

auſſi avec la Colonie de *Surinam*, & y portent des farines, de la moruë, des anguiles & du ſaumon ſalé, dont ils ſont païez en argent, en ſirops & melaſſes, ne leur étant pas permis d'y charger des ſucres, qui doivent être tous apportez dans les Provinces-Unies.

Les comptes de tout ce qui ſe vend & s'achete en cette Colonie, ſe font en argent monnoyé, comme florins, ſols & penninges, qui ſont la monnoye ordinaire de Hollande. L'habitant du Païs qui ne peut pas payer la valeur de tout ce qu'il achete en argent comptant, met un prix au ſucre qu'il donne en échange, & le ſucre eſt ordinairement évalué à un ſol la livre plus ou moins, ſelon le prix courant, auquel il ſe vend en Hollande. On eſtime qu'il ſe fabrique à preſent 12. à 13. millions de ſucre à *Surinam*; mais on prétend augmenter conſiderablement cette quantité, par le moïen des Hollandois qui s'y vont établir, & d'un plus grand nombre de Negres, que la Compagnie s'eſt engagée d'y envoïer; ce qu'elle n'avoit pû exécuter pendant la derniere guerre. On a commencé à y cultiver du Cacao, qui y réüſſit mieux que l'Indigo & le Cotton.

Les Rivieres qui ſont en ce Païs-là,

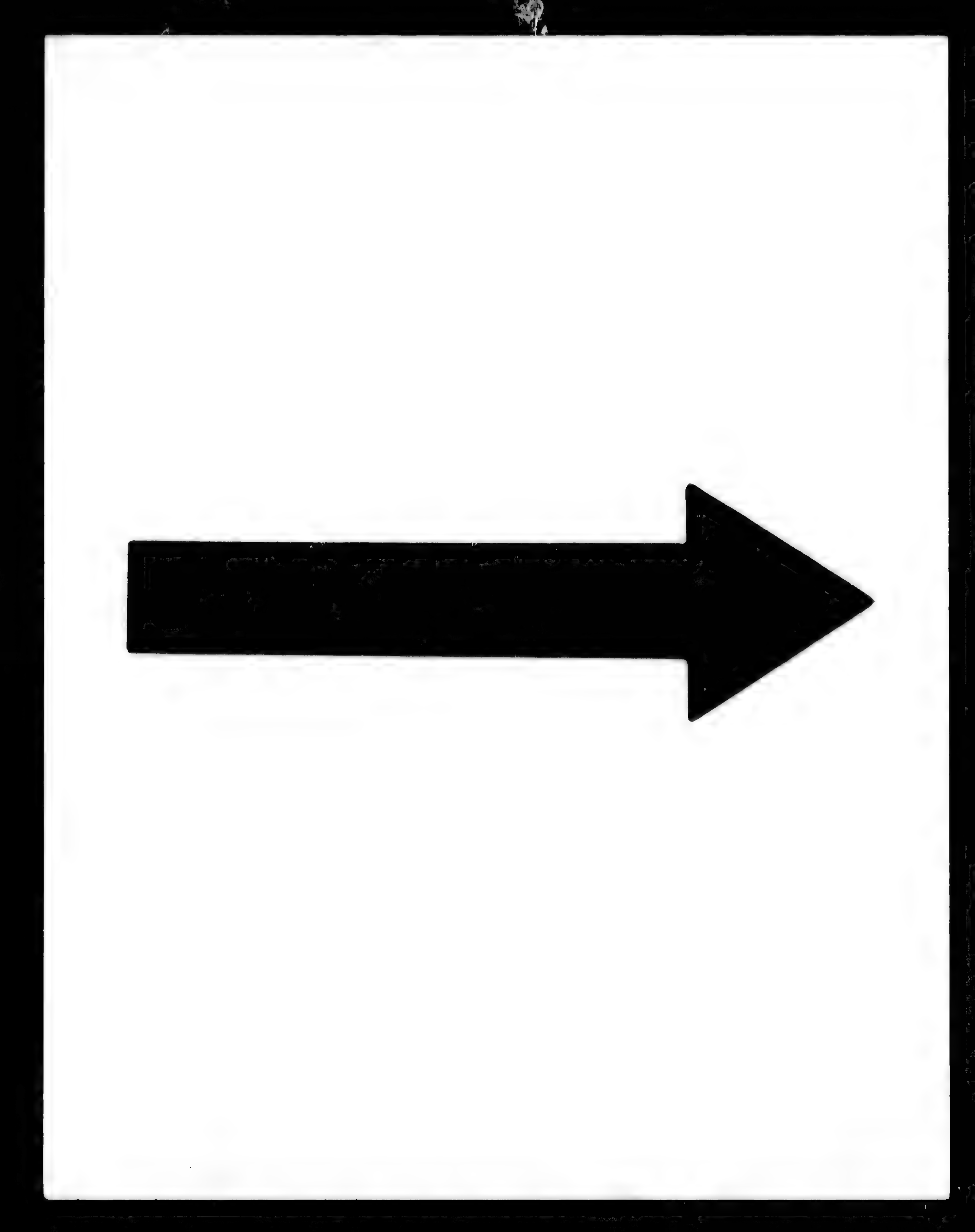
abondent en poisson de toute sorte ; il s'y trouve aussi quantité, d'un poisson nommé *Torpille*, qui jette une humeur si froide, qu'elle engourdit les mains des Pêcheurs ; en sorte que plusieurs, pour avoir eu les mains aussi engourdies par la rencontre de ce poisson, ont péri à la mer, ne pouvant plus manœuvrer.

Les nuages qui s'élevent en l'air depuis la fin de Novembre jusqu'au mois de Juin, y rendent la chaleur très-moderée, à cause des grandes pluïes qui rafraîchissent la terre, & des vents de Nord-Est : mais la chaleur y est insupportable pendant les mois de Juillet, Août, Septembre, Octobre & Novembre.

Comme ce Païs est près de la Ligne Equinoxiale, les plus longs jours ne sont que de 12. heures & demie, & les plus courts de 11. & 12.

Les fruits du Païs sont les ignames, les bananes, figues d'inde, goyaves, ananas, bled d'inde, & la racine de manioc dont on fait la cassave, qui est le pain du Païs ; comme tous ces fruits qui se trouvent aussi dans les Colonies Françoises, sont assez connus, je n'en dirai rien ici.

Les oranges, citrons de plusieurs sor-





tes ; melons d'eau, & melons semblables à ceux de France ; raisins & figues y ont été portez d'Europe, & y produisent très-bien.

CHAPITRE XX.

De la Colonie de Berbiche.

ELLE est située dans le même Païs de *Guyane* sur la riviere, nommée *Berbiche*, à 25. lieuës à L'Ouest $\frac{1}{4}$ de Nord-Ouest de *Surinam*.

Les Sieurs *Vanrées* & *Vanpierre* de Zelande, sont les propriétaires du fonds de cette Colonie, en aïant fait l'établissement à leurs dépens.

L'embouchure de la riviere de *Berbiche* est par les 6. degrez 40. minutes de Latitude Septentrionale. Il y a à l'entrée une petite Isle à l'Est, de laquelle il faut passer lorsque la riviere s'ouvre, & vous demeurez directement au Sud. Cette Riviere a flux & reflux, & les bords en sont fort agréables, étant remplis de très-beaux arbres des deux côtez ; mais elle a peu de profondeur, & les bâtimens Hollandois ne peuvent achever de prendre leur charge qu'au bas de cette riviere.

A 14. lieuës ou environ de son embouchure, on trouve le Fort Nassau, dans lequel il y a 60. hommes, tant soldats, Commis, que Domestiques; & montant plus haut, on trouve 5. ou 6. Sucreries qui s'étendent jusqu'à un certain lieu, nommé *Markaay*, & c'est en quoi consiste la Colonie; au-dessus de *Markaay*, le Païs devient montagneux, & la Riviere n'est plus navigable; six lieuës plus loin on trouve la source de la Riviere, & on voit encore dans ces endroits des marques, qu'il y a eu autrefois des Espagnols établis en ce Païs.

Le Commis qui est à *Berbiche*, traite tous les ans environ de 100. barils de *Rocou* avec les Indiens des environs, & il vient un vaisseau tous les ans, qui charge tous les Sucres & le *Rocou* qui s'y trouvent.

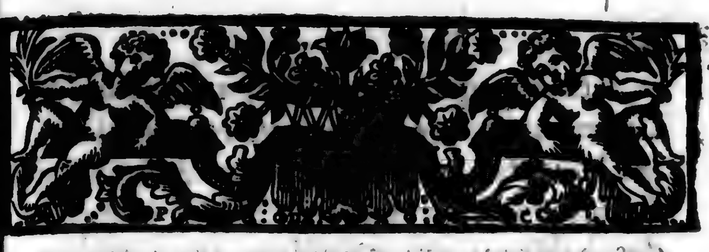
CHAPITRE XXI.

Route que doivent tenir les Vaisseaux, qui vont d'Europe à Surinam & à Berbiche.

IL faut faire route sur les Isles *Canaries*, & passer environ 16. lieuës à l'Ouest de l'Isle de *Fer*, qui est la plus Occidentale des *Canaries*, où l'on trou-

ve ordinairement les vents du Nord-Est, & Est-Nord-Est. De-là il faut faire route au Sud-Ouest $\frac{1}{4}$ de Sud, pour aller vers les Isles du *Cap-Vert*, ou étant arrivé par environ la hauteur de 17. degrez de Latitude Septentrionale; on doit courir au Sud-Ouest, jusqu'à la hauteur de 4. degrez, ou 4. degrez 30. minutes Sud-Ouest, pour chercher la terre, en approchant de laquelle il faut sonder souvent; & enfin on trouvera fonds par 70. 60. & 50. brasses, & des courans violens, qui portent vers l'Ouest le long de la terre.

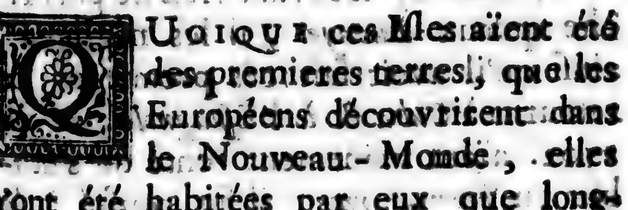
On reconnoîtra l'Isle de *Cayenne* par deux rochers, nommez les *Constapels*, qui sont au large de terre vers l'Est, à environ dix lieuës, & en faisant route à l'Ouest-Nord-Ouest, le long de la Côte, on verra à 7. lieuës à Ouest-Nord-Ouest de l'Isle de *Cayenne*, une terre fort haute, ce qui sert de connoissance. Enfin faisant route le long de la Côte, on trouvera la riviere de *Surinam*, qui est par la Latitude qu'on a déja dite, & à environ 90. lieuës Ouest-Nord-Ouest de *Cayenne*.



MEMOIRE DES ISLES FRANÇOISES DE L'AMERIQUE MERIDIONALE, APPELLE'ES ANTILLES.

ABBREGE' DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE PREMIER.



QUOIQUE ces Isles aïent été des premieres terres, que les Européens découvrirent dans le Nouveau-Monde, elles n'ont été habitées par eux que long-temps après cette découverte.

Les Espagnols conduits par *Christophle Colomb*, en 1492. découvrirent d'abord les Isles *Lucayes*, en plusieurs desquelles ils descendirent; mais n'aïant trouvé que des habitans qui n'avoient pour toutes richesses que quelques fruits dont ils se nourrissoient, ils poursuivirent leur route, & arriverent à l'Isle de *Cuba*, ensuite à l'*Espagnole*, dans lesquelles aïant trouvé des habitans ornez de plaques & de grains d'or, ils crurent avoir rencontré des terres dignes de leur attachement, & y commencerent des Colonies.

CHAPITRE II.

Découverte des Antilles.

AU second Voyage que *Christophle Colomb* fit en Amerique, qui fut en 1493. il prit sa route par les *Antilles*, & descendit à la *Martinique*, à la *Guadeloupe*, & en quelques autres de ces Isles; mais n'y trouvant rien de plus riche qu'aux *Lucayes*, il les négligea, ainsi qu'il avoit fait ces premieres, & retourna à *Cuba* & à l'*Espagnole*; & en 1502. aïant vainement tenté de s'établir en *Terre-Ferme*, il fut poussé à la *Jamaïque*, où il jetta les fondemens d'une

troisiéme Colonie. Cependant il y a bien de l'apparence que les Espagnols aïant cultivé les terres de ces trois Isles, & les trouvant fertiles & abondantes en plusieurs choses recherchées en Europe, se seroient attachez aux autres Isles pour en tirer le même profit, si la Découverte qui fut faite en 1515. de la Côte du Sud en *Terre-Ferme* par *Vasco Nuñez de Balboa*, & ensuite par *François Pizarro* & *Diego d'Almagre* en 1531. n'avoit attiré de ce côté-là toute l'avidité de cette Nation, par les trésors immenses qui y furent trouvez.

CHAPITRE III.

Les Espagnols par leur vigilance & severité, ont empêché pendant long-temps les Etrangers d'avoir part aux trésors de ces Isles.

LE bruit de toutes ces richesses s'étant répandu en Europe, chacun songea à les partager ; mais la vigilance des Espagnols en priva pendant long-temps tous les Etrangers ; & sous prétexte d'une Bulle accordée par *Alexandre* VI. à *Ferdinand* & *Isabelle*, Roy & Reine d'Espagne, par laquelle il leur

donnât la propriété & souveraineté en tous les Païs par eux découverts dans le Nouveau-Monde. Ils traiterent de Corsaires, & punirent de mort tous les Etrangers, qu'ils trouvoient navigans dans l'une & dans l'autre Mer de l'Amérique.

Malgré cette sévérité, les Etrangers ne pouvant se résoudre à renoncer à de si riches Païs, alloient sans cesse croiser sur ces Côtes, tant pour épier quelque occasion de s'y introduire, que pour se saisir des vaisseaux Espagnols, qui alloient de Port en Port, & qui revenoient en Europe richement chargez; mais comme les Espagnols prenoient plusieurs de ces Avanturiers, & que souvent les tempêtes fort frequentes en ces Mers-là, les obligeoient de relâcher dans les Ports de cette Nation, où ils recevoient toûjours de rigoureux traitemens; ils songerent à chercher quelque retraite, où ils pussent se mettre à couvert de l'un & de l'autre inconvénient.



CHAPITRE IV.

Quel a été le premier des Etrangers qui a formé une Colonie aux Isles.

LE premier de tous les Etrangers, qui forma le dessein avec succès, fût *Nambuc*, Cadet d'une bonne Maison de Normandie, & Capitaine d'un vaisseau du Roy.

Celui-ci en 1625. après un long combat qu'il avoit soûtenu contre un navire Espagnol beaucoup plus fort que lui, aborda à l'Isle *Saint-Christophle*, plûtôt à dessein de s'y rajuster que de s'y établir; cependant aïant rencontré en cette Isle quelques François, qui en divers temps & par divers accidens, y avoient été jettez, il entreprit d'y former une Colonie. Il fut fortifié dans ce projet par l'arrivée d'un Capitaine Anglois, nommé *Vaernard*, qui presque en même temps y aborda aussi.

Ils convinrent ensemble qu'ils s'y établiroient, que l'Isle seroit partagée entre les deux Nations; & que non seulement ils y vivroient en paix les uns avec les autres, mais qu'ils se soûtiendroient mutuellement, & uniroient leurs forces

contre tous ceux qui voudroient attaquer l'une ou l'autre Colonie. Cela étant ainsi arrêté, *Nambuc* retourna en France, & *Vaernard* en Angleterre, où sur leur rapport, les deux Rois établirent chacun de leur côté une Compagnie pour le Commerce des Isles de l'Amérique ; & c'est-là l'origine de ce Commerce, que j'entreprens d'expliquer, après que j'aurai dit un mot en general des Lieux où il se fait.

Ce que l'on appelle les *Antilles*, sont 28. Isles, situées depuis le 11e jusqu'au 19e degré de Latitude Septentrionale, qui forment comme un demi cercle devant l'Isthme, communément appellée de *Panama*.

CHAPITRE V.

Dénombrement des Antilles.

CES Isles sont à commencer par la pointe Meridionale, *Tabago*, la *Grenade*, les *Grenadins*, *Bekia*, *Saint Vincent*, la *Barbade*, *Sainte-Lucie* ou *Sainte-Alouzie*; la *Martinique*, la *Dominique*, *Marie-Galande*, *Saint-Thomas*, les *Saints*; l'Isle d'*Avés*, la *Guadeloupe*, *Montserrat*, la *Rédoüde*, *Antiqua*,

la Barboude, Saint-Christophle, Nieves, Saint-Eustache, Saba, Saint-Barthelemy, Saint-Martin, l'*Anguille*, *Sombr.'e*, la *Negade*, les *Vierges*, & *Sainte-Croix*.

De ces Isles, des unes sont habitées, les autres sont inhabitées.

De celles qui sont habitées, les unes le sont par les Sauvages, les autres par les Européens.

Et de celles qui sont habitées par les Européens, les unes le sont par les François, les autres par les Anglois, quelques autres par les Hollandois, & une seule par le Roy de *Danemark*.

Isles habitées par les Sauvages.

Les Isles habitées par les Sauvages, sont *Saint-Vincent*, *Sainte-Alouzie*, la *Dominique*, & quelques autres peu importantes.

Isles habitées par les François.

Les Isles habitées par les François, sont la moitié de *Saint-Christophle*, la *Martinique*, la *Guade-loupe*, *Marie-Galande*, la *Grenade*, les *Saints*, *Saint Barthelemy*, *Sainte-Croix*, une partie de *Saint-Martin*, & *Tabago*.

Ils possedent encore la *Tortuë*, qui est au Nord de l'Espagnole, & une grande

partie de cette Isle même, qu'on appelle la Côte de *Saint-Dominique.*

Isles habitées par les Anglois.

Les Isles habitées par les Anglois, sont la *Barbade*, *Montserrat*, *Antiqua*, une partie de *Saint-Christophle*, la *Barboudes*, *Nieves*, *Saba*, l'*Aiguille* & *Bekia*; ils possedent aussi la *Jamaïque*, située au Sud de *Cuba*, qu'ils prirent sur les Espagnols en 1655.

Isles habitées par les Hollandois.

Les Isles habitées par les Hollandois, sont *Saint-Eustache*, & les Isles d'*Oruba*, de *Curaçao* & de *Bonnair*, sur la Côte de *Venezuela*.

Le Roy de Danemark possede l'Isle *Saint-Thomas*, qui est une des *Vierges*; toutes les autres Antilles sont inhabitées : sçavoir, les *Grenadins*, la *Desirade*, l'Isle d'*Avés*, la *Redoudé*, *Sombrer*, la *Negade*, & toutes les *Vierges*, excepté *Saint-Thomas*. On peut voir par la distribution que je viens de faire des Isles Antilles, que je les considere seulement dans l'état où elles étoient en 1689. & non suivant les divers changemens qu'elles ont reçûs depuis cette derniere Guerre, lesquels j'expliquerai ci-après.

CHAPITRE VI.

Ancienne Division des Isles de l'Amérique.

LEs Espagnols diviserent d'abord toutes les Isles de l'Amérique, tant Antilles, qu'autres en *Isles au vent*, & *Isles sous le vent*, qu'ils appelloient Isles *Barlo-vento*, & Isles *Sotto-vento*. Les *Isles au vent* ou *Barlo-vento*, furent les *Antilles*, & les Isles sous le vent, ou *Sotto-vento*, toutes celles qui sont *au-dessous*, en tirant au Sud-Ouest.

Cette même division fut depuis appliquée aux *Antilles* à l'égard les unes des autres. On a appellé *Isles au vent* celles qui sont à l'*Est*, ou au Nord-Est de *Saint Christophle*, & Isles *sous le vent*, celles qui sont à l'*Ouest*, ou au Nord-Ouest de la même Isle. Cette distinction s'est faite par rapport à *Saint-Christophle*, parce cette Isle a été le premier & pendant long-temps, le principal établissement des François & des Anglois aux *Antilles*, & par rapport au vent d'Est, parce que c'est celui qui regne d'ordinaire dans cette Mer.

Il seroit trop long & même inutile de faire ici la description de toutes les An-

tilles. Je me contenterai, & il suffira, pour la fin que je me suis proposée, de décrire briévement celles qui sont possedées par les François, puisque ce n'est que du Commerce que cette Nation fait en ces Païs-là, que je dois parler ici.

CHAPITRE VII.

Description des Isles Françoises.

L'Isle de *Saint-Christophle* est ainsi nommée de *Christophle Colomb*, qui lui donna ce nom dans la découverte qu'il en fit en 1493. Elle est située au 17e degré 30. minutes de Latitude Septentrionale. Elle a 25. lieuës de tour; tout le milieu de l'Isle est inhabitable, parce que'lle n'est remplie que de montagnes hautes & stériles; le reste de son terroir est léger, sabloneux, abondant, & coupé de diverses rivieres qui descendent des montagnes.

Dès le premier établissement des François & des Anglois à *Saint-Christophle*, fait en 1625. l'Isle fut partagée en quatre quartiers, deux desquels sont occupez par les François, & les deux autres par les Anglois.

Les Anglois occupent la pointe Orien-

tale

tale & Occidentale de l'Isle, & les François le reste. Les Quartiers des Anglois sont fort arrosez de Rivieres; ceux des François le sont peu, & souvent le manque d'eau les a fait souffrir beaucoup dans les temps de sécheresse.

Les François ont quatre fonds dans leurs Quartiers, les Anglois n'en ont que deux dans les leurs; mais les Quartiers des Anglois ont toûjours été de beaucoup plus peuplez que ceux des François.

Salines & Mines.

Il y a dans cette Isle des Salines & des Mines de souphre & d'argent. Les Salines sont dans les Quartiers des François, & les Mines de souphre & d'argent dans ceux des Anglois. Ils ne font aucun usage de leurs Mines de souphre & d'argent; parce que le métal en est si mêlé de sel volatil, qu'il s'évapore entierement quand on veut le purifier.

Troupes & nombre des Habitans & autres.

Par les revenus & recensemens faits en 1689. on a trouvé dans les Quartiers François de cette Isle 149. hommes de troupes reglées, 1854. habitans ma-

riez ou Garçons, les deux tiers portans les armes.

Cent ſeize engagez, & 4160. Negres, le tout faiſant 6279. hommes, ſans compter les femmes & enfans.

LA MARTINIQUE.

L'Iſle de la *Martinique* eſt ſituée au 14e degré 30. minutes au-deçà de la Ligne.

Elle a 45. lieuës de circuit & 16. de long. Son terrein eſt plein & uni du côté de l'Eſt; du côté de l'Oueſt il eſt montagneux. Il y a plus de 40. Rivieres, l'eau deſquelles eſt excellente.

Il y a dans cette Iſle une Baye ou cul de ſac qu'on appelle *Carenage*, qui eſt le ſeul azile que les vaiſſeaux puiſſent trouver dans les *Antilles* contre les ouragans, qui d'ailleurs ſont peu frequentez à la *Martinique*.

Avantage de cette Iſle.

Un des plus grands avantages de cette Iſle, eſt qu'étant au paſſage des vaiſſeaux qui vont aux Indes, tous ceux des François, & même la plus grande partie de ceux des Etrangers s'y arrêtent en paſſant.

Il y a dans la *Martinique* 180. hom-

mes de Garnison, 2820. habitans, 195. Engagez, & 11766. Negres, faisant en tout 14961. hommes.

LA GUADELOUPE.

La *Guadeloupe* a pris son nom de sa ressemblance avec les montagnes de *Nôtre-Dame de la Guadeloupe* en Espagne. Elle est située au 16e degré vers le Septentrion.

Elle a environ 44. lieuës de circuit. Elle est separée en deux par un petit bras de Mer, que l'on nomme la Riviere-salée. La partie Orientale s'appelle la grande-Terre, peu fertile & peu habitée. La partie Occidentale est nommée la petite Terre, & c'est celle-là qui est proprement la *Guadeloupe*.

De toutes les Isles Françoises, celle-ci est la plus abondante, elle est arrosée de plus de 50. Rivieres, plusieurs desquelles portent bâteau dans ses terres.

Les eaux y sont si bonnes, qu'avant qu'elle fût habitée par les François, toutes les Flottes d'Espagne étoient obligées par Arrêt du Conseil des Indes, d'y en prendre en passant.

Il n'y a dans cette Isle qu'une Garnison de 50. hommes & 1089. habitans.

MARIE-GALANDE.

Marie-Galande eſt au 15ᵉ degré 40. minutes.

Elle a ſix ou ſept lieuës de long, quatre de large & 18. de tour. La beauté de ſon aſpect lui fit donner ce nom par les Eſpagnols lorſqu'ils la découvrirent. Elle eſt au vent de toutes les Iſles Françoiſes, ce qui eſt un grand avantage.

Il y a une Riviere. Le terroir en eſt très-bon. On y fait du ſucre, du tabac, du coton, de l'indigo, & de toutes les choſes que produiſent les autres Iſles. Il y a dans *Marie-Galande* 24. hommes de Garniſon, & deux cens dix-ſept habitans.

LA GRENADE.

Sa ſituation.

La Grenade eſt au 12ᵉ degré 16. minutes; elle a huit ou dix lieuës de long.

Son terroir eſt bon, & ce ſeroit la plus abondante de nos Iſles, ſi elle avoit été cultivée avec autant de ſoin que les autres; mais comme elle eſt fort éloignée de nos Colonies, & qu'elle eſt hors de toutes les routes, elle a toûjours été extrêmement negligée & preſque abandonnée.

Il y a plusieurs Rivieres, & toutes les choses que produisent les autres Isles, y viennent en abondance.

Il y a un bon Port, & un Fort qui n'est pas achevé, avec une Garnison de 50. hommes, 173. habitans, 34. Engagez, & 438. Negres, en tout 695. hommes.

LES SAINTS.

Les *Saints* sont quatre petites Isles ramassées, & qui forment entre-elles une très-belle rade. Elles contiennent en tout environ l'espace de cinq lieuës. Le terroir n'en est pas bon, & ne produit que du tabac; aussi ne sont-elles gueres estimées, & d'autant moins qu'elles manquent d'eau douce. Elles sont situées au 16e degré.

SAINT-BARTHELEMY.

L'Isle de *Saint-Barthelemy* est au 17e degré. Elle n'a que 7. à huit lieuës de tour. Son terroir est peu fertile; on n'y fait que du tabac, & elle n'est considerable que par son havre qui est excellent. Il y a 177. habitans.

SAINTE-CROIX.

Sainte-Croix est au 18e degré, elle a

20. lieuës de long. Son terrein est partout plein & uni. Elle est abondante en toutes choses. Il y a quantité de Rivieres, mais l'air y est mal sain, & les habitans, qui n'y sont retenus que par autorité, en desertent comme d'une prison. Elle a trois Ports, deux du côté du Nord, & un de celui du Sud, tous trois, beaux & commodes. Cette Isle pourroit être utile par sa proximité de *Porto-Rico,* qui appartient aux Espagnols, & par le moïen de laquelle on pourroit lier avec eux le Commerce à la longueur de la Pique.

M. *Dubois* qui en étoit Gouverneur en 1659. avoit commencé de l'établir à *Madrid*; le Gouverneur Espagnol fut révoqué, & le cours de ce Commerce interrompu.

L'ISLE DE S. MARTIN.

Sa situation.

L'Isle de *Saint-Martin* est au 18e degré 16. minutes. Elle a 16. lieuës de circuit, 6. de long & 4. de large. Son terroir est fort sec, peu abondant, & ne produit que du Tabac & de l'Indigo. Il n'y a ni Rivieres, ni Fontaines.

Les habitans sont au nombre de 190,

Ils n'y subsistent que par le moïen des Cîternes. Il y a d'excellentes Salines.

TABAGO. Sa situation

L'Isle de *Tabago* est au 11[e] degré 30. minutes. Elle a trente-deux mille de long, & onze de large.

L'air y est fort sain & temperé. On y fait du Sucre & du Tabac. Il y avoit du temps des Hollandois, quatre Forts dans cette Isle, un desquels qui défendoit la Rade, étoit bien fortifié. Elle n'est presque pas habitée presentement.

Quoique la *Tortuë* & la *Côte Saint Domingue*, ne soient point comprises parmi les Antilles, je ne laisserai pas d'en faire ici la description, d'autant qu'elles en tirent leur origine, & qu'on fait dans ces Isles le même Commerce que dans les autres. Je décrirai aussi l'Isle de *Cayenne*, afin de comprendre dans ce Mémoire tous les établissemens des François dans l'Amérique Meridionale.

LA TORTUE.

L'Isle de la *Tortuë* est ainsi nommée de sa figure, qui de loin ressemble à une Tortuë. Elle est située au 20[e] degré 30. minutes en-deçà de la Ligne. Elle est au Nord de l'*Espagnole*, & n'en est

éloignée que de trois quarts de lieuës. Son circuit est de 16. lieuës ; son terrein est uni, agréable & abondant.

Le Tabac y est excellent, les Cannes de sucre plus grosses & plus sucrées qu'ailleurs ; tout le défaut de cette Isle est qu'elle manque d'eau douce ; elle est toute environnée de rochers, qu'on appelle Côtes de fer, excepté du côté du Sud, par où elle est abordable, encore ne l'est-elle qu'avec des chaloupes seulement. Il n'y a qu'un Bourg dans toute cette Isle. Il n'y a aussi qu'un Port, qui est défendu par un Château presque imprenable, sur-tout depuis qu'on a fortifié un rocher dont il étoit commandé. Elle a de plus que les autres Isles, le Commerce des Cuirs & des Suifs, qu'elle tire des Boucaniers de la Côte de *S. Domingue*. Il est étonnant que depuis le temps que nous possedons cette Isle si voisine des Espagnols, nous n'aïons pas trouvé le moïen d'établir avec eux ce Commerce direct.

L'ISLE ESPAGNOLE.

Sa situation.

L'*Isle Espagnole*, de laquelle la Côte de *Saint-Domingue* est une partie, est si-

tuée au 17e degré 30. minutes. Elle a 150. lieuës de long, 60. de large, & 300. de tour. Le terroir en est abondant en toutes choses. Il y a quantité de belles & grandes Rivieres, dans plusieurs desquelles on trouve, après les grandes pluïes, des grains d'or, qui sont quelquefois du poids d'un demi écu d'or.

Il y a des Mines d'or & d'argent, & de fer, dont aucune n'est ouverte.

Les Espagnols occupent depuis le Cap de *Samana*, jusqu'au Cap de *Lobos*, l'un à la pointe de l'Est de la bande du Nord, & l'autre vers l'Ouest de la bande du Sud. Ils y ont plusieurs Villes & Bourgs, tant sur la Côte, qu'au dedans des terres. La Capitale est *Saint-Domingue*, ainsi nommée du Dimanche, qui fut le jour auquel *Christophle Colomb* en jetta les fondemens,

Cette Ville est fortifiée de bonnes murailles, & a un Fort qui en défend la Rade.

Il y a une Garnison entretenuë de quatre Compagnies de 130. Espagnols naturels, chacune. On y peut mettre sous les armes 15000. hommes de milice, la plùpart Mulâtres & Negres libres.

Quant aux François, ils occupent la Côte depuis le Cap de *Lobos* jusqu'au Cap *Margot*. Tout le reste de la Côte depuis le Port *Margot*, est presque inhabité.

La Côte même depuis le Cap de *Lobos* jusqu'à celui de *Tiburon*, n'est habité que par des Chasseurs ou Boucaniers François, sans habitations reglées.

Tout le reste est divisé en plusieurs Quartiers fort éloignez les uns des autres.

Ces Quartiers sont la *Grande-Anse*, la riviere de *Nip*, celle du *Rochelois*, le *petit Goave*, le *grand Goave*, *Leogana*, le Port de *Moustique*, le Port de *Paix*, *Louterie*, le *Massacre*, le Port *Margot*, & le Port François.

De ces Quartiers, les principaux sont le *Port de Paix*, les deux *Goaves* & *Leogana*. Les autres sont peu considerables.

Tous les François de cette Isle sont divisez en trois sortes de gens, en habitans, en Flibustiers & en Boucaniers.

Les habitans sont ceux qui cultivent la terre; les Flibustiers, ceux qui vont en course sur les vaisseaux Espagnols; & les Boucaniers, ceux qui vont dans les bois tuer des taureaux & des sangliers.

Occupations des Habitans.

Les habitans, ou ceux qui cultivent la terre, font du tabac & du coton.

Les Boucaniers font des cuirs, du ſein-doux & des ſalaiſons de ſangliers. Ces mêmes Boucaniers ſe ſont adonnez à la Flibuſte, depuis que la chaſſe eſt devenuë moins bonne, par la grande quantité de bétail qu'eux & les Eſpagnols ont tué dans les forêts. Ils ſont appellez *Boucaniers*, du nom Caraïbe *Boucan*, qui ſignifie une machine de bois, avec laquelle les Sauvages font rôtir leurs viandes, & dont les *Boucaniers* ſe ſervent pour rôtir celles des taureaux & ſangliers, dont ils ſe nourriſſent ſans pain.

CHAPITRE VIII.

Origine du nom de Flibuſtier.

LE nom de Flibuſtier vient de deux mots Anglois, *Fly* & *Borthaler*, qui ſignifie un homme qui butine en courant, & qui court pour butiner; & de ces deux mots on en a fait par corruption celui de Flibuſtier.

L'ISLE DE CAYENNE.

Sa situation.

L'Isle de *Cayenne* est au 4e degré 36. minutes de Latitude Septentrionale. Elle est située à l'embouchure d'une Riviere, qui porte le même nom sur la Côte de la *Guayane* en *Terre-Ferme*, entre les Rivieres des *Amazones* & d'*Orenoque*. Le terroir en est bon & abondant.

Fortifications.

Il y a un Fort bien fortifié & muni d'artillerie, qu'on nomme le Fort de *Céperou*.

Il y a dans cette Isle 150. hommes de Garnison.

Nombre des Habitans.

Il y a 172. Habitans, 28. Engagez, & 1437. Negres, ce qui fait en tout 1787. hommes.

Dans les descriptions des Isles ci-devant, je ne fais aucune mention des divers temps, ausquels les François s'y sont établis, m'étant réservé à le faire ici avec plus d'ordre, & selon la suite des années, ausquelles ces établissemens ont été faits.

CHAPITRE IX.

Etablissemens des Colonies.

J'AY déja dit que le premier établissement des François aux *Antilles*, s'étoit fait à *Saint-Christophle* par de *Nambuc* en 1625. J'ajoûterai seulement qu'après plusieurs traverses, & beaucoup de misere que cette Colonie souffrit dans le commencement, elle se vit au bout de 8. ou 9. ans bien peuplée & bien établie. Nous en chassâmes les Anglois en 1666. & les y rétablîmes par le Traité de Paix fait à *Breda* en 1667.

En 1634. le Sieur de *Lolive*, Lieutenant du sieur de *Nambuc* à *Saint-Christophle*, aïant dessein de se rendre Chef d'une nouvelle Colonie, vint en France, où il s'associa avec le sieur du *Plessis*, qui avoit été quelque temps habitant de *Saint-Christophle*. Ils obtinrent ensemble du Roy & de la Compagnie, une Commission pour faire cet établissement aux Isles de la *Martinique*, de la *Dominique* ou de la *Guadeloupe*, à leur choix.

Le Contrat qui en fut passé, est du 14. Février 1635.

Etabliſſement de la Guadeloupe.

Ils partirent de *Dieppe* le 25. May de la même année avec 550. hommes, & arriverent à la *Martinique*, où n'aïant pas trouvé leur compte, ils ſe rembarquerent, & allerent deſcendre le 28. Juin à la *Guadeloupe*, où ils fixerent leur établiſſement.

En 1635. le Sieur de *Nambuc* voïant ſa Colonie bien peuplée, & en état d'en produire une autre, envoïa 100. hommes de la *Martinique*, commandez par le Sieur du *Parquet* ſon Neveu, qui s'y établit, & en fut fait Gouverneur.

Etabliſſement de la Martinique.

Comme ces cent hommes avoient été choiſis parmi les habitans de *Saint-Chriſtophle*, les plus forts, les plus endurcis au travail, & les plus accoûtumez au climat; cette Colonie réüſſit parfaitement, & devint en peu de temps très-floriſſante.

Etabliſſement de la Tortuë.

L'Iſle de la *Tortuë* avoit été poſſedée en 1636. par quelques avanturiers François, mais ſans aveu & ſans commiſſion. Les Eſpagnols que le voiſinage incom-

modoit beaucoup, les en avoient chassez en 1638. & n'y aïant point laissé de Garnison, un Capitaine Anglois, nommé *Willis*, s'y alla établir, s'y maintint jusqu'à ce qu'en 1640. le Commandeur de *Poincy*, qui après la mort de *Nambuc*, avoit été envoïé à sa place, donna commission au Sieur *le Vasseur* de l'en aller chasser, en vertu de la premiere prise de possession, faite par les avanturiers François. En 1646. le Sieur *le Vasseur*, avec 40. hommes qu'il mena avec lui, & 40. Boucaniers qu'il ramassa sur la Côte de *Saint-Domingue*, chassa les Anglois de cette isle, y bâtit le Fort de *la Roche*, & rendit en peu de temps sa Colonie considerable par le nombre des habitans, & par le Commerce qu'il y établit.

Etablissement de Sainte-Alousie.

Les Anglois s'étoient établis dans *Sainte-Alousie* dès l'an 1639. Ils y furent entierement exterminez par les Sauvages des Isles de la *Martinique*, *Dominique* & *Saint-Vincent*; & M. *du Parquet* Gouverneur de la *Martinique*, voïant cette Isle abandonnée, y envoïa en la même année le Sieur *Rousselan* avec 40. hommes, lesquels y bâtirent un Fort, &

s'y établirent. Cette Colonie s'y est maintenuë jusqu'en 1664. que les Anglois prétendant que cette Isle leur appartenoit, comme en aïant été les premiers possesseurs, vinrent avec 1500. hommes attaquer les François, qui n'y étoient qu'au nombre de 14. avec un Officier nommé *Bonnard*, & le contraignirent d'en sortir par capitulation.

L'année suivante 1665. les Anglois en furent encore chassez par les Sauvages, & depuis ce temps-là cette Isle étoit demeurée commune entre les deux Nations, qui sans y avoir d'établissement reglé, y alloient également couper des bois, chasser & pêcher. Mais en 1686. les Anglois y vinrent à main armée, chasserent les François qui y étoient, & enleverent les bois qu'ils avoient coupez, prétendant que cette Isle leur appartenoit, & qu'ils avoient seuls droit d'y venir, & d'en tirer les avantages.

Cette affaire fut mise en négociation à *Londres* en 1687. par les Plénipontentiaires nommez par les deux Rois, qui convinrent que les choses demeureroient en surséance pendant une année, pour faire venir les informations nécessaires de dessus les lieux; & avant ce terme expiré, survint la Révolution d'*Angleterre*,

qui en a empêché la décision.

Etablissement de Saint-Martin.

Les Espagnols aïant abandonné l'Isle de *Saint-Martin* en 1648. à cause des grandes dépenses qu'ils y faisoient, montantes à plus de cent mille écus par an; les François & les Hollandois allerent s'y établir la même année, & de commun accord partagerent l'Isle entre les deux Nations.

Etablissement de Saint-Barthelemy.

En 1648. le Commandeur de *Poincy* envoïa à *Saint-Barthelemy* le Sieur *Jacques Gente*, avec 50. hommes qui s'y établirent. Les Sauvages les exterminerent entierement en 1656. Mais la Paix aïant été faite avec eux en 1659. M. de *Poincy* y envoïa une nouvelle Colonie, qui depuis s'y est maintenuë & multipliée.

Etablissement des quatre petites Isles des Saints.

En 1648. M. *Hoüel*, Gouverneur de la *Guadeloupe*, craignant que les Anglois ne se saisissent des Isles *des Saints*, y envoïa le Sieur *Dum!* avec 30. hommes; mais comme ces Isles sont peu fertiles,

une grande secheresse obligea peu de temps après, les François de les abandonner; & en 1652. M. *Hoüel* y envoïa le Sieur *Dubuisson le Hazier*, qui y rétablit une nouvelle Colonie, qui depuis y a subsisté.

Etablissement de la Grenade.

En 1650. M. *du Parquet*, Gouverneur de la *Martinique*, connoissant les bonnes qualités de la *Grenade*, y alla en personne avec 200. hommes; & par un accord fait avec les Sauvages de cette Isle, y établit sa Colonie, en laquelle il laissa pour Gouverneur le Sieur *le Comte*. Les Sauvages, malgré le Traité fait avec eux, ne laisserent pas quelque temps après, d'attaquer les François, qui les chasserent entierement de cette Isle, après en avoir fait un grand massacre, & s'y sont maintenus depuis paisiblement.

Etablissement de Sainte-Croix.

Les Anglois & les Hollandois aïant long-temps possedé l'Isle de *Sainte-Croix*, dans laquelle chaque Nation avoit son Gouverneur, les Anglois pour quelques démêlés, en chasserent les Hollandois en 1645. & les Anglois en 1650. en aïant été chassez à leur tour par les Es-

pagnols. M. de *Poincy* y envoïa au commencement de l'an 1651. le Sieur de *Vauglan*, qui avec 150. hommes en chassa les Espagnols, & s'y établit. Cette Colonie a beaucoup souffert dans les commencemens, & jusqu'en 1658. que le Sieur *Dubois* en aïant été fait Gouverneur, l'augmenta considerablement.

Etablissement de Marie-Galande.

En 1652. M. *Hoüel*, Gouverneur de la *Guadeloupe*, envoïa le Sieur *le Fort* avec 50. hommes prendre possession de *Marie-Galande*. Les Sauvages de la *Dominique*, pour quelques insultes reçûës des François, vinrent en cette Isle en 1653. & y firent un massacre general de la Colonie. M. *Hoüel* y renvoïa 100. hommes commandez par son frere le Sieur *Chevalier Hoüel*, & cette seconde Colonie s'y est maintenuë.

Etablissement de Tabago.

Les Anglois premiers possesseurs de *Tabago*, ne tirant que peu de profit de cette Isle, leur Roy *Charles* II. la remit au Duc de *Curlande*, & ce Duc peu de temps aprés, la vendit aux Sieurs *Lamps*, Hollandois, Marchands des Villes de *Flessingue* & de *Midelbourg*.

Cette Isle fut prise sur les Hollandois en 1665. par quelques avanturiers Anglois, & reprise sur les Anglois en 1666. par 25. François, qui l'abandonnerent, aprés l'avoir pillée, brûlée & saccagée.

Les Hollandois s'y rétablirent, & en furent maîtres jusqu'en 1677. que M. le Mareschal d'*Estrées* la prit sur eux. Depuis ce temps-là, les Hollandois n'y sont pas retournez, n'y aïant que peu d'habitations, ils en sont pourtant censez les maîtres.

Etablissement du Port-Margot, des deux Goaves, & Leogana.

Les Boucaniers François, gens indisciplinables, & pour la plûpart fugitifs des autres Isles, où ils craignoient de rencontrer la punition de leurs crimes, s'étoient depuis long-temps établis sur la Côte de *Saint-Domingue*, où ils menoient une vie miserable & libertine. Ils n'y reconnoissoient ni Chefs, ni Gouverneurs, ni d'autres Loix que celles de leur libertinage. Ils n'avoient non seulement point d'habitations reglées; mais ils n'avoient point d'autre toit que celui d'une maniere de tente de toile, qu'ils portoient pendant le jour, entor-

fillée au-tour de la ceinture, & qu'ils tendoient la nuit, pour se mettre à couvert au premier endroit où ils se trouvoient. Ils passoient leur vie dans les Bois à chasser des taureaux, dont ils alloient échanger les cuirs à la *Tortuë*, pour du vin & de l'eau-de-vie.

M. *Dogeron*, Gouverneur de la *Tortuë*, fut le premier qui les civilisa. Il en engagea plusieurs à cultiver la terre, à planter du Tabac, & à se rassembler en Colonies.

Le Gouverneur commença la Colonie du *Port-Margot* en 1665. il alla ensuite faire celles des deux *Goaves* & de *Leogana*. Il reçût commission de Gouverneur de cette Isle pour le Roy, aprés quoi il divisa les habitans en Compagnie de Milice, & leur donna des Officiers; depuis ce temps-là on y a toûjours eu des Gouverneurs, & on en a fait des Colonies reglées.

Etablissement de Cayenne.

Cayenne avoit été occupée par des Avanturiers François dès l'an 1633. mais sans aveu & sans commission. Sur le récit des avantages de cette Isle, M. de *Bretigny* obtint Commission de Gouverneur, & y alla établir une Colonie

reglée, qui fut exterminée par les Sauvages. En 1652. M. de *Roquille* tenta la même entreprise, & eut le même sort. Et enfin en 1663. M. de *la Barre* qui avoit été Maître des Requêtes & Intendant du *Bourbonnois*, forma une Compagnie pour cette Isle, sous le nom de Compagnie, pour la France Equinoxiale, laquelle fut agréée de M. *Colbert*, & composée de 20. Associez, qui mirent chacun 1000. liv. pour le premier fonds.

M. de *la Barre*, avec Commission du Roy de Lieutenant General en la France Equinoxiale, & de Gouverneur de *Cayenne*, arriva en cette Isle en 1664. en chassa les Hollandois qui s'y étoient établis, & en prit possession. Les François s'y maintinrent jusqu'en 1666. qu'ils en furent chassez par les Anglois; mais ceux-ci l'aïant abandonnée, les François retournerent s'y établir.

Voilà à peu près ce qui m'a semblé nécessaire d'expliquer touchant la situation, l'étenduë, les qualités des Antilles Françoises, & les divers temps, ausquels nous en avons pris possession.

Venons maintenant au Commerce qui y a d'abord été établi, pour passer ensuite à celui que nous y faisons à présent.

CHAPITRE X.

Etablissemens des Compagnies pour le Commerce des Indes.

LE Sieur de *Nambuc* aïant commencé un Etablissement à *Saint-Christophle* en 1625. revint en France, ainsi que je l'ai déja dit; & sur le rapport qu'il fit de cette Isle, M. le Cardinal de *Richelieu* trouva à propos d'établir une Compagnie pour le Commerce de cette Isle, sous le nom de Compagnie de *Saint-Christophle*.

Il n'y eut pour son établissement qu'un Contrat d'association, passé le dernier Octobre 1626. par lequel le Roy accordoit à la Compagnie, sous les noms des Sieurs de *Nambuc* & du *Rossey*, le pouvoir de faire seuls peupler cette Isle, & toutes celles dont ils pourroient se mettre en possession, depuis le 11e, jusqu'au 18e degré de Latitude Septentrionale; & d'en retirer seuls les profits pendant 20. années, à condition de païer au Roy le Dixiéme de toutes les Marchandises qui en seroient apportées. Le premier fonds de la Compagnie ne fut que de 45000. liv.

Les difficultés qui accompagnent d'ordinaire de ſemblables établiſſemens, jointes à la mauvaiſe conduite des Directeurs de la Compagnie, la firent bientôt tomber. La principale cauſe de ſa chûte, fût ſa négligence à envoïer des vivres à la Colonie, parce qu'un vaiſſeau Zélandois étant arrivé à *Saint-Chriſtophle*, chargé de toutes choſes, dans un temps où les habitans y manquoient de tout, ils s'en fournirent, & lui donnerent en échange du Tabac & les autres Marchandiſes de l'Iſle; le vaiſſeau y revint pluſieurs fois, & à ſon exemple pluſieurs autres navires de *Zélande* & de *Fleſſingue*. En ſorte que les Hollandois s'attirerent par-là tout le Commerce de cette Iſle, & la Compagnie, qui depuis ſon établiſſement, n'en avoit preſque rien tiré, ſe vit ruinée & abandonnée.

Dans le temps de cette premiere Compagnie, la Colonie de *Saint-Chriſtophle* s'appliquoit principalement à faire du Tabac; on y faiſoit auſſi du Coton, du *Rocou* & du Piment, mais en petite quantité.

En 1635. quelques-uns des Aſſociez de la premiere Compagnie, ne pouvant ſe réſoudre à la voir entierement tomber,

tomber, proposerent de la rétablir, & le Cardinal de *Richelieu* approuva ce nouveau projet.

Celle-ci fut nommée Compagnie des Isles de l'*Amérique*, & fondée en Lettres Patentes enregistrées en la Chambre des Comptes, par lesquelles le Roy lui accordoit, outre plusieurs privileges considerables, la propriété & Seigneurie de toutes les Isles qu'elle feroit habiter, depuis le 10e jusqu'au 20e degré au-deçà de la Ligne, à condition de foy & hommage, à chaque mutation de Roy, avec défenses à tous vaisseaux François, autres que ceux de la Compagnie, d'y porter des marchandises, ni d'en rapporter pendant l'espace de 20. années; le Contrat est du 12. Février 1635.

Au mois de Mars 1642. le Roy étant à *Narbonne*, renouvella le Contrat de cette seconde Compagnie pour 20. années, & y ajoûta de nouvelles prérogatives; sçavoir, la propriété & Seigneurie de toutes les Isles par elle occupées, ou à occuper, depuis le 10e jusqu'au 30e degré, au lieu du 20e qui étoit la limite prescrite par le précedent Traité, & l'exemption de tous droits d'entrée dans le Royaume, pour les Marchandises qui viendroient de ces Isles pour

le compte de la Compagnie.

La multiplication des Colonies, qui pendant le cours de cette nouvelle Compagnie, s'établirent dans toutes les Isles, dont j'ai parlé ci-dessus, ni les concessions avantageuses qui lui avoient été accordées, ne purent lui faire éviter la destinée de la premiere. La friponnerie de ses Commis, sa négligence à envoïer les choses nécessaires, la mauvaise qualité de celles qu'on envoïoit, & l'attention des Hollandois à porter sans cesse dans nos Isles, tout ce qu'ils connoissoient que les habitans y souhaiteroient le plus, en attirerent toûjours chez eux tout le commerce, & contraignirent enfin la Compagnie, ruinée & accablée de dettes, à vendre à des particuliers, avec la permission du Roy, la propriété & les droits que Sa Majesté lui avoit accordez dans les Isles.

Par Contrat du 4. Septembre 1649. elle vendit au Sieur *Boisseret* les Isles de la *Guadeloupe*, *Marie-Galande* & des *Saints*, avec les habitations, armes, meubles, Esclaves, & autres effets à elle appartenans dans ces Isles, pour la somme de 73000. liv.

Par Contrat du 27. Septembre 1650. elle vendit au Sieur *du Parquet* les Isles

de la *Martinique*, *Sainte-Alouzie*, *Grenade & Grenadins*, avec tous les effets qui y étoient pour la somme de 60000. liv.

Et par Contrat du 24. May 1651. elle vendit à la Religion de *Malthe* les Isles de *Saint-Christophle*, la *Turtuë*, *Saint-Martin*, *Saint-Barthelemy* & *Sainte-Croix*, pour la somme de 120000. liv. Le Roy ratifia ce Contrat, à condition de l'hommage d'une couronne d'or de mille écus à chaque mutation de Roy, & que la Religion de *Malthe* ne pourroit mettre ces Isles en d'autres mains, ni en mettre le gouvernement qu'entre les mains des Chevaliers de Langue Françoise, Sujets de Sa Majesté.

La Religion de *Malthe*, continua M. de *Poincy* dans son employ. M. *Hoüel*, Beau-frere & associé du Sieur *Boisseret*, fut maintenu dans le sien, aussi-bien que le Sieur *du Parquet*, & le Roy accorda à chacun des deux derniers la qualité de Lieutenant General sur les Isles de leur dépendance, ainsi que le Sieur de *Poincy* l'avoit sur celles de la Religion de *Malthe*.

Les Isles étant devenuës par ce rachapt le bien propre des Gouverneurs, ils s'attacherent à les faire valoir, & à en augmenter le Commerce, mais toû-

jours au profit des Hollandois, qui s'en étoient tellement emparez, que la France ne recevoit plus que par leurs mains les Marchandises des Isles Françoises.

En ce temps-là on faisoit aux Isles du Tabac, du Sucre, de l'Indigo, du Gengembre, du Coton, du *Rocou*, de la Casse, & plusieurs autres choses de moindre importance.

Les propriétaires des Isles joüirent de leur acquisition pendant 15. années, au bout desquelles M. *Colbert* voulant établir en France un Commerce considerable, & proportionné à la grandeur de ce Royaume, résolut de retirer les Isles d'entre les mains des particuliers, de révoquer la Compagnie faite en 1628. pour le *Canada*, *Acadie*, *Terre-Neuve* & Isles adjacentes, aussi-bien que celle établie en 1663. pour *Cayenne*, sous le nom de la Compagnie de la France Equinoxiale, & d'en former une seule sous le nom de Compagnie des Indes Occidentales, qui comprit tous ces divers Païs, en y ajoûtant même la Côte d'*Afrique*, depuis le *Cap-Vert*, jusqu'à celui de *Bonne-Esperance*.

Compagnie des Indes Occidentales.

Ce projet fut exécuté, la Compagnie

fut composée de 20. Associez de celle de la France Equinoxiale, ausquels on en joignit plusieurs autres. Il fut donné un Arrêt du Conseil d'Etat du 17. Avril 1664. obligeant tous les propriétaires des Isles, de rapporter leurs Contrats d'acquisition pour en être remboursez, la Religion de *Malthe* exceptée. Ensuite un Edit du Roy du mois de May 1664. portant l'Etablissement de la Compagnie, & des Lettres Patentes de même date, contenant des Privileges plus amples encore qu'aucune Compagnie precédente; sçavoir, la propriété & Seigneurie de tous les Lieux ci-dessus pour les Associez, leurs hoirs & héritiers, à condition de foy & hommage d'une couronne d'or de 30. marcs à chaque mutation de Roy, le Commerce à l'exclusion de tous autres pendant 40. années; l'exemption de tous droits d'entrée & de sortie, tant pour les munitions, vivres, & autres choses nécessaires aux armemens & équipemens des vaisseaux, que pour les marchandises portées de France aux lieux concédez à la Compagnie, & de ces lieux en France. Engagement fait par le Roy, de fournir pendant quatre années sans intérêt, le Dixiéme de tous les fonds de la Compagnie, se char-

geant, que toutes les pertes qui auront été faites, ſoient priſes ſur ce Dixiéme; le tout vérifié au Parlement le 11. Juillet 1664. & en la Chambre des Comptes le dernier du mois de Juillet.

Quant au rachapt des Iſles, il ne fut exécuté que l'année ſuivante 1665. la *Martinique* & Iſles qui en dépendent, pour 40000. écus; la *Grenade* & *Grenadins* pour 100000. liv. la portion de la *Guadeloupe*, & Iſles de ſa dépendance, appartenant aux héritiers de M. *Boiſſeret* pour 120000. liv. l'autre portion appartenant à M. *Houel*, lui fut laiſsée.

La Religion même de *Malte*, quoique exceptée dans l'Arrêt du Conſeil, aïant appris par ſon Ambaſſadeur, que le Roy ſouhaitoit r'avoir les Iſles qu'elle avoit achetées de la ſeconde Compagnie, conſentit à les vendre, & le contrat en fut paſsé le 10. Août 1665. pour la ſomme de 500000. liv. Tout cela fut payé des fonds de la Compagnie; enſuite de quoi ſongeant à retirer le Commerce d'entre les mains des Hollandois, elle prit le prétexte de la peſte qui étoit à *Amſterdam*, & obtint un Arrêt du Conſeil, par lequel il étoit défendu d'avoir pendant ſix mois aucun Commerce avec ces Etrangers.

Les défenses aux Etrangers de commercer aux Isles, & aux habitans des Isles de commercer avec les Etrangers, trouverent de grands obstacles dans leur exécution. Les Hollandois qui avoient gagné plus de 50. millions en ce Commerce, ne pouvoient se résoudre à y renoncer; & les habitans des Isles, qui pendant qu'elles étoient comme abandonnées de la *France*, avoient toûjours dans leurs plus pressantes nécessités, reçû des secours assurez des Hollandois, craignoient de retomber dans leurs premieres miseres, s'ils en étoient abandonnez. Plusieurs autres raisons contribuoient à l'attachement opiniâtre, que les habitans des Isles avoient pour les Hollandois.

1°. La reconnoissance y entroit en quelque maniere. Ils regardoient les Hollandois comme leurs Libérateurs; & comme gens sans le secours desquels ils seroient péris mille fois de faim & de misere.

2°. Parce que les Hollandois se contentant d'un profit médiocre, leur donnoient les marchandises même de France à meilleur marché que les François, & prenoient les denrées des Isles à plus haut prix, & faisoient payer beaucoup moins de fret des marchandises qu'ils

chargeoient sur leurs vaisseaux pour le compte des habitans, tant pour aller que pour venir.

3°. Comme les droits d'entrée sont moins grands en Hollande, les habitans des Isles trouvoient mieux leur compte à y envoïer leurs denrées qu'en France, où souvent il est arrivé que ces droits ont passé le profit qu'ils auroient pû faire sur leurs marchandises.

4°. Les vaisseaux qu'on envoïoit de France aux Isles, étoient quelquefois si mauvais, que les habitans n'osoient y hazarder leurs effets, & cependant le fret en étoit exorbitant, au lieu que les Hollandois n'y en faisoient passer que de bons, & qu'ils fretoient à un prix raisonnable.

Outre ces raisons, la nouvelle Compagnie fit d'abord une faute, qui attacha plus que jamais les habitans aux Hollandois; elle défendit le Commerce de tous Etrangers aux Isles, mais elle ne songea pas à suppléer en même tems par des envois de vivres, & autres choses absolument nécessaires, au deffaut des Hollandois qui avoient plus de 100. vaisseaux, qui ne faisoient autre chose que d'y porter sans cesse tous les besoins des habitans, en sorte que les Isles se

virent par-là réduites dans un instant à une disette extrême.

Cette misere jointe à l'horreur que les Gouverneurs propriétaires, avoient depuis long-temps pris soin d'inspirer aux Peuples pour le nom de Compagnie, éleverent contre celle-ci de grandes révoltes dans toutes les Isles ; ces troubles furent appaisez par la sagesse des nouveaux Gouverneurs, & par les secours qui y furent envoïez de *France*; mais la guerre qui survint en 1666. entre la France & l'Angleterre, jetta la Compagnie dans des dépenses qui causerent enfin sa ruine.

Cependant la Paix aiant été faite à *Bréda* l'année suivante, M. *Colbert* persuadé de l'importance du Commerce, dans un Etat comme la *France* ; & toûjours attentif à tout ce qui pouvoit l'augmenter, emploïa tous les moïens imaginables pour rétablir celui des Isles ; il fit donner plusieurs Edits, allant tous également à l'avancement du Commerce de France, & à la destruction de celui des Etrangers. Par un Edit du 27. Septembre 1669. il fit augmenter les droits des Sucres venant du *Bresil*, & autres lieux de domination Etrangere. Par un Edit du 10. Juin 1670. il fit faire une nouvelle défense à tous Etrangers de com-

mercer dans nos Isles, sous peine de confiscation. La Compagnie ne pouvant seule faire tout le Commerce des Isles, il fit permettre aux particuliers d'y envoïer des vaisseaux & des marchandises pour leur compte, & moyennant 5. pour 100. en espece, pour droit d'entrée qu'ils payoient à la Compagnie pour les marchandises qu'ils en rapportoient.

Mais comme les Etrangers obtenoient sous le nom des François, & sur tout de ceux de *Nantes*, des passeports pour aller aux Isles, d'où ils remportoient ensuite chez eux les denrées au dommage du Commerce de France; le Roy par un Edit du 10. Juin 1669. ordonna, que désormais tous les passeports accordez aux François pour les Isles, seroient expédiez par Sa Majesté, aux conditions que les équipages de leurs vaisseaux seroient entierement François, & qu'ils donneroient caution de revenir au même Port d'où ils seroient partis. Ensuite par un Edit du 4. Juin 1671. il modéra ce droit d'entrée à 3. pour 100. en espece, avec exemption de tous droits de sortie, pour les marchandises portées par les particuliers de *France* aux Isles, comme aussi des droits d'entrée & de sortie pour les marchandises des Isles, entreposées

ſeulement en *France*, & tranſportées aux Païs Etrangers. Ce droit d'entrée fut encore baiſſé à 40. ſols pour chaque cent des marchandiſes apportées des Iſles en *France*, pour y être conſommées par un Edit du 15. Juillet 1674.

Les Hollandois ne laiſſant pas malgré les défenſes, de porter aux Iſles des bœufs & autres viandes ſalées, d'Irlande, leſquelles, à cauſe de l'exemption des Gabelles, ils donnoient à bien meilleur prix que nos Marchands ne pouvoient faire, les ſalaiſons de *France*.

Le Roy par un Edit du 13. Janvier 1672. s'engagea de donner aux Marchands François 4. liv. ſçavoir, deux de ſes deniers, & deux de ceux de la Compagnie, pour chaque baril de bœuf ſalé qu'ils tranſportoient aux Iſles, ce qui aïant mis nos Marchands en état de donner cette marchandiſe à plus bas prix que les Hollandois; le cours en fut entierement interrompu pour eux. Les François qui ne conſiderent les choſes que par l'écorce, trouverent d'abord peu de raiſon dans cette Idée, qui engageoit le Roy dans une dépenſe inutile en apparence; mais les Hollandois n'en jugerent pas ainſi, comme les ſuites firent bien connoître, qu'il n'appartient

pas à tout le monde de former de semblables vûës. Il y eut plusieurs autres Edits utiles & importans, donnez au sujet de ce Commerce, lesquels il seroit trop long de rapporter ici : mais toutes ces précautions ne purent empêcher que la Compagnie, qui se ressentoit encore des playes qu'elle avoit souffertes pendant la guerre, & par les dépenses excessives qu'elle avoit faites, pour que *Cayenne* ne succombât pas entierement sous le faix. Elle se trouva en 1674. en avance de plus de 3500000. livres ; & le Roy voïant qu'elle ne pouvoit plus se soûtenir, & connoissant d'ailleurs l'importance de ce Commerce, qui occupoit déja plus de 100. vaisseaux, & dont les fruits quoiqu'éloignez, devoient être un jour très-grands, trouva à propos de réünir à son Domaine tous les Lieux, Seigneuries, & droits qu'il avoit accordez à la Compagnie, en remboursant tous les particuliers des fonds qu'ils y avoient mis, lesquels montoient à 1287185. liv. & en se chargeant des pertes qu'elle avoit souffertes, montant à 3523000. liv.

Tout cela fut exécuté par un Edit de Révocation du mois de Decembre 1674. & le Roy étant devenu propriétaire des Isles, en fit une Ferme qu'on appella le

Domaine d'Occident, laquelle fut d'abord portée à 350000. liv. & depuis à 500000. liv.

CHAPITRE XI.

Commerce des Isles.

AINSI le Commerce des Isles devint libre à tous les particuliers; & comme la liberté est l'ame du Commerce, celui-ci prit d'abord une vigueur toute nouvelle, & seroit toûjours allé en augmentant, sans quelques inconvéniens qui en ont arrêté l'accroissement; & qui pourroient même le ruiner à la fin, si on ne s'applique à y donner les remedes nécessaires.

Ce sont ces remedes que j'ai principalement en vûë de marquer dans ce Mémoire; mais il faut auparavant faire connoître quel est le mal, quelles en sont les causes? & pour expliquer clairement l'un & l'autre, donner un détail de l'état où il est à présent.

Le Commerce des Isles de l'Amérique consiste en Sucre, Tabac, Indigo, Coton, Gingembre, *Rocou*, Cuirs & Caret. Comme de toutes ces Marchandises, il n'y a que le Sucre & le Tabac

dont le Commerce soit considerable, je parlerai en premier lieu de toutes les autres, pour pouvoir m'étendre davantage sur celles-là.

L'Indigo est tiré du suc d'une plante de ce nom, on la met en petits fagots qu'on fait cuver dans de l'eau, où elle se fermente, & bout comme le vin; cette eau étant devenuë bleuë, on la coule dans des chausses, & l'eau s'étant écoulée, l'Indigo reste, & on le met en tables; le bon nâge sur l'eau, le médiocre se tient entre deux eaux, & le mauvais tombe au fonds, les Teinturiers s'en servent pour les couleurs bleuës. Le meilleur vient de *Guatimala*, Ville Espagnole, située dans les *Houdures* en la *Terre-Ferme* de l'Amérique; celui des François tient le second rang, & vaut beaucoup mieux que celui des Colonies Angloises & Hollandoises.

On en a fait autrefois jusqu'à 40. milliers dans nos Isles; & c'est cette grande quantité qui en a causé le déchet, parce que l'abondance en ravalant extrêmement le prix, les habitans n'y trouvoient pas leur compte : ce qui fait qu'il ne s'en fait plus à présent dans toutes nos Isles qu'environ six milliers, & ce sont les Anglois, les Hollandois & la

Compagnie d'Orient, qui en fournissent le Royaume.

Le Coton vient dans le cœur d'une fleur, & l'arbre qui la porte, est une maniere de buisson fort commun dans toutes les Isles; sa fleur est grande & jaune : il y a au milieu de cette fleur un bouton, qui avec le temps, devient gros comme un œuf de poule, & qui étant mur, s'ouvre, & laisse voir le coton au-dedans.

Les François ont long-temps négligé la culture du Coton des Isles, tant par ce qu'on n'en faisoit pas cas en Europe, étant gros & fort inferieur à celui du Levant, que parce que les Maîtres des navires n'y trouvoient pas leur compte, d'autant qu'il tient beaucoup de place, & pese peu; en sorte qu'occupant tout un vaisseau, il ne paye presque point de fret; mais comme depuis quelques années on a commencé de s'en servir en France à beaucoup de choses, on en a planté dans toutes les Isles, sur-tout à *Saint-Domingue*, & il s'en fait à present jusqu'à 200. milliers.

Le Gingembre est la racine d'une plante qui vient haute de deux pieds, qui a des feüilles comme celles du roseau; il a le même goût, & est emploié

aux mêmes usages que le poivre ; les François en ont fait beaucoup dans les commencemens de leurs établissemens aux Isles ; mais il est venu à si bas prix par la grande quantité qu'on en a fait, & il paye des droits si forts à l'entrée du Royaume, que les François en ont laissé presque tout le Commerce aux Etrangers.

Le *Rocou* est un vermillon liquide, qui se trouve dans le bouton d'un arbrisseau qui porte le nom ; les Sauvages le délayent avec de l'huile, & s'en peignent le corps & le visage ; les Européens l'accommodent de deux manieres, ils le mêlent avec de l'huile de lin, le broyent & le mettent en masse ; ou bien ils le battent dans un mortier sans huile, & en font des tablettes. Le premier sert pour les Peintres, le second pour les Teinturiers ; le peu de valeur de cette marchandise, joint à l'usage du Pastel dont on se sert à sa place, qu'on fait venir plus commodément du *Languedoc*, en a presque anéanti le Commerce ; il ne s'en fait plus dans les Antilles Françoises qu'à la *Martinique*, qui en fait environ 4500. liv. le meilleur vient de *Cayenne* ; où il s'en fait une plus grande quantité.

Il s'est fait autrefois un grand Commerce de Cuirs à la Côte de *Saint-Domingue*; mais la chasse assiduë qu'ont faite depuis long-temps les Boucaniers, tant François qu'Espagnols, aïant presque dépeuplé de bétail toutes les forêts, on n'en tire plus à présent qu'environ 4000.

Les Boucaniers qui font ce Commerce, vendent six écus la charge de Cuirs, laquelle est composée d'une peau de taureau & de deux de vaches.

Le Caret est l'écaille d'une espece de Tortuë à qui on a donné ce nom, le Commerce en est peu considerable, les habitans le tirent des Sauvages qui en font la pêche, il en vient de nos Isles environ quatre milliers.

Le Tabac qu'on nomme aux Isles communément *Petun*, étant connu de tout le monde, je n'en ferai point la description; cette marchandise a fait dans le commencement de nos établissemens le seul Commerce des Isles, aussi étoit-il si estimé en Europe, qu'il y valloit depuis 10. jusqu'à 14. francs la livre, mais la grande abondance en a extrêmement diminué le prix; les habitans de nos Isles s'étant adonnez à planter des cannes de sucre, à quoi ils trouvoient

beaucoup plus de profit, ils ne firent plus de Tabac que pour leur usage, & laisserent ce Commerce à la Côte de *Saint-Domingue*, où il est excellent & meilleur que celui de toutes les autres *Colonies*.

La Côte de *Saint-Domingue* en a fourni pendant long-temps 50. à 60. mille Rolles de 50. livres chacun; & comme cette quantité excédoit de beaucoup la consommation qui s'en fait dans le Royaume, les François en portoient la plus grande partie aux Etrangers; le seul Commerce du Tabac occupoit alors plus de 100. vaisseaux, & cela a duré jusqu'en 1674. que le Roy l'aïant mis en parti, en fit une Ferme, qui a été portée jusqu'à un million.

Par ce Traité, Sa Majesté accorda au Fermier privatiment à tout autre, la faculté de vendre du Tabac dans le Royaume; mais le Commerce au-dehors en demeura toûjours libre, c'est-à-dire, qu'il fut également permis à tous les particuliers d'en aller chercher aux Isles, & de l'apporter en France. Le Privilege de l'entrepôt en fut même continué pour celui, dont les Marchands n'auroient pû trouver le débit avec le Fermier, qui étoit le seul à qui ils pus-

sent alors le vendre dans le Royaume; mais malgré ce Privilege, plusieurs Marchands aïant été contraints de vendre à perte le leur au Fermier; d'autres aïant été obligez par des retardemens à le jetter à la mer; ils cesserent d'en apporter, & les Colonies n'en trouvant plus le débit, cesserent d'en planter, en sorte qu'il n'en vient à présent tout au plus que 15000. Rolles de *Saint Domingue*.

Cette cessation a causé de grands inconvéniens; sçavoir, un employ de deux tiers moins de vaisseaux & de Matelots, l'affoiblissement de la Colonie, & un grand préjudice aux Négocians François en general. La raison de cela, est que les habitans privez par-là du seul moïen qu'ils avoient de subsister, & réduits à la misere, ont en partie passé chez les Anglois & les Hollandois, dont ils fortifient les Colonies, & une autre partie s'est adonnée à la Flibuste, ce qui est très-dommageable pour tout le Commerce de France; parce que tous ces Avanturiers courent indifferemment sur toutes les Nations Etrangeres, avec lesquelles les François se trouvent toûjours interessez. Outre ces dommages que l'établissement de la Ferme a causez au

Commerce de *Saint-Domingue*; elle a ruiné celui de *Portugal*, dont les retours étoient presque toutes en Tabac de *Bresil* & de *Marignan*; deux especes de Tabac qui ne faisoient aucun tort à la consommation de celui de *Saint-Domingue*; & la tyranie du Fermier a rebuté les Négocians de les apporter en France. Il faut ajoûter ici, qu'on fait à présent en France du Tabac en quantité, & presque ce qu'il en faut pour le Royaume; ce Tabac ne paye point de droits d'entrée, ni aucun fret; ainsi il coûte bien moins au Fermier, que celui qui vient de dehors.

Depuis l'établissement de la Ferme, le Tabac ne se vend pas plus en France qu'il faisoit auparavant; ceux de *Saint Domingue* & de France sont vendus par le Fermier aux Détailleurs 20. sols la livre; celui qui vient des Païs Etrangers 40. sols, & les Détailleurs le revendent 25. & 50. sols.

Le Sucre est un suc, que par le moïen d'un moulin on exprime d'une canne, qui vient dans toutes les Isles, & dans plusieurs endroits de la Terre-Ferme de l'Amérique. Cette Canne est faite comme les roseaux ordinaires de Languedoc, si ce n'est qu'elle est moins haute, que

les nœuds ſont plus courts & les feüilles plus touffuës. Elle eſt remplie d'une moelle ſpongieuſe imbibée d'une eau blanchâtre, & cette eau eſt la liqueur dont on fait le Sucre.

Celui qui vient aux Iſles Françoiſes, eſt ſans comparaiſon meilleur que celui de toutes les autres Nations. On a commencé d'y en planter environ vers l'an 1642. les profits conſiderables que les habitans & les Négocians trouverent en cette marchandiſe, leur firent bientôt abandonner toutes les autres, & on ne ſongea plus dans les Iſles qu'à faire du Sucre. Nous avons vû que l'abondance des autres denrées en avoit ruiné le Commerce. Elle a fait la même choſe en celle-ci, comme nous le verrons dans la ſuite. Il y a des Sucres de pluſieurs eſpeces, & toutes ces eſpeces ſe diſtinguent generalement en Sucres bruts & Sucres raffinez.

Les Sucres bruts ſont ceux, qui au ſortir du moulin, n'ont reçû qu'une cuiſſon, par laquelle on les purge ſeulement des matieres groſſieres, & des parties aqueuſes qui empêchent la congellation du grain.

Les Sucres raffinez ſont ceux, qui outre cette premiere préparation, en

reçoivent une seconde qui les purge des sirops, & ne laisse que le grain tout pur.

Les Sucres bruts ont vallu autrefois aux Isles 15. liv. le quintal, ils n'y en vallent plus que 5. Il y a plusieurs causes de cette diminution; sçavoir, la surabondance des Sucres, l'établissement des raffineries aux Isles, & la défense de porter des Sucres bruts aux Etrangers. Examinons toutes ces causes en particulier, & commençons par celle que j'ai marquée la premiere, qui est la surabondance des Sucres.

Il se fait aux Isles environ 27. millions pesant de Sucre brut; de cette quantité il en est raffiné aux Isles trois millions, & 19. millions en France, pour la consommation du Royaume; ainsi restent 5. millions d'excédent, sans compter un million de Sucre Etranger, que malgré toutes les défenses, on ne sçauroit empêcher d'entrer en France. Cet excédent est la principale cause de la diminution du prix des Sucres; parce que les Marchands n'aïant pas la liberté de porter des Sucres aux Païs Etrangers, sont obligez de les donner aux raffineurs de France, lesquels en aïant en abondance à cause de cet excédent, ne le prennent qu'à 12. liv. 10. sols, & il

coûte 13. liv. 13. sols au Marchand qui le fait venir des Isles, ainsi qu'il se voit par le compte suivant.

Le Sucre brut coûte aux Isles 5. l.

Il y a pour la Barique, qui contient . . . 500. l. 10. s.

Déchet pour le Coulage a 25. pour cent, . . 1. l. 5. s.

Pour le fret à raison de 6. den. pour livre, . . . 2. l. 10. s.

Pour les frais du pesage, . 3. s.

Droits des Fermes du Roy en France, . . . 2. l.

Droits de la Ferme du Domaine d'Occident, . . 2. l.

Passeport, . . 5. s.

Total. . . 13. l. 13. s.

De sorte que ne se vendant que 12. l. 10. sols en France, il y a 23. sols de perte. Ainsi les Marchands ne continuënt-ils ce Commerce que pour ne pas laisser leurs vaisseaux inutiles dans les Ports, & dans l'espérance de se dédommager sur les marchandises qu'ils portent aux Isles. Ainsi la plus grande partie de cette perte retombe sur les habitans, qui vendant leurs Sucres bruts à bas prix, achetent les denrées d'Europe

plus cher qu'auparavant, & il est certain que cet inconvénient ne sçauroit manquer de ruiner tôt ou tard les Colonies.

Pour remédier à ce mal, on trouva à propos d'établir des raffineries dans les Isles, & on y en fit 5. sçavoir, deux à la Guadeloupe, deux à la Martinique, & une à Saint-Christophle. En effet cet établissement soulageoit beaucoup les Colonies pour deux raisons. En premier lieu, parce que le profit du raffinage restoit aux habitans. En second lieu, parce que les Sucres raffinez payant beaucoup moins de fret, moins de droits, & souffrant moins de déchet, pouvoient avec beaucoup moins de perte & même avec grand profit, soûtenir le bas prix où ils étoient tombez.

Pour bien comprendre cette seconde raison, il faut sçavoir qu'il faut en France deux livres & demie de Sucre brut pour en faire une de raffiné; & comme le raffiné ne paye pas plus de fret que le brut, il se trouve qu'au lieu de 15. den. on n'en payoit plus que 6. den. à raison de 6. den. par livre.

D'ailleurs il ne faut que deux livres de Sucre brut aux Isles, pour en faire une de raffiné; parce qu'outre qu'ils emploïent

ployent-là le meilleur Sucre brut, & celui qui aïant plus de grain, produit davantage; ils évitoient en le raffinant aux Isles, le déchet qui arrive par le coulage dans la traversée; ainsi c'est encore 6. den. qu'ils gagnoient sur chaque livre de Sucre raffiné aux Isles.

De plus une livre de Sucre raffiné aux Isles, en contenant deux de Sucre brut, ne païoit neanmoins pas plus de droits à l'entrée du Royaume que le Sucre brut, ce qui faisoit encore un profit de 4. liv. pour 100. pesant. Tout cela auroit sans doute apporté de grands profits aux habitans; aussi l'avis d'établir des raffineries aux Isles, avoit été insinué par une personne qui y étoit pour lors intéressée; mais on s'apperçût bientôt que le remede entraînoit après lui deux inconvéniens plus certains & plus dangereux, que celui qu'on avoit voulu éviter. La Navigation se trouvoit par-là beaucoup diminuée, puisqu'au lieu de 50. vaisseaux qui étoient emploïez pour le transport des Sucres bruts, il n'en auroit plus fallu que la moitié de ce nombre pour les apporter raffinez; & cette consideration étoit importante, non seulement aux particuliers, qui par-là se trouvoient sans employ; mais aussi

à l'Etat, pour le bien duquel il est essentiel que les Matelots déja formez, trouvent à subsister, de crainte qu'ils n'aillent servir chez les Etrangers, ou qu'ils ne changent de profession, outre qu'il s'en forme tous les jours de nouveaux par les Commerces de long cours.

Le second étoit, que 30. raffineries établies en France, voïoient leur travail diminué de tout celui que faisoient celles des Isles, & auroient été entierement détruites, si on y en avoit établi un plus grand nombre. D'ailleurs, celles des Isles pouvant par les raisons que j'ai expliquées ci-dessus, donner leur Sucre raffiné à bien meilleur marché que les autres; il falloit ou que les raffineries du Royaume, pour avoir le débit du leur, le donnassent à perte, ou qu'elles cessassent de travailler.

Pour toutes ces raisons, le Roy par un Edit du 18. Avril 1682. ordonna que les Sucres raffinez aux Isles, payeroient à l'avenir 8. liv. par cent pesant en entrant dans le Royaume; sçavoir, 6. liv. au Fermier des cinq grosses Fermes, & 2. liv. à celui du Domaine d'Occident.

Ce nouveau droit ne suffisant pas pour mettre l'égalisation juste entre les Sucres raffinez aux Isles, & ceux qui

étoient raffinez en France, d'autant que ceux-ci se trouvoient encore chargez de près de 4. liv. de frais par quintal plus que les autres, les mêmes inconvéniens subsistoient toûjours, & sur-tout celui de la diminution de la Navigation; pour y remedier, le Roy défendit par un Edit du 21. Janvier 1684. d'établir de nouvelles raffineries aux Isles, ne voulant point détruire les cinq déja établies, pour n'en pas ruiner les propriétaires, qui ne les avoient faites que par permission, & même par ordre de Sa Majesté.

Passons à la défense de porter des Sucres bruts aux Païs Etrangers, laquelle j'ai déja dit être la 3e cause du rabais des Sucres: j'en ai déja touché la véritable raison, en parlant de la surabondance des Sucres, & il ne me reste qu'à l'éclaircir davantage ici.

L'entrepôt franc & libre avoit été établi pour les Sucres, tant bruts que raffinez, par l'Etape generale accordée par Edit du mois de Septembre 1664. & avoit été confirmé par celui du 29. Septembre 1670. portant, qu'il seroit rendu par les Fermiers Generaux des Fermes unies, sur les droits que les Sucres avoient payé en entrant dans le

Royaume, 3. liv. par cent des Sucres bruts, & 5. pour les raffinez, qui seroient transportez de France aux Païs Etrangers. Les Négotians joüirent long-temps de ce privilege, & aïant la liberté de porter leurs Sucres bruts aux Etrangers, lorsque la trop grande abondance en diminuëroit le prix dans le Royaume, ils soûtenoient toûjours ce Commerce avec profit; mais par Edit du mois de cette permission, elle fut ôtée pour deux raisons.

1°. Parce que les Sucres bruts transportez aux Païs Etrangers, augmentoient leurs raffineries, y laissoient les profits du raffinage, & en privoient le Royaume.

2°. Parce que l'on retomboit par-là dans un des inconvéniens qu'on avoit voulu éviter, en défendant d'établir de nouvelles raffineries aux Isles, puisque ces Sucres raffinez chez les Etrangers, diminuoient d'autant le travail de nos raffineries, & qu'étant rapportez dans le Royaume, où ils pouvoient être donnez à meilleur marché, que ceux raffinez en France, aïant paié moins de droits, ils contraignoient nos raffineurs à donner les leurs à perte, ou à laisser leurs raffineries inutiles. Ainsi cette dé-

fense fut faite avec beaucoup de raison; puisque par ce moïen les cinq millions d'excédent de Sucre brut étant raffinez en France, y laissoient un profit certain. Outre que le Roy continuant de permettre le transport hors du Royaume, des Sucres raffinez, sans payer les droits de sortie, & avec restitution de ceux qui avoient été payez à l'entrée, les François se virent par-là en état d'en fournir aux Etrangers; les Négocians du Ponant commencerent, & ont continué depuis d'en porter à Hambourg, & dans tout le Nord, à la Côte d'Espagne, & même en Hollande; ceux de Marseille dans le Levant & en Italie; & comme de tous ces Païs-là le Sucre de nos Isles est meilleur & plus recherché que celui des Etrangers, il est très-sûr que si le Commerce étoit soûtenu, les François feroient la fourniture entiere, & ruineroient le Commerce des Anglois, des Hollandois & des Portugais, qui est le but qu'on doit toûjours se proposer.

Cependant cette même défense de porter des Sucres bruts aux Païs Etrangers, a d'un autre côté fait un grand dommage au Commerce, par la diminution qu'elle a causée de leur prix, parce que

les Marchands étant par-là obligez de donner nécessairement leurs Sucres aux affineurs du Royaume, ceux-ci profitant de la nécessité où les autres étoient de passer par leurs mains, ne les ont plus voulu acheter depuis qu'à un prix très bas.

Voilà quel est l'état présent du Commerce des Isles de l'Amérique, & je croi avoir assez marqué la diminution qu'il a souffert dans toutes ses parties, & les causes de cette diminution, pour qu'on puisse maintenant entendre aisément les remedes que je vais proposer.

Moïens de rétablir le Commerce.

Comme c'est sur le Tabac & sur le Sucre que roule à présent tout le Commerce des Isles de l'Amérique, ainsi qu'on peut l'avoir remarqué par tout ce que je viens d'exposer, je ne m'attacherai à cherher des remedes que pour ces deux choses-là, d'autant plus que le rétablissement des autres marchandises se rencontrera dans l'expédient que je proposerai au sujet du Sucre.

A l'égard du Tabac, comme tout le mal vient de l'établissement de la Ferme, il est certain que le seul expédient seroit de la révoquer, & la chose a été

plusieurs fois proposée ; mais comme elle rend au Roy un million, & que les droits d'entrée qu'on proposoit d'établir en la place sur le Tabac qui viendroit de dehors, n'auroit pas rendu le tiers de cette somme, cela n'a jamais pû s'exécuter, aussi la chose me paroît-elle sans remede ; tout ce qu'il y auroit à faire là-dessus, seroit de tenir sévérement la main à empêcher les vexations que les Marchands disent qu'ils reçoivent des Commis du Fermier. Ils se plaignent que malgré le privilege de l'Entrepôt que Sa Majesté a accordé pour le Tabac, & malgré la permission de le porter aux Etrangers, franc de droits, lorsqu'ils ne trouvent pas à s'en défaire en France, ces Commis par mille chicanes les contraignent de le leur donner aux prix qu'ils veulent, ou par des longueurs malicieuses, leur font perdre les temps favorables pour l'aller porter ailleurs ; ce qui cause souvent la perte entiere de leur marchandise ; ainsi il seroit très-important de donner des ordres là-dessus, & de les faire exécuter, & il y auroit lieu d'espérer que l'entrepôt étant conservé & ces longueurs empêchées, le Commerce du Tabac pourroit encore se relever.

Quant au Sucre, le mal n'eſt pas ſi déſeſperé, & l'on peut y apporter du remede ; on en a juſqu'à préſent propoſé pluſieurs, leſquels ſe trouvant tous préjudiciables ou aux habitans des Iſles, ou aux raffineurs du Royaume, ou aux Fermiers du Roy, n'ont pû être acceptez ; il faut tâcher d'en trouver un qui ſoit à couvert des plaintes des uns & des autres.

Nous avons vû que le déſordre qui s'eſt gliſsé dans ce Commerce, venoit principalement de la ſurabondance des Sucres bruts qui ſe font dans nos Iſles : j'ajoûte à cela, qu'il faut néceſſairement que cette cauſe aille tous les jours en augmentant ; puiſqu'à meſure que le nombre des habitans s'accroît dans les Iſles, il faut qu'ils faſſent de nouvelles plantations de cannes, ce Commerce étant le ſeul qui puiſſe les faire ſubſiſter, & qu'ainſi l'excédent devienne tous les jours plus grand.

Pour pourvoir à tous ces inconvéniens, il faudroit quatre choſes.

1°. Que le Roy permît & même ordonnât aux habitans de porter directement en Italie leurs Sucres raffinez, par-là les contrariétés d'intérêts entre les raffineurs des Iſles & ceux du Royau-

me, finiroient, par-là trois des millions du Sucre excédent seroient emploïez; & on traverseroit beaucoup le Commerce des Portugais en Italie, dont les Sucres étant moins bons que les nôtres, ne trouveroient de débit qu'après que les nôtres seroient vendus; d'ailleurs les Fermiers n'auroient point à se plaindre, puisque ce Sucre n'étant pris que sur l'excédent, & qui par consequent devoit sortir du Royaume avec restitution des droits, ils ne seroient par-là frustrez de rien.

2°. Que le Roy maintienne la Compagnie du Senegal, dans le privilege qui lui a été accordé de porter chez les Etrangers des Sucres bruts, & de l'obliger même d'y en porter jusqu'à 3. millions, en lui restituant les droits payez à l'entrée, par ce moyen tout le reste de l'excédent se trouveroit consommé, le Commerce des Etrangers se trouveroit encore diminué de cette quantité de Sucre; la Compagnie du Senegal qu'il est important de soûtenir, trouveroit de l'avantage, & le Fermier n'en seroit point lezé; puisque, outre que cette quantité de Sucre seroit aussi de l'excédent, le privilege appartient déja à la Compagnie.

3°. Que le Roy défendît de faire aux Isles une plus grande quantité de Sucre, que celle qui peut se débiter dans le Royaume ou ailleurs, & qui fût fixée tous les ans par les Gouverneurs de la part de Sa Majesté, suivant le débit & le prix que le Sucre auroit eu l'année précedente, & par-là on éviteroit à l'avenir les inconvéniens, où l'excédent des Sucres a jetté ce Commerce.

4°. Comme par cette défense on ôteroit aux habitans des Isles les moïens de subsister, il faudroit y suppléer, en les obligeant à cultiver d'autres choses, qui pourroient leur apporter aussi de grands profits; & pour cet effet il faut examiner de nouveau toutes les marchandises qui entrent dans le Commerce des Isles de l'Amérique, pour déterminer celles qu'il seroit plus à propos d'y remettre en usage.

Ces marchandises sont l'Indigo, le Coton, le Gingembre, le Rocou, les Cuirs & le Caret. Il ne faut déja pas songer aux trois dernieres; le Rocou, outre que c'est une marchandise de peu de valeur, il en faut laisser le Commerce à Cayenne, qu'il est important de soûtenir, & d'où vient le meilleur; les Cuirs, parce que la cause de leur dimi-

nution est insurmontable, puisqu'elle vient de la destruction presque entiere du bétail dans les forêts de l'Isle Saint Dominique; & le Caret, parce que les Sauvages en faisant la traitte, on ne peut en tirer d'eux que ce qu'ils veulent bien porter aux habitans.

Il ne reste donc plus que l'Indigo, le Coton & le Gingembre, dont on puisse augmenter les plantations; on a fait autrefois 40. milliers d'Indigo dans nos Isles, on n'y en fait plus que 6. milliers; il faudroit en remettre les plantations sur l'ancien pied, c'est-à-dire, en faire 34. milliers d'augmentation, il vaut à présent 40. s. la liv. & pourvû que par cette abondance il ne revînt qu'à 30. s. les habitans & les Négocians y trouveroient encore leur compte: mais comme le Royaume n'en sçauroit consumer plus de la moitié de cette quantité, il faudroit en établir l'Entrepôt, afin que l'excédent pût être porté aux Etrangers; le Fermier ne perdroit rien en cela, puisqu'il n'en sortiroit du Royaume que ce qui sans l'Entrepôt n'y seroit pas entré; ses profits même augmenteroient par la plus grande consommation qui s'en feroit alors en France; car la facilité de l'avoir, & la diminution de son prix,

engageroient les Teinturiers à en faire un plus grand usage.

Il se fait à présent 200. milliers de Coton dans toutes nos Isles, & il ne s'y en est jamais tant fait, ainsi il semble qu'on ne devroit pas songer à l'y augmenter; cependant comme cette marchandise devient fort à la mode en France, où on en fait des couvertures, des futaines, & des Toiles de toutes les façons, de sorte qu'on pourroit en fabriquer des Toiles à voiles, d'autant qu'il s'allie parfaitement avec le chanvre, & qu'il se conserve, il ne seroit pas impossible d'en faire faire jusqu'à 400. milliers dans nos Isles, on y trouveroit du profit, quand il ne vaudroit que 25. liv. le quintal, au lieu de 36. qu'il vaut à présent, ce seroit encore l'avantage des habitans, parce qu'ils pourroient employer les femmes, les enfans, les vieillards & autres gens inutiles, à filer, & même les Negres en certaine saison de l'année, ainsi ils le feroient à peu de frais; mais le bien que cette augmentation apporteroit au Royaume, seroit plus considerable encore, parce que par ce moïen on tireroit moins de Coton du Levant, qui coûte beaucoup plus, & qu'on achette argent comptant.

Le Gingembre n'a point de débit dans le Royaume pour trois raisons ; sçavoir, que les François n'en font aucun usage ; que le poivre est à trop bon marché ; & que le Gingembre est trop cher. Il faudroit pour rétablir ce Commerce, accoûtumer insensiblement les François à s'en servir, & pour cela il faudroit rendre le poivre fort cher en y imposant de grands droits, & diminuer ceux du Gingembre, il paye 8. liv. par quintal, il ne faudroit y imposer que 20. s. & on trouveroit que par la grande consommation qui s'en feroit, ces droits de 20. s. seulement rendroient plus que les 8. liv. qu'il paye à présent, & on diminuëroit le Commerce des Hollandois, en diminuant la consommation du poivre dans le Royaume. On pourroit faire aux Isles 200. milliers de Gingembre.

Mais il faudroit bien prendre garde dans l'augmentation de ces trois marchandises, de ne tomber pas dans l'excès qui en a déja causé la ruine. Dès que les habitans trouvent du profit à quelque chose, ils s'y donnent entierement, & quoiqu'ils connoissent bien que la trop grande abondance doive être un jour préjudiciable au Commerce general ou au particulier, leur intérêt pré-

ſent les fait paſſer ſur tout ; ainſi ce ſe-roit aux Gouverneurs à y tenir la main, & à regler tous les ans, comme j'ai dit au ſujet du Sucre, les plantations de ces trois autres denrées, à proportion de la conſommation & du prix qu'elles auroient eu l'année précedente.

Il faudroit que les Gouverneurs obſervaſſent auſſi d'obliger autant que cela ſe pourroit, les plus riches habitans à planter les denrées d'augmentation ; parce qu'en cas qu'elles n'euſſent pas tout le ſuccès qu'on doit en eſpérer, ils ſeroient plus en état d'en ſupporter la perte. Par ce moïen on remettroit ſur pied ces marchandiſes, preſque anéanties dans nos Colonies, & on ſuppléroit pour la ſubſiſtance des habitans, au deffaut des Sucres qu'on les empêcheroit de planter.

Je trouve que ces augmentations tiendroient lieu ; ſçavoir,

34. milliers d'Indigo de 1020000. liv. de Sucre.

200. milliers de Coton de 1000000. l.

200. mil. de Gingembre, de 200000. l.

Total. . .	2220000. l.

Et ce retranchement de 2220000. liv.

de Sucre suffiroit pour le remettre en valeur. Il y a d'autres choses encore à observer au sujet du Sucre; les Raffineurs des Isles ne se contentant pas des profits considerables qu'ils font, mêlent leurs sirops dans les Sucres bruts qu'on envoye en France. Ce mêlange cause de grandes pertes aux Marchands, aux Maitres de navires & aux Raffineurs du Royaume; aux Marchands, parce que ces sirops ainsi mêlez, rendant les Sucres bruts presque liquides, le coulage en est bien plus grand, & va quelquefois à 30. pour cent, outre qu'ils ne trouvent qu'à perdre sur le débit de ces Sucres mêlangez; aux Marchands des navires, parce que plus le coulage est grand, moins ils gagnent de fret; & aux Raffineurs du Royaume, parce que sans un double travail pour ces sortes de Sucres, & qu'aïant beaucoup moins de grain que les autres, ils rendent peu dans le raffinage.

Le remede à cela seroit de faire des reglemens séveres là-dessus, & de préposer des gens aux Isles, pour tenir la main à les faire exécuter.

Par le raffinage du Sucre, on en sépare le bon grain du sirop; les François ne font aucun usage de ce sirop, ou le

donnent presque pour rien aux Etrangers à qui ils le vendent. Les Anglois & les Hollandois employent le leur à plusieurs choses ; les Anglois en mêlent dans la biere, les Hollandois s'en servent à la préparation du Tabac qu'ils appellent du Mastine, & en mangent sur du pain, comme on mange en France du raisiné. Cette consommation des sirops met ces deux Nations en état de donner leurs Sucres raffinez à meilleur marché que les François ; aussi est-il certain que nos Sucres étant plus chers que les leurs, ne trouvent du débit chez les Etrangers, que parce qu'ils sont de beaucoup meilleurs.

Pour remédier à cela, il faudroit établir en France une Manufacture de Tabac de Mastine, & accoûtumer insensiblement les Peuples à manger ces sirops, qu'il faudroit leur vendre à fort bon marché au commencement, & même en donner aux pauvres pour rien.

Outre les causes principales de la diminution du Commerce, il y en a d'autres ausquelles, quoique moins considerables, il seroit néanmoins important de remédier.

Les Isles étoient, il y a 20. ans, plus peuplées qu'elles ne sont à présent. Trois

choses ont contribué à cette désertion.

1°. Le peu d'Engagez blancs, que les habitans prennent à leur service; ce qu'ils font, parce que les Negres leur coûtent moins, & qu'ils en disposent plus souverainement. Cela est préjudiciable aux Colonies, d'autant que les Engagez devenant libres quand leur temps est fini, augmentent le nombre des habitans. Il faudroit obliger les habitans d'avoir des Engagez, à proportion des terres qu'ils possedent, & de regler cela par une ordonnance.

2°. Le peu de soulagement que trouvent les nouveaux habitans aux Isles, où souvent ils se voïent sans secours & sans appuy, rebutent plusieurs personnes d'aller s'y établir. La Compagnie faisoit autrefois des avances à ceux qui y arrivoient de nouveau; & il n'y a que huit ans qu'on donnoit encore vingt écus, un bar l de farine, & le congé aux soldats qui s'y marioient. Il faudroit rétablir ces coûtumes, & il est certain que ce seroit un appas puissant pour attirer quantité d'habitans aux Isles.

3°. Les dommages que les petits habitans voisins des plus riches, reçoivent des Negres de ces derniers, en contraignent tous les jours plusieurs d'abandon-

ner les Isles. Ces Negres les volent pendant la nuit, & souvent par l'ordre de leurs maîtres, qui aïant envie d'avoir leurs emplacemens, leur font faire mille outrages, & les obligent de déserter; cependant il faut compter que les petits habitans sont la force de l'Isle, & pour les mettre à couvert de ces inconvéniens, il faudroit donner des ordres précis, & réïterer aux Gouverneurs d'empêcher ces sortes de vexations, ou pour plus grande précaution, faire mettre en des Quartiers séparez ces petits habitans. Les Negres sont la plus grande richesse des Isles; & il faut convenir, qu'après la bonté & la fertilité du terroir, c'est à eux qu'on doit l'abondance de ces Païs-là. C'est ainsi par le nombre prodigieux qu'en ont les Anglois & les Espagnols, que leurs Colonies prosperent comme elles font; & M. Colbert qui en connoissoit l'importance, avoit pris des mesures pour en remplir les nôtres. Par Edit du 13. Janvier 1672. il accorda à tous les Marchands François la somme de 10. liv. des deniers du Roy, pour chaque tête de Noir qu'ils porteroient dans nos Isles, & 3. liv. des deniers de la Compagnie au Capitaine du vaisseau qui les auroit portez. Par l'Edit

du 8. Novembre 1675. Il créa la Compagnie du Senegal, Cap-Vert & Riviere de Gambée; par l'Edit du 16. Octobre 1675. il accorda au Sieur Jean Oudiette, la faculté de faire seul le Commerce de la Côte de Guinée, à condition qu'il seroit obligé de porter pendant 4. ans 800. Negres chaque année aux Isles, pour chacun desquels Sa Majesté s'engageoit de lui donner 13. liv. par maniere de gratification. Le Sieur Oudiette ne s'acquittant pas des obligations de son Traité, il fut casse par un Edit du mois de Mars 1678. la Compagnie du Senegal substituée en sa place par un Edit du 21. Mars 1679. étendant son privilege jusqu'au Cap de Bonne-Esperance, à condition de porter aux Isles pendant 8. années le nombre de 2000. Negres par an; cependant toutes ces précautions furent inutiles, & les Colonies penserent être ruinées par le manque de Negres. Pour y remedier, on révoqua par un Edit du 12. Decembre 1684. le privilege accordé à la Compagnie de Senegal, par celui du 21. Mars 1679. & on resserra les limites de son détroit entre le Cap-Blanc & la riviere de Serrelionne, avec permission de porter des Negres aux Isles autant qu'elle

pourroit : mais ſans obligation ; & par un Edit de Janvier 1685. on établit la Compagnie de Guinée, avec privilege de faire ſeule le Commerce depuis la riviere de Serrelionne jusqu'au Cap de Bonne-Eſperance ; mais à condition de porter aux Iſles pendant les 20. années de ſon Traité, mille Negres par an, pour chacun deſquels le Roy s'engageoit de lui payer 13. liv. de ſes deniers par gratification.

Cette derniere Compagnie a un peu mieux réüſſi que les autres, mais non pas avec le ſuccès qu'on en devoit attendre, puiſque dans toutes nos Iſles il n'y a qu'environ 18000. Negres.

Il faudroit pour remedier à cela, examiner les propoſitions qui ont été faites par des particuliers, qui offrent de fournir aux Iſles une plus grande quantité de Negres ; & en cas que ces propoſitions ne ſe trouvent pas pratiquables, comme très-ſouvent elles ne le ſont pas, faire exécuter exactement le Traité de la Compagnie de Guinée, & engager celle du Senegal à en porter le plus grand nombre. Parmi ces derniers cauſes de la diminution du Commerce, je mettrai la néceſſité, où par le deffaut d'expérience, l'on s'eſt trouvé de pren-

être en plusieurs occasions les sentimens des Négocians, & la facilité qu'on a eu à les suivre ; ces sortes de gens n'ont jamais en vûë que leurs intérêts particuliers, & ne proposent rien que conformément à cette fin ; rien ne sçauroit remedier à cet inconvénient, qu'une expérience consommée dans ceux qui ont la direction du Commerce, & une pénetration suffisante pour pouvoir démêler par eux-mêmes les choses qui ne vont qu'au bien de quelques particuliers, dans celles qui concourent au bien public.

Les intérêts particuliers des Intendans, des Gouverneurs des Isles, & autres personnes employées à la conduite de ce Commerce, ne lui ont pas apporté un moindre préjudice ; il leur a toûjours été défendu de commercer en aucune maniere ; mais l'éloignement dérobant ici la connoissance des contraventions qu'ils font à cette défense, & leur donnant beaucoup de facilité d'abuser de leur autorité, on n'a jamais pû empêcher entierement cet abus qui est très-préjudiciable, tant parce que l'intérêt que les personnes constituées en autorité ont dans le Commerce, les engage à faire mille injustices aux particuliers, ce qui en contraint tous les jours plusieurs à

l'abandonner, que parce que par-là les précautions qu'on prend pour éloigner les Etrangers de nos Isles, deviennent inutiles; puisque les Intendans, Gouverneurs & autres principaux Officiers, étant maîtres de l'entrée & sortie des Ports, y peuvent donner accès à qui bon leur semble, lorsque l'intérêt de leur Commerce particulier s'y rencontre.

Deux moïens pour prévenir les abus; sçavoir, de n'envoyer aux Isles pour remplir ces places, que des gens dont la probité eût été éprouvée dans les autres emplois qu'ils auroient eus en France, & pour leur ôter tout prétexte de malversation, leur donner des appointemens plus considerables que ceux qu'on leur donne d'ordinaire. Le Roy se dédommageroit aisément de cette dépense, & y trouveroit même du profit par l'avantage qu'en retireroit le Commerce, dont l'augmentation est inséparable de celle des Fermiers de Sa Majesté.

Mais comme il y a peu de gens sur la probité desquels on doive entierement se reposer, il faudroit outre cette précaution, prendre encore celle d'envoyer de temps en temps aux Isles des Inspecteurs ou Commissaires, pour entendre

les plaintes & dépositions des particuliers contre les Intendans, Gouverneurs & Officiers de Justice, afin que sur le rapport qui en seroit fait, on pût donner les ordres nécessaires pour remedier plus promptement à ces abus.

Dans tout ce que je viens de dire des Isles de l'Amérique, je les ai toûjours supposées dans l'état où elles étoient avant le commencement de cette Guerre; & il est aisé de juger que pour exécuter les moïens que j'ai préposez pour le rétablissement de leur Commerce & de leurs Colonies, je suppose aussi que nous soïons dans un temps plus tranquile que celui-ci, puisque sans cela ils deviennent entierement impraticables. Passons maintenant aux changemens qui y sont arrivez depuis cette Guerre; ensuite de quoi, suivant toûjours l'ordre que j'ai tenu, je parcourerai les moyens de réparer les pertes que nous y avons faites, ou du moins les précautions qu'il est nécessaire de prendre dans ce temps-ci, pour y prévenir de plus grands dommages.

Avant le commencement de cette Guerre, nous étions en possession des Isles Saint-Christophle en partie; de la Martinique, de la Guadeloupe, Saint

Martin, la Grenade, Saint-Barthelemy, Sainte-Croix, Marie-Galande & Saint-Dominique; je ne compte point Tabago, ni les Saints, parce qu'elles sont peu considerables & presque inhabitées: je ne parle point aussi de Cayenne, parce que son éloignement la met en quelque maniere à couvert des entreprises des ennemis.

En 1689. nous ajoûtâmes à toutes ces Isles celle de Saint-Eustache, d'où M. de Blenac chassa les Hollandois au mois de Mars & au mois d'Août, la partie Angloise de Saint-Christophle; mais la nécessité où l'on se trouva cette même année, d'envoyer dans la Manche Saint George, pour secourir l'Irlande, les vaisseaux destinez aux Isles, arrêta ces heureux succès; & l'année suivante 1690. les Colonies se virent sur le bord de leur ruine, par le retardement des vaisseaux qu'on devoit y envoyer de France. La premiere Isle que les Anglois nous enleverent, fut Saint-Barthelemy, ils prirent ensuite Saint-Martin; & au mois de May 1690. aïant rassemblé toutes leurs forces, ils vinrent fondre sur Saint-Christophle, & nous en chasserent à leur tour, ils en disperserent la Colonie, & en envoyerent les femmes,

femmes, enfans & autres personnes inutiles; à la Martinique, & les hommes à Saint-Dominique; ils brûlerent & saccagerent toutes nos habitations, comme nous avions fait les leurs, & abandonnerent ensuite eux-mêmes cette Isle, laissant seulement dans le Fort 4. ou 5. hommes, lesquels ne s'y trouvant pas en sureté, alloient toutes les nuits coucher dans une barque, qu'ils tenoient pour cela moüillée à la Rade.

Au mois de May 1691. ils firent descente à la Guadeloupe, & s'en seroient rendus les maîtres, si le secours que M. d'Eragny y ammena, ne les eût obligez de se rembarquer; mais ils y avoient fait assez de séjour pour en avoir dégradé une partie, lorsque ce secours arriva.

D'un autre côté, les Espagnols au mois de Février de la même année, pillerent le Port de Paix, sur la Côte Saint Dominique, & ensuite l'abandonnerent; & M. de Blenac aïant retiré de l'Isle S. Eustache, la Garnison qu'il y avoit laissée, les Hollandois s'y sont allé rétablir.

Le seul moïen qu'il y auroit pour réparer toutes ces pertes, seroit d'envoyer aux Isles des troupes & des vaisseaux en

assez grand nombre, pour qu'y étant superieurs aux ennemis, nous puissions retirer d'entre leurs mains, celles qu'ils nous ont enlevées, & les attaquer même jusques dans les leurs propres; mais comme on ne le pourroit sans dénuer le Royaume de forces, qui lui sont nécessaires pour lui-même, il faut se contenter d'examiner ce qu'il conviendroit de faire pendant cette Guerre, pour prévenir la perte de ce que nous possedons encore aujourd'hui dans ces Isles.

Les forces que nous y avons, consistent en troupes Royales & en Milices.

Les troupes Royales qui sont ordinairement aux Isles, consistent en dix Compagnies d'Infanterie de 50. hommes chacune, lesquelles étant complettes, ne font que 500. hommes, & l'on y a envoyé en dernier lieu six Compagnies, faisant 300. hommes. Les habitans capables de porter les armes dans toutes nos Isles, & qui en composent les Milices, sont au nombre d'environ 5000. ce qui fait tout au plus 6000. hommes, tant de Troupes reglées que de Milice; ces forces sont bien médiocres, & le sont d'autant plus, qu'elles sont divisées & dispersées en differentes Isles : c'est aussi cette division, qui a été la princi-

pale cause des pertes que nous y avons faites.

Cela supposé, il est certain que pour nous y soûtenir pendant cette Guerre, il faudroit en réünir les forces autant qu'il se pourroit, & pour cela, se résoudre à abandonner celles des Isles qui nous restent, qui sont les moins importantes, pour en jetter les Garnisons & les Colonies dans les autres qu'on voudroit absolument conserver.

Pour connoître quelles sont celles de nos Isles qu'il faudroit sacrifier à la conservation des autres, il faut examiner les qualités qui peuvent rendre une Isle préferable à une autre : je trouve qu'il y en a quatre; sçavoir, leur situation, leur défense, la bonté & l'étenduë de leur terroir, & la température de l'air. 1°. Leur situation, soit par rapport au vent, soit par rapport à leur proximité; parce que celles qui sont au vent des autres, sont plus en état de leur envoyer des secours lorsqu'elles sont attaquées, & par rapport à leur proximité, par la même raison. 2°. Que leur défense soit narelle, qui consiste dans la difficulté de les aborder, qu'elle soit artificielle, qui dépend des Forts, Bastions, & autres fortifications qu'on y a fait, aussi-bien que

du nombre des habitans ; parce que celles où ces choses se rencontrent, sont plus capables de résister aux efforts des ennemis. 3°. La bonté du terroir & son étenduë, parce que comme il est important de conserver même pendant la Guere le Commerce de ces Isles ; il faut s'attacher à soûtenir celles qui produisent en plus grande abondance les choses qui entrent dans ce Commerce, & cela dépend en partie de la bonté du terroir, & en partie de son étenduë.

4°. Et enfin la température de l'air, d'autant que de-là dépend le salut & la conservation des Colonies. De toutes les Isles qui nous restent, il n'y a que la Martinique, la Guadeloupe & la Côte Saint-Dominique, dans lesquelles ces qualités se rencontrent ; ainsi je ne balancerai point à dire, qu'il faut abandonner les autres, qui sont Sainte-Croix, la Grenade & Marie-Galande, & en transporter les Garnisons & les Colonies dans celles-là, pour les rendre plus fortes.

Sainte-Croix & la Grenade sont si peu fortifiées & si mal peuplées, à proportion de leur grandeur, qu'elles ne sçauroient résister aux moindres efforts des ennemis ; & il n'y a pas d'apparence de songer en ce tems-ci à en

augmenter les Garnisons, ni les Colonies, pour les mettre en état de défense ; parce que n'étant pas défrichées, l'air y est si mal sain, que tout ce qu'on y envoïeroit, périroit certainement. Marie-Galande est fort saine, mais elle n'est d'aucune défense ; & il seroit bien plus sûr d'envoyer sa Garnison & sa Colonie à la Guadeloupe, qui en est fort voisine, parce qu'en fortifiant celle-ci, on la mettroit en état d'empêcher les ennemis de s'établir dans celle-là, bien qu'elle fût abandonnée.

A l'égard des Colonies de Sainte-Croix & de la Grenade, il faudroit en mettre une partie aussi dans la Guadeloupe, qui peut contenir beaucoup plus d'habitans qu'elle n'en a, & envoyer le reste à la Côte Saint-Dominique, qu'il est très-important de soûtenir, tant pour la bonté du Païs, & pour la retraite qu'y trouvent nos vaisseaux, lorsqu'ils tombent sous le vent par le mauvais temps, ou par la poursuite des ennemis, que parce que les établissemens que nous y avons, qui sont considerables, nous approchent de Terre-Ferme, & du passage des Flottes d'Espagne ; quant à la Martinique, comme l'on n'y sçauroit faire de nouvelles habitations que dans le milieu de

l'Isle, où elle n'est pas défrichée, ce qui seroit très-dangereux pour les premiers habitans, & que d'ailleurs elle est assez peuplée & bien fortifiée ; il ne faudroit y envoyer aucune partie des Colonies ci-dessus, & se contenter d'en augmenter les Garnisons, & de la fournir abondamment de munitions de guerre & de bouche.

Il seroit aussi nécessaire que le Roy tînt toûjours aux Isles 5. ou 6. de ses vaisseaux, lesquels seroient relevez tour à tour par deux autres qu'il faudroit faire partir de France dans toutes les saisons propres, pour porter les munitions de guerre & les soldats de Recruë, pour entretenir les Troupes complettes. Ces vaisseaux de Guerre serviroient aussi à escorter les Bâtimens Marchands, qui portent en ces Païs-là les vivres, marchandises, & autres choses nécessaires à la subsistance des Colonies. Ces deux vaisseaux resteroient aux Isles, & deux de ceux qui y étoient, reviendroient en France pour escorter les Navires Marchans, revenans des Isles.

Ainsi l'on empêcheroit les entreprises des ennemis sur nos Isles, par les prompts secours qu'on seroit en état de donner à celles qui seroient attaquées, on soûtien-

droit nôtre Commerce, & on troubleroit celui des ennemis, en donnant ordre au Commandant de cet Escadre d'être attentif à profiter de toutes les occasions qui se présenteroient, & les attaquer avec avantage, soit à la Mer ou dans leurs Ports, & à faire courir sur leurs Convois, lorsqu'il auroit avis de leur départ.

Voilà une vûë generale de ce qui m'a paru le plus nécessaire pour le rétablissement des Colonies, & du Commerce des Isles de l'Amérique, soit pour le temps présent, ou pour l'avenir. On y trouvera peut-être des choses trop difficiles à exécuter, ou qui demanderoient une trop grande attention; mais si l'on considere l'importance de ce Commerce, j'estime qu'on conviendra qu'il mérite bien qu'on mette en œuvre les choses les plus difficiles, & qu'on se serve de toute l'attention possible pour le soûtenir, sur-tout dans le danger, où on vient de voir, qu'il est de tomber sans cela dans une ruine entiere; car on doit considerer que ce Commerce importe également aux particuliers, à l'Etat & au Roy; aux particuliers, par le débit de leurs denrées superfluës, & par l'employ d'un nombre infini de gens, qui

ſubſiſtent par ce moïen, tant aux Iſles que dans le Royaume ; à l'Etat, par l'augmentation de la Navigation, choſe d'une conſequence eſſentielle, dans un Païs environné de Mers comme la France, par l'argent que ce Commerce empêche d'en ſortir ; depuis que tirant directement des Iſles les marchandiſes qu'elles produiſent, nous n'allons plus les chercher chez les Etrangers, & par celui qu'il y attire par la vente que nous faiſons aux Etrangers de l'excédent de ces denrées.

Enfin le Commerce eſt important au Roy non ſeulement par l'augmentation de ſes Fermes, mais ſur-tout par l'abondance qu'il répand ſur ſes Sujets, dont le bonheur a toûjours dû être ſon intérêt le plus cher.



CATALOGUE

Des Livres de Voyages en Latin.

Deſcriptio Africæ, in 8°.
Deſcriptiones Aſiæ.
De Lege Mahumetica.
De Rebus Mahumeticis.

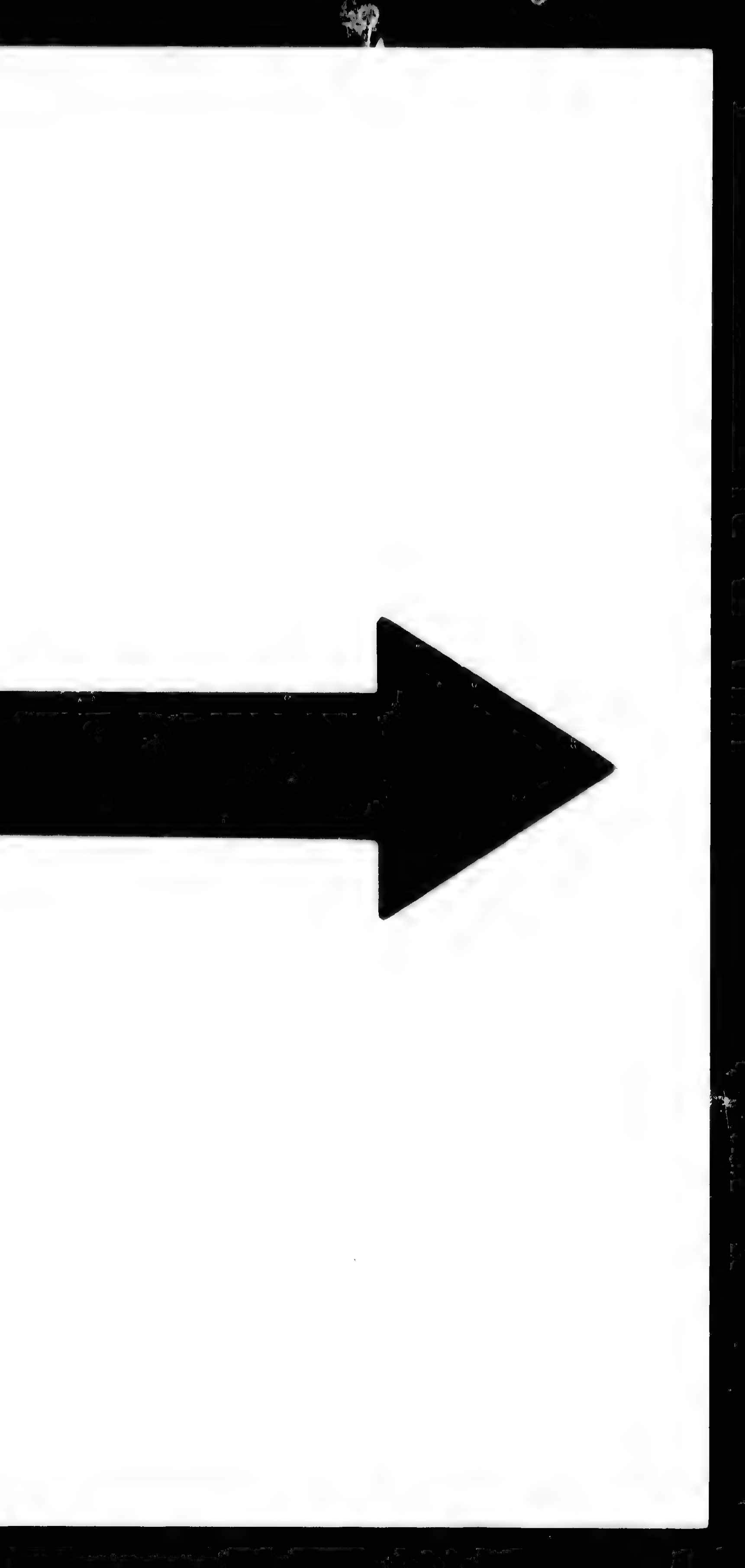
Ces quatre Livres ſont des Ouvrages de *Jean Leon*, Eſpagnol de nation, élevé dans le Mahometiſme, mais converti dans la ſuite à la Religion Catholique. Avant ſa converſion il voyagea en Afrique, & compoſa d'abord ces quatre Livres en Arabe, pour l'uſage des Arabes Eſpagno's; mais il les traduiſit enſuite en Italien, & *Jean Florianus* les mit enſuite en Latin. Cet Auteur décrit parfaitement bien la Religion, les Loix, les Coûtumes, & les Mœurs des Africains; mais il n'en dit pas aſſez de leur diſcipline militaire, & ne donne qu'en abregé les vies des Princes Africains.

Epiſtola 26. de Rebus Japonicis.

Ces Lettres ſe trouvent dans pluſieurs Recueils de cette eſpece.

Hiſtorica Relatio de Rebus per Japo-





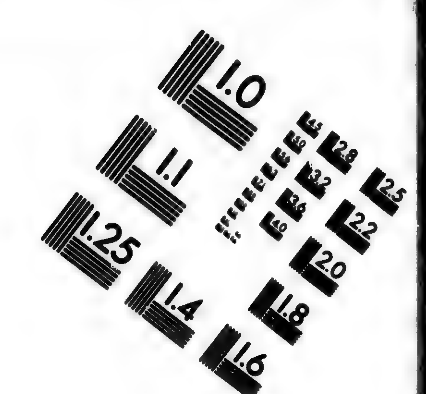
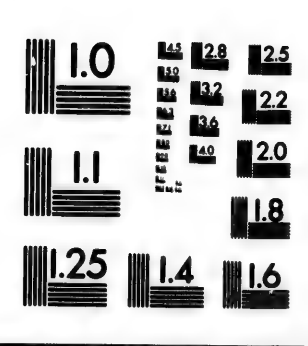


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

niam anno 1596. à Patribus Societatis, durante persecutione gestis.

Historica Relatio de Legatione Regis Sinensium ad Regem Japonum.

Les 26. Lettres & ces deux dernieres Rélations, sont du Pere *Froes*, Jesuite Portugais. On croit qu'il les a écrites d'abord en Portugais, mais qu'il les mît ensuite en Latin. L'une & l'autre de ces Rélations sont de l'an 1596. Celle de l'Ambassade de l'Empereur de la Chine à *Taicosoma*, Roy au Japon, parle entre plusieurs autres choses curieuses des prodiges qui arriverent un peu avant cette Ambassade; elle a été imprimée à Rome en 1599. *in* 8°. Quant à l'Auteur, il avoit été Missionaire au Levant l'espace de quarante-neuf ans, dont il en passa trente-six dans la Mission de *Japon*.

De Abyssinorum rebus, deque Æthiopia Patriarchis.

Imprimé à Lyon en 1615. *in* 8°. L'Auteur de cet Ouvrage est le P. Nicolas *Godinho*, Jesuite Portugais; l'Ouvrage est divisé en trois parties, il refute l'Histoire fabuleuse du Pere *Uretta*.

Itenerarium ab oppido Complutensi Toletana Provincia usque ad urbem Romanam.

L'Auteur de ce Voyage a été Jacques

Lopez de *Zuniga*, Docteur en Théologie, homme pieux & sçavant.

Litteræ annuæ.

Ces Lettres parlent très-bien de l'*Ethiopie*, de la Chine & des Indes. On les trouve ensemble en plusieurs volumes, & dispersées en plusieurs Recueils de Voyages.

Athanasii Kircheri è Societate Jesu, China, monumentis quà sacris, quà profanis illustrata. fol.

Cet Ouvrage est une Histoire complette de la Chine; on l'estime pour la grande érudition de l'Auteur, & beaucoup de choses curieuses. Mais il y a de grandes bévûës que l'on reconnoît par les derniers écrits des Missionaires de la Chine.

Jobi Ludolfi Historia Æthiopica. fol.

Quoique cet Auteur Allemand de nation, ait pillé les écrits des Jesuites pour en composer presque tout son Ouvrage; il tâche néanmoins par-tout de les réfuter, sur le témoignage d'un Ethiopien avec lequel il fit connoissance en Allemagne, car pour lui il n'a jamais été en Ethiopie; ainsi l'Ouvrage est plûtôt d'un Grammairien, que d'un bon Historien.

Itinera Alpina tria.

Trois Voyages dans les Alpes par M.

Scheucker, Docteur en Médecine & de la Société Royale de Londres 1708. à *Londres*. Ce Médecin de Zuricha fait ces Voyages en 1702. 1703. & 1704. & a recherché dans les Alpes tout ce qui peut perfectionner l'Histoire naturelle pour ses Animaux, les Plantes, les Fossils, la Température de l'air, & les Eaux médecinales, & pour cela il rapporte plusieurs choses curieuses.

Relatio eorum quæ circa Sacr. Cæsar. Majestat. ad magnum Moscorum Czarum ablegatos, anno Æra Christianæ 1675. gesta sunt strictim recensita per Adolphum Lyseck, dicta Legationis Secretarium vol. *in* 8°. imprimé à *Saltzbourg* en 1676.

L'Auteur de cet Ouvrage, homme d'esprit, décrit avec beaucoup d'exactitude son Voyage par la *Silezie*, la *Pomeranie*, la *Prusse*, la *Lithuanie*, & par la *Moscovie* jusqu'à la Cour du Czar; l'Ouvrage mérite d'être lû.

Joannis Schefferi Argentoratensis Lapponia, id est, Regionis Lapponum, & Gentis nova & verissima Descriptio, in-quarto, *Lipsiæ* 1674.

Cette Histoire, ou plûtôt cette Description de la Lapponie, est tirée des Auteurs Suédois, elle mérite d'être lûë.

Theodori & Joannis de Brye, India Orientalis & Occidentalis. six. vol. in fol. imprimez à *Francfort* en 1624.

De ces six volumes, il y en a trois pour les Indes Orientales, & trois pour les Indes Occidentales. Tout l'Ouvrage n'est qu'un Recuëil de Voyages; dans le premier desquels l'Auteur *Philippe Piga Fetta*, fait une description exacte du Royaume de *Congo* en Afrique; il avoit été écrit par l'Auteur en Italien, & on l'a mis à la tête de tous les autres Voyages aux Indes, parce qu'il est sur la route des Indes Orientales par Mer, & parce qu'il a été découvert par les Portugais avant les Indes. Les cinq Voyages qui suivent après celui-là, ont été composez par Samuel *Bruno* de *Basle*, & traduits du haut Allemand en Latin. Les trois premiers de ces cinq Voyages, sont à *Congo*, en Ethiopie, & tout au-tour des Côtes de l'Afrique. Le quatriéme est à differens endroits dans les Détroits. Le cinquiéme est en *Portugal*, en Espagne, &c. Viennent ensuite les Voyages de *Linschot* dans les Indes, traduits du Flamand. L'Auteur n'y oublie rien de remarquable. Ensuite de ceux-là, il y a trois Voyages des Hollandois pour trouver le fameux passage du Nord-Est.

A la fin de ces trois Voyages, il y a quantité d'Estampes en taille-douce & des Cartes. Voilà le contenu du premier volume.

Le second volume commence par la description de *Bantam*, *Banda*, *Ternate*, & de quelques autres endroits des Indes; ceci a été aussi traduit du Flamand. Ensuite il y a la description de la *Guinée*, traduite encore du Flamand; puis le Voyage de *Spilberg* en 1601. & en dernier lieu le Voyage de *Gaspard Balby* en 1579.

Le troisiéme volume comprend, 1°. le Voyage de Jacob *Neck* en 1603. 2°. Le Voyage de *Jean Hermon* de *Brée* en 1602. 3°. Le Voyage de *Corneille Nicolas*, de *Corneille Van*, & d'*Etienne* de *Hagen*, tous aux Indes. 4°. Le Voyage de *Verhuff* aux Indes en 1607. 5°. Des Dialogues en Latin & en langue Malaïe. 6°. Le Voyage de *Hudson* au passage du Nord-Est. 7°. Une description de la Terre-Australe, inconnuë par le Capitaine *Pierre Ferdinand* de *Zuir*, & la description de la *Siberie*, des *Samojedes* & des *Tingoëses*. 8°. Deux Voyages d'*Americ Vespuce* aux Indes. 9°. Les Avantures surprenantes d'un Anglois, lequel dans un naufrage, aïant été jetté

sur les Côtes de *Cambaye*, voyagea dans plusieurs Païs de l'Orient ; enfin la description de tout le Païs qui est au Nord du *Spitzberg*.

Le quatriéme volume contient la description de la *Virginie*, l'expédition des François dans la *Floride* en 1565. le Voyage de *Laudoniere* à la Floride en 1574. Deux Voyages de *Jean Stadius* au *Brezil*, avec une description de la maniere qu'il vêcut parmi les Indiens. La description du *Brezil* par *Jean Lery*. Le Voyage de *Villegagnon* à l'Amérique Septentrionale, & l'Histoire de la découverte de l'Amérique par *Benzo*.

Le cinquiéme renferme la seconde & troisiéme partie de l'Histoire des Indes Occidentales par le même *Benzo*; les Voyages de *Faber* dans l'Amérique; les Voyages de *Druck*, *Cavendish* & de *Raleigh*. L'expédition des *Canarie* par les Hollandois ; une description generale de l'Amérique. Le Voyage de *Sebald de Weert* par le Détroit de *Magellan*. Le Tour du Monde par *Van Noort*.

Le sixiéme volume enfin comprend deux Voyags d'*Americ Vespuce*. La description de la *Virginie* par *Hamor*. La description de la *Nouvelle-Angleterre* par le Capitaine *Smith*. La découverte du

Détroit de le *Maire*. Le passage de *Spilbergue* par le Détroit de *Magellan*. La description des Indes Occidentales par *Herrera*. C'est ce qui est contenu dans ces six volumes ; & l'on peut assurer qu'en ce genre, il n'y a rien de plus beau que ce Recuëil.

LIVRES DE VOYAGES en Italien.

Delle Navigazioni é Viaggi, Raccolte do M. Geov. Battista Ramusio. In Venezia, 3. vol. in folio. 1613.

Le premier de ces trois volumes est un Recuëil de la description de l'Afrique par *Jean Leon* ; des Voyages d'Aluise da *Cadamosto*, & de Pierre de *Santra* sur les Côtes d'Afrique. De la course de *Hanno* le Carthaginois, le long des Côtes de l'Afrique. D'un Voyage de *Lisbonne* à l'Isle de *Saint-Thomas*. Du Voyage de *Gama* à *Calicut*. Du Voyage de Pierre *Alvarez* aux Indes. Des deux Voyages d'*Americ Vespuce*. Des Voyages de *Thomas Lopez* & de *Jean* d'*Empoly*, aux Indes. Des Voyages de *Barthema*, & de sa description des Indes. Du Voyage de *Corsal* aux Indes. Du Voyage d'*Al-*

varez en Ethiopie. D'un Discours sur l'inondation du Nil. Du Voyage par Mer de *Nearque* l'Amiral d'*Alexandre* le Grand. D'un Voyage par la Mer-Rouge à *Diou*. De l'Histoire des Indes par *Barbosa*. Des Voyages de *Conto* & de *Sante Stephano*. Du premier Tour du Monde par les Espagnols. Du Discours de *Gaetan* sur la découverte des *Moluques*. D'une Description du *Japon*, & de quelques extraits de l'Histoire des Indes par *Barros*.

Le second volume comprend les Voyages de *Marc Paul*; l'Ouvrage de *Hayton*, l'Armenien, de la puissance des Grands-Chams, Empereurs de la Tartarie. L'Histoire des Guerres entre *Ussuncassan*, Roy de *Perse*, & *Mahomet*, Empereur des Turcs, & des guerres d'Ismaël *Sophi*, Sultan de *Babylon* par *Angiolello*; & de la Conquête des *Mammelus* par *Selim*, Empereur des Turcs. Les Voyages de *Barbaro* en *Tartarie* & en Perse. L'Ambassade de *Contarini* de la part de la République de *Venise*, à *Ussancassan*, Roy de Perse. L'Histoire de *Moscovie* par *Campense* & par *Jovius*. Arrian du *Pont-Euxin*, ou *Mer-Noire*. *George Interiano des Circassiens*. Le Naufrage & autres Avantures de *Quini*, à

la hauteur de 60. degrez de Latitude Septentrionale. Les mêmes Avantures écrites par Christ. *Fioravente*, & J. de *Michele*, tous les deux compagnons de voyage de *Quini*. Le Baron Herbestein de la *Moscovie* & de la *Russie*. Le Voyage de *Zeno* en Perse. Les Découvertes de *Frizlande*, d'*Islande*, & d'autres Païs du côté du Pôle Arctique, faites par *Nicolas* & *Antoine* Zeni. Deux Voyages des Peres Dominicains en *Tartarie*, envoyez dans ce Païs-là par le Pape *Innocent* IV. Les deux Voyages d'*Odoricus* au Levant. Le Voyage de *Cabot* au Nord-Ouest. La Description de la *Pologne*, de la *Moscovie*, & d'une partie de la *Tartarie*, par Guagnino. La même par Micheorus.

Le troisiéme volume enfin contient un abregé des Décades des Indes, de *Pierre*, *Martyr* d'*Angleria*. Un abregé de l'Histoire des Indes Occidentales d'Oviedo. La Conquête du Mexique par *Cortes*. *Alvarado*, de ses Découvertes & Conquêtes, d'autres Provinces au-dessus du *Mexico*. L'Histoire de *God y* des affaires de la *Nouvelle-Espagne*. Une Description du *Mexique* & de la *Nouvell-Espagne*, par un Gentilhomme qui avoit servi sous *Cortes*. *Alvar Nunez*, du succès

qu'eût la Flotte, équipée par *Pamphile* de *Narvaez* pendant dix ans. *Nugno* de *Gusman*, sa Description de plusieurs Provinces & Villes de la *Nouvelle-Espagne*, Le Voyage d'*Ulloa* à la *Californie*. Des Provinces Septentrionales de la *Nouvelle-Espagne* par *Vasquez Coronado* & *Marco* de *Nizza*. Le Voyage d'*Alarcon* pour découvrir les sept Villes au Nord du *Mexique*. La Découverte & Conquête du Pérou par *Zerez*; la même par le Secretaire de *Pizarro*. La Rélation d'un Voyage par la grande Riviere de *Maragnon*, d'*Oviédo*. La Découverte de l'Amérique Septentrionale, écrite par *Verrazano*. Les premier & second Voyages de *Jacques Cartier* à la *Nouvelle-France*. Le Voyage de *Federici* aux Indes, avec une ample liste des drogues, des épiceries, des perles, & des pierres prétieuses qui se trouvent aux Indes. Trois Voyages des Hollandois pour trouver un passage par le Nord-Est à la *Chine* & au *Japon*, avec les Découvertes qu'ils firent des Détroits de *Weigats*, de la *Nouvelle Zemble* & de la Côte de *Groenlande*, jusqu'à la hauteur de 80. degrez de Latitude Septentrionale. Voilà le contenu de ces trois volumes de *Ramusio*. Les piéces qui composent ce grand Recueil,

ſont bonnes, avec cela ce Recueil eſt bien plus complet que le Latin de de *Brye*, & eſt fait avec beaucoup de jugement.

Prima Spedizione all' Indie Orientali del P. F. Giuſeppe, di Santa Maria Stampata, in Roma nell' anno 1668. vol. in 4°.

L'Auteur de cet excellent Ouvrage eſt un Carme Deſchaux, envoyé en qualité de Miſſionnaire, & Paſteur des Chrétiens Malabares de *Saint-Thomas*, à la Côte de *Coromandel* aux Indes, par le Pape *Alexandre* VII. Il fait d'abord une exacte & très-belle deſcription des Païs, des Peuples, & des animaux qu'il a vûs; enſuite il parle de la Philoſophie des *Brachmanes*, de leurs ſecrets, de tout ce qui regarde les *Malabares*; du nombre infini de Divinités des Païens de ce Païs-là. Il parle enſuite de l'Empire du *Grand-Mogol*, de la pêche des perles, des *Sabeans* du côté de *Baſſora*, & il finit ſon Ouvrage par un beau Traité ſur les Erreurs des Jacobites Neſtoriens, Grecs, Arméniens; en un mot de toutes les ſectes de l'Orient.

Iſtoria delle guerre civili di Pologna progreſſi d'ell' arme Moſcovite contro a Polacchi; Relazioni della Moſcovia, e

Suecia ; e loro govern: di D. Alberto Vinina Bellunese. Venezia 1672. 4°.

Quoique les guerres de Pologne, &c. ne paroissent pas d'abord avoir du rapport avec des Voyages, j'ai inseré néanmoins ici cet Ouvrage, parce que l'Auteur y parle de ses Voyages en *Suede*, en *Moscovie*, & y a fait des observations excellentes.

Il Viaggio all' Indie Orientali del P. F. Vincenzo Maria di S. Caterina da Siena fol. *Roma 1673.*

L'Auteur étoit Procureur General des Carmes Deschaux, & envoyé du Pape par la *Turquie* & la *Perse*, pour faire la Mission des *Malabares*. Il partage son Ouvrage en cinq parties. Dans la premiere & derniere desquelles il fait une fort exacte description de tout ce qu'il a vû de remarquable, depuis le commencement de son voyage, jusqu'à son retour en Italie. Dans la seconde, il parle des affaires des Chrétiens *Malabares*; & dans la 3e & 4e, il fait une description des richesses, du gouvernement, des mœurs, coûtumes, loix & Religions de toutes les Nations des Indes, des plantes & animaux, &c. de chaque Païs; le tout avec tant de fidélité, d'exactitude & d'érudition, qu'on auroit de la peine

à trouver une piéce qui égalât celle-ci.

Istorica descrittione de' tre Regni Congo, Matamba, e Angola; e delle Missioni apostoliche essercitatevi da Religiosi Capuccini; compilata dal P. Gio Antonio Cavazzi e nel presente stile ridotta dal. P. Fortunato Alamandini, fol. *Bologna 1687.*

Les Auteurs de cette Description Historique de trois Royaumes de *Congo*, de *Matamba*, & d'*Angola*, sont les Capucins de la Mission des Indes, & ils l'ont composée par un ordre exprès de la Congrégation *de Propaganda fide*. Elle est faite avec la derniere exactitude, ils n'y ont rien omis de remarquable, ils y rendent aussi un fidele compte de toutes les Missions de ces trois Royaumes, & du fruit qu'elles y ont produit. Ce qui étoit le seul but de leurs travaux & de leurs souffrances.

Relazione della Cita d'Attene, colle Provincie dell' Attica, Focia, Beotia e Negreponte, ne tempi che furono queste passegiate da Cornelio Magni, l'anno 1674. vol. in 4°. *Stampata in Parma 1688.*

L'Auteur parle de tous ces Païs avec beaucoup d'exactitude, sur-tout d'*Athenes*; il y avoit été lui-même, & avant

que de rendre ſon Ouvrage pulic, il le montra à M. *Spon*, lequel avoit auſſi fait ce voyage ; après cela on ne peut douter de la bonté de cette Rélation.

Relazione e Viaggio della Moſcovia del ſig. Cavaliere D. Ercole zani Bologneſe 12°. *Bologna 1690.*

Ce Voyage eſt écrit avec beaucoup de jugement & de ſolidité. L'illuſtre Auteur a paſsé la plus grande partie de ſa vie à voyager ; de ſorte qu'un petit Ouvrage de ſa main vaut bien des *in-folio* de quelques autres. Cette Deſcription de *Moſcovie* eſt auſſi la meilleure que nous aïons encore euë.

Viaggio del Monte Libano del R. P. Gieronimo Dandini 12°.

L'Auteur fit ce voyage par l'ordre du Pape *Clement* VIII. pour examiner la foy & la doctrine des Chrétiens *Maronites*. Dans ſon Ouvrage il décrit premierement le Païs des *Maronites*. Enſuite il expoſe fidelement leur créance & leur doctrine ; leur maniere de vivre, & tout ce qui regarde la foy des *Maronites*. Il finit en parlant de leurs Livres, de leur Erudition, de leurs Evêques, Prêtres & Religieux, c'eſt un Ouvrage curieux & utile. On l'a traduit en François, & le Traducteur y a ajoûté de très-belles remarques.

Relazione del Viaggio fatto a Constantinopoli, &c. da Gio Benaglia. 12°. Bologna 1664.

Cette Piéce est une Rélation de l'Ambassade de *Caprara* à la Porte. L'Auteur étoit Secretaire de *Caprara*, il a fait quantité de bonnes remarques sur la Cour & l'Armée Ottomane; cette Piéce mérite par-là l'attention des curieux.

LIVRES DE VOYAGES en François.

Rélations de divers Voyages curieux par M. Melchisedec Thevenot.

Cet Auteur est trop bien connu dans le monde pour qu'on en donne ici le caractere. Son Recueil des Voyages ont eu l'approbation de tout le monde sçavant. Il y en a deux volumes *in-folio*. Le premier contient la Description des Pyramides d'Egypte par *Grave*. La Description des Momies par *Buratini*. Des Rélations des affaires des *Cosaques*, des *Tartares*, des *Mingreliens* & des *Georgiens*. Le Voyage de *Jenkinson* au *Cathay*. Un extrait de la Rélation de l'Ambassade Hollandoise au *Grand-Cham*. La Conquête de l'Isle de *Formosa* par les *Chinois*.

Chinois. Une Description de la Cour du *Grand-Mogol*. Le Voyage du Chevalier *Thomas Roe* & de *Terry*, à la Cour du *Grand-Mogol*. Une Description en Grec des Indes Orientales. La Géographie d'*Abulfeda*. Les Antiquités de *Persepolis*. Le commencement d'un Ouvrage composé par les *Chaldéens* de *Bassora*. Rélations Historiques des Royaumes de *Golconda*, de *Tanassari* ou *Tenacerim*, & d'*Aracan*, comme aussi des Golphes de *Bengale* & de *Siam*. Les Voyages de *Bontekoe* aux Indes. La Découverte des Terres Australes. Le chemin par Mer aux Indes. Instructions touchant le Commerce des *Indes* & du *Japon*. Le Voyage de *Beaulieu* aux Indes Occidentales. Description des Isles *Philippines*, des Isles du *Japon*, & la Découverte du Païs d'*Yedso*. La Description des plantes & fleurs de la *Chine*, & les anciens monumens de la Religion Chrétienne dans la *Chine*.

Le second volume comprend l'Ambassade des Hollandois à la *Chine*; l'Atlas Chinois, l'Etat des Indes, le Portrait des Indiens. Le Voyage d'*Acarete* à la riviere de *la Plata*, au *Perou* & au *Chili*. Un Voyage par terre à la *Chine*. Le second Livre de *Confucius* le Philosophe

Chinois. L'Histoire de l'Ethiopie & de quelques autres Païs circonvoisins. Les Voyages à la Province de *Sayd* en *Egypte*. L'Histoire du *Méxique* avec des figures. Le Voyage de *Tasman* à la Terre Australe. Instructions touchant les Voyages par Mer, de *Hollande* à *Batavia*. Deux Ambassades à l'Empereur du *Catay*. Un abregé Chronologique de la Monarchie Chinoise. L'*Asie* de *Barros*, ou la Conquête des Indes. Etat des Chrétiens de *Saint-Jean*. Un Voyage à la *Tercere*. Les Elémens de la Langue Tartare. Un Fragment d'Ouvrage touchant les Isles de *Salomon*, & un autre morceau de l'Histoire de quelques Princes de l'Orient.

M. *Thevenot* a fait aussi un volume *in-octavo*, lequel comprend l'Ambassade envoyée par terre de la part du *Czar* à l'Empereur de la *Chine*. La Découverte de quelques Païs dans l'Amérique Septentrionale, & de la Riviere de *Missisipi*. Un Discours sur la Navigation. L'Histoire naturelle de l'*Ephemere*, ou la Mouche qui ne vit qu'un jour, & du *Cancellus*. Son Neveu qui est mort dans son dernier voyage, a laissé 3. *in-quarto* de ses Voyages, imprimez à Paris.

Les six Voyages de Jean-Baptiste Ta-

vernier en Turquie, en Perse & aux Indes, in-quarto, 2. vol.

Ces Voyages ont été mis en plusieurs sortes de Volumes, selon les differentes éditions qui en ont été faites en divers lieux, on les a traduits en Anglois. Cet Auteur rapporte fidelement les choses qu'ils a vûës, & on peut le croire sur sa parole : mais il ne doit pas être garant de plusieurs autres choses qu'il ne rapporte que sur la foy d'autrui. Ses Voyages s'étendent à plusieurs Païs, & il donne la connoissance de beaucoup de choses très-curieuses ; personne n'a mieux parlé que lui des Diamants, de leurs Mines, & des Rivieres où ils se trouvent.

Recuëil de plusieurs Rélations, & Traités singuliers & curieux de Jean-Baptiste Tavernier, divisé en cinq parties, in-quarto.

Dans ce Recuëil, qui est une addition faite à ses Voyages, il donne premierement une Rélation de la triste ruine du Christianisme au *Japon*, causée par la malice des Hollandois. Le fonds en est vrai, mais on lui en a beaucoup imposé sur les circonstances. Il parle ensuite des Négociations des Députés François dans la *Perse* & dans les

Indes ; il fait ensuite des remarques sur le Commerce des Indes. Il finit ce Recueil par la Rélation des affaires du Royaume de *Tunquin*, & de plusieurs faits odieux de la conduite des Hollandois aux Indes Orientales. Outre ces 3. volumes *in-quarto* de M. *Tavernier*, il y en a encore un de même, qui est une Rélation très-exacte & particularisée du *Serail* du *Grand-Seigneur* : mais tous ces Ouvrages de M. *Tavernier* ont été imprimez à *Paris* chez *Ribou* en 1713. en six volumes *in-douze*, corrigez & augmentez de quelques piéces curieuses, & de plusieurs Estampes bien mieux gravées que toutes les precédentes.

Rélation nouvelle de la Caroline par un Gentilhomme François, où il parle de la route qu'il faut tenir pour y aller le plus surement, & de l'état où il a trouvé cette nouvelle Contrée. A la Haye en 1686. in-douze.

On voit par le titre le sujet de tout cet Ouvrage. Le nom de l'Auteur m'est inconnu. Son Livre a acquis d'autant plus de réputation, qu'il donne la description d'un de ces Païs de l'Amérique, qui nous sont encore le moins connus.

Rélation du Voyage de Monseigneur l'Evêque de Beryte, par la Turquie, la Perse,

les Indes, jusqu'au Royaume de Siam, & autres lieux, par Monsieur de Bourges, Prêtre, vol. in-octavo.

On peut dire de cette Rélation, qu'elle est utile, agréable & curieuse. Il y a des instructions pour les Voyageurs.

L'Ambassade de D. Garcia de Silva Figueroa.

Ceci est traduit de l'Espagnol ; c'est pourquoi on le mettra à sa place, parmi les Livres de Voyages écrits en Espagnol.

Les Voyages de Monconys.

Il y en a trois volumes *in-quarto*. Le premier contient les Voyages dudit Sieur par le *Portugal*, l'*Italie*, l'*Egypte*, la *Syrie*, & la *Turquie*.

Le second, ses Voyages d'*Angleterre*, des *Païs-Bas*, de l'*Allemagne* & de l'*Italie*.

Le troisiéme comprend son Voyage d'*Espagne*, outre la Description generale de tous les Païs qu'il a vûs ; l'Auteur fait celle de quantité de choses rares & curieuses. On trouve de plus dans cet Ouvrage mille belles observations sur des secrets de la Nature, sur la Chimie & les Mathématiques ; l'Auteur mourut avant l'impression de son Ouvrage, ce qui le rend moins parfait.

Description des Côtes de l'Amérique Septentrionale, avec l'Histoire de ce Païs, par M. Denis, 2. vol in-douze.

Le premier volume est une Description des Côtes & Païs voisins de l'Amérique Septentrionale avec leurs Cartes ; ce premier volume contient outre cela quantité de faits divertissans. Le second est une Histoire naturelle, curieuse & sçavante.

Rélation ou Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales, contenant les affaires du Païs, les Etablissemens de plusieurs Nations, &c. vol. in-douze.

L'Auteur fit ce voyage en 1671. On trouvera plusieurs remarques chez lui, qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs, sur-tout quand il s'agit des Etablissemens que les Européens se sont faits dans les Indes. Il est par-tout fort concis.

Nouvelle Rélation en forme de Journal, d'un Voyage fait en Egypte par le P. Vansleb en 1672. & 1673. in-douze.

L'Auteur, pour donner plus de jour à tout ce qu'il rapporte de l'Egypte, ajoûte à ce qu'il y a vû lui-même, tout ce que les derniers Voyages en disent de plus remarquable.

Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grece & du Levant, aux années 1675. & 1676. par Jacob Spon, in-douze, 3. vol.

Cet Ouvrage, outre qu'il est estimable pour les observations generales des Voyageurs, est fort singulier pour la recherche curieuse que l'Auteur a fait des Antiquités.

Voyage de François Pirard de la Val aux Indes Orientales, Maldives, Moluques & au Brezil, &c. in-quarto.

C'est une des plus exactes piéces que ce Voyage de *Pirard*, & des plus amusantes que le Public ait encore vû sur ce sujet. *Pirard* néanmoins n'a fait qu'en fournir les matériaux, que d'habiles mains de la *France* ont arrangez & mis en œuvre.

Ambassades de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces-Unies vers les Empereurs du Japon, en 1641. in fol.

On trouve dans cette piéce une belle & ample Description de beaucoup de Païs & de Villes, avec leurs Estampes.

Ambassade de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces-Unies vers

l'Empereur de la Chine, in-fol.

Ce Livre est d'une magnifique impression, dédié à feu M. Colbert ; il y a une grande quantité de belles Estampes, & bien des curiosités à apprendre, sauf l'exactitude.

Vincent le Blanc, autre Voyage dans plusieurs Païs éloignez, mais un peu suspect.

Voyage de M. Gallant ; au Levant. On l'imprime actuellement, il doit être bon.

Voyage du P. Plumier, Minime, à l'Amerique. Il est particulierement pour les Plantes.

Voyage de Surinam sur la Côte de l'Amérique Meridionale. Particulier pour les papillons & autres insectes, dessinez par une Damoiselle Hollandoise.

Voyage de Lionel Wafer en Amérique, traduit de l'Anglois, & imprimé à Paris. Fort estimé, & le meilleur de tous pour la Description & les Cartes de l'Isthme de *Panama*, & ce qui regarde la *Nouvelle-Espagne*, & la grande & célebre Ville de *Mexico*.

Nouvelle Rélation d'un Voyage de Constantinople, presenté au Roy par le Sieur Grelot en 1680. in-quarto.

l'Auteur de cette Piéce décrit fort bien la Ville de *Constantinople*, avec tous ses

environs, dont il leva les plans sur les lieux même.

Rélation des Missions & des Voyages des Evêques, Vicaires Apostoliques & de leurs Ecclesiastiques, és années 1676. & 1677. in-octavo.

C'est une Rélation de ce que ces Missionnaires ont observé de plus remarquable dans leur Voyage par l'Asie.

Les Voyages de Jean Struys en Moscovie, &c. in-quarto.

On peut dire de ces Voyages, qu'ils sont fort instructifs & divertissans, cependant trop romanesques.

Rélation nouvelle du Voyage des Peres de la Mercy, aux Royaumes de Fez & de Maroc, en l'an 1681. in-douze.

On trouve dans cette Rélation, outre le récit de l'affaire principale du Voyage, qui étoit la Rédemption des Esclaves Chrétiens, quantité de choses curieuses, qui ont du rapport au Roy de Maroc, & à ses Etats.

Rélation de la riviere des Amazones, traduit par M. de Gomberville, sur l'original Espagnol d'un P. Jesuite.

M. de Gomberville a ajoûté à sa traduction, une belle Dissertation sur les choses principales de l'Ouvrage; & cet Ouvrage parle fort particulierement des

Villes de *Manoa* & *Dorado*, & du Lac de *Parima*. Il paroîtra dans peu une nouvelle Rélation de cette fameuse Riviere.

Relation du Voyage de Venise à Constantinople, de Jacques Gassot. vol. in-douze.

Quoiqu'il y ait plus de cent ans que ce Voyageur ait écrit, on trouve néanmoins dans son petit Ouvrage beaucoup de choses curieuses & remarquables, qu'on chercheroit en vain dans les Modernes.

Rélation du Voyage des Indes Orientales, par Dellon, 2. vol. in-douze.

L'Auteur nous assûre avoir vû tout ce qu'il nous raconte, & effectivement il dit beaucoup de choses confirmées par le témoignage d'autres Voyageurs; mais il surpasse tous les autres dans sa Description de la Côte de Malabare. Il finit sa Rélation avec un Traité des Maladies de ce Païs-là, & de leurs remedes.

Histoire de la Conquête de la Floride, par les Espagnols, traduit du Portugais. vol. in-douze.

Cette Histoire est un fidel récit de tout ce qui s'est passé du temps de cette Conquête.

L'Auteur qui étoit un Gentilhomme

Portugais, a servi dans cette guerre, & a été témoin oculaire de ce qu'il en rapporte.

Voyages de l'Empereur de la Chine dans la Tartarie, ausquels on a joint une nouvelle Découverte au Mexique. vol. in-douze.

Ce sont deux Voyages que l'Empereur de la Chine a faits dans la partie Orientale & Occidentale de la Tartarie. On y a joint l'Etablissement que firent les Espagnols dans la *Californie* en 1683.

Rélation de l'Ambassade de M. le Chevalier de Chaumont, à la Cour du Roy de Siam, vol. in-douze.

Le Chevalier parle dans cette Rélation non pas en Voyageur ordinaire, mais en Ambassadeur, en homme d'Etat. Il descend néanmoins quelquefois à des choses communes, & fait la description des Païs, des Mœurs & Coûtumes de leurs Habitans, & autres choses de cette nature.

Journal du Chevalier Chardin, en Perse & aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchide, vol in-fol.

Quoique ceux qui ont écrit des mêmes choses avant le Chevalier Chardin, paroissent n'avoir rien laissé de nouveau à dire aux autres; on trouve néanmoins

dans ce Journal des remarques toutes particulieres, & des choses toutes nouvelles, comme entr'autres l'éclaircissement de plusieurs passages de l'Ecriture Sainte, confirmé par les coûtumes & les usages que les Orientaux ont observez depuis *Moïse* jusqu'à present.

On a depuis r'imprimé tous les Voyages dudit Sieur, *in-quarto* & *in-douze*, plus amples, & ornez de plusieurs planches curieuses.

Ambassades de la Compagnie Hollandoise d'Orient, vers l'Empereur du Japon, 2. vol. in-douze.

Ceci est un abregé d'un volume *in-fol.* imprimé en 1680. Cet abregé est en trois parties, dont la premiere est une description du Japon; la seconde, une Rélation de l'Ambassade Hollandoise vers l'Empereur du *Japon*; & la troisiéme parle de cinq autres Ambassades. On y a joint l'Histoire des Guerres, qui se sont faites au Japon.

Journal du Voyage de Siam, fait par M. l'Abbé de Choisy, vol. in-quarto.

Ce Journal est composé de plusieurs Lettres de cet Abbé, lequel devoit prendre la qualité d'Ambassadeur à la Cour de *Siam*, en cas que le Roy de *Siam* eût embrasé la Religion Chrétienne,

comme le Roy de France espéroit alors. Il instruit le Lecteur de beaucoup de particularités touchant *Siam*, le *Tunquin* & la *Cochinchine*. Il donne aussi une exacte Description de la Colonie Hollandoise, du Cap de Bonne-Esperance.

Histoire des Indes Orientales, vol. in 4°.

Elle est divisée en deux parties, dont la premiere est une Rélation des Voyages au Cap-Verd, à l'Isle de *Madagascar*, & de plusieurs choses arrivées à *Alger* & à *Constantinople*; la seconde est une Rélation des deux Voyages aux Indes.

Histoire naturelle & politique du Royaume de Siam, vol. in-quarto.

Elle est en quatre parties. La premiere, parle de la situation & du climat de *Siam*; la seconde, des Loix & Usages du Peuple; la troisiéme, de leur Religion; & la quatriéme, du Roy & de la Cour de *Siam*; M. *Gervaise* qui en est l'Auteur, demeura à *Siam* quatre ans, entendoit parfaitement la Langue du Païs, lisoit beaucoup les Livres Siamois, & conversoit toûjours avec les personnes les plus éclairées du Païs : ce sont des moïens assurez, pour ne pas se tromper quand on écrit d'un Païs. Avec cela il a évité par-tout de répeter ce que

lés autres en avoient dit avant lui. On peut assûrer que cet Ouvrage est à tous égards un excellent Livre.

Rélation nouvelle & exacte d'un Voyage de la Terre-Sainte, vol. in-douze.

Cette Rélation contient une courte, mais exacte Description de tous les endroits, où s'est passé la *Passion du Sauveur* du Monde, avec plusieurs autres choses de remarque.

Voyage en Moscovie d'un Ambassadeur de l'Empereur Leopold, vol. in-douze *en 1661.*

L'Auteur de ce Voyage fait une exacte Description de toutes les grandes Rivieres qu'il a vûës, avec les Villes situées sur leurs bords ; il parle aussi de la Religion, des Mœurs, Gouvernement & Coûtumes de *Moscovie.*

Description Historique du Royaume de Macaçar, vol. in-douze.

Elle a trois parties ; la premiere est la Description du Païs de *Macaçar* ; la seconde traite du Gouvernement de ce Royaume, & des mœurs des Habitans ; la troisiéme parle de leur Religion.

Rélation de la Nigritie, in-douze.

Elle contient une Description exacte des Royaumes de la *Nigritie*, le Gouvernement, la Religion, les Mœurs, & les Ra-

retés de ces Païs-là ; avec la Découverte de la riviere de *Senega*, & une Carte de son cours. Par 4. Cordeliers, qui y furent de France en Mission en 1689.

Voyage du Pere Tachard & des Jesuites envoyez par le Roy au Royaume de Siam, en 1685. vol. in-quarto.

Comme les Auteurs de ce Voyage étoient des hommes sçavans & de tres-habiles Mathématiciens, ils ont mêlé dans la Rélation qu'ils ont faite, quantité de remarques tirées de l'Histoire, de la Geographie, de l'Astronomie & de la Physique. La premiere partie de cet Ouvrage n'est presque autre chose que des Observations Astronomiques, faites depuis leur départ de France, jusqu'à leur arrivée au Cap de Bonne-Esperance. La seconde contient la Description de plusieurs choses au-tour du Cap de Bonne-Esperance, entr'autres de la Montagne en forme de table, qui se voit au même Cap. La troisiéme, de certaines choses qui se sont passées à *Batavia* & à *Macaçar*. La quatriéme traite des affaires de *Siam*, & de quelques-autres. La cinquiéme est une continuation de la matiére précédente. La sixiéme partie a beaucoup d'Histoire naturelle, & finit avec les Lettres du Roy de *Siam* au

Pape, au Roy de France & au Pere de la *Chaise*. La septiéme parle du retour du R. P. *Tachard* en France. La huitiéme & derniere partie, est la Rélation du Voyage que fit le même Pere à *Rome*, un peu après son arrivée de *Siam*.

Second Voyage du P. Tachard & des Jesuites, envoyez par le Roy au Royaume de Siam en 1689. vol. in-octavo.

Le R. P. *Tachard* fit ce second voyage à *Siam*, pour y mener des Missionnaires, dont ce Royaume avoit alors besoin. Le sujet & la division en sont les mêmes que le premier, si ce n'est qu'on y a ajoûté quantité d'observations curieuses, dont il n'y avoit rien dans le premier Voyage.

Histoire de l'Eglise du Japon par le R. P. Crasset, Jesuite, in-quarto. 2. vol. *nouvelle Edition revûë, à Paris 1715.*

On en a imprimé une autre à Roüen.

Histoire de cette même Eglise par M. l'Abbé T. 2. vol. in-quarto.

Cette Histoire est l'Ouvrage du P. *Solier*, Jesuite, l'Abbé T. l'a retouché, & en a poli le langage ; quoique ce soit une Histoire Ecclesiastique, on y trouvera néanmoins des particularités aussi curieuses, que dans quelque Livre de Voyage que ce soit, c'est en un mot un

Ouvrage excellent. Il est divisé en vingt Livres.

Journal d'un Voyage fait en la Mer du Sud, avec les Flibustiers de l'Amérique en 1684. & années suivantes, par le Sieur Raveneau de Lussan, vol. in-douze.

Tout ce Journal n'est rempli presque que des brigandages & stratagêmes de Corsaires. Il y a pourtant une Description de l'Isthme d'Amérique & des Païs voisins, où l'Auteur avec sa bande voyagea beaucoup par terre.

Histoire de M. Constance, premier Ministre du Roy de Siam, & de la derniere Révolution de cet Etat, par le P. d'Orleans, vol. in-douze.

Deux choses sont le sujet principal de cette Histoire ; l'une, les étranges Avantures de M. *Constance*, qui en 1685. devint premier Ministre du Roy de *Siam* ; l'autre est la cruelle persécution que les Chrétiens de *Siam* ont soufferte.

Du Royaume de Siam, par M. de la Loubere, Envoyé extraordinaire du Roy auprès du Roy de Siam en 1687. & 1688. 2. vol. in-douze.

Il y a dans cette Piéce certaines particularités que l'on ne trouve pas ailleurs. La premiere partie du premier volume

est toute de Géographie. La seconde parle des Coûtumes des Siamois en general; & la troisiéme, de leurs mœurs & maniere de vivre. Le second volume commence avec les Fables & les Superstitions des Siamois. Ensuite l'Auteur nous décrit la vie de leurs *Talapoins* ou Religieux, & beaucoup d'autres choses trés-curieuses.

Rélation d'un Voyage d'Espagne. 3. vol. in-douze.

Cette Rélation commence par une Description generale de toute l'Espagne; puis on parle de ses Villes, de ses Palais, de ses Eglises, &c. Des prérogatives du Roy, du Gouvernement, des Chambres du Conseil, des grandes Charges du Royaume, des Benefices, des Ordres de Chevaliers, & de l'Inquisition. L'Auteur qui est Madame la Comtesse d'*Aunoy*, y a ajoûté quelques plaisantes Avantures, où il y entre un peu de galanterie & du Roman.

Nouvelle Rélation de la Gaspésie, par le P. Crétien le Clercq, Recollet. vol. in-douze, *1689.*

Ceci est une Rélation de la Religion & Mœurs des *Gaspesiens*, Nation sauvage du *Canada*. Ils portent sur eux une croix, & adorent le Soleil. L'Auteur

qui a été douze ans Missionnaire parmi ces Sauvages, parle encore dans cette Rélation de quelques Auteurs Sauvages du *Canada*.

Premier Etablissement de la Foy dans la la Nouvelle-France, par le P. le Clercq, Recollet, Missionnaire, 2. vol. in-douze, *1690*.

Cet Ouvrage est une Histoire complette de la *Nouvelle-France*, depuis la découverte de ce Païs, jusqu'au temps present. Il y est parlé des Colonies, des Conquêtes, des Voyages, sur-tout au Golphe du *Mexique*, des Guerres avec les Anglois & les Iroquois, &c. en 1690.

Voyages en divers Etats d'Europe & d'Asie, pour découvrir un nouveau chemin à la Chine. vol. in-quarto.

Ces Voyages ont été faits & écrits par le R. P. *Avril*, Jesuite, lequel avoit employé cinq ans à traverser la *Turquie*, la *Perse*, la *Moscovie*, la *Pologne*, la *Prusse*, la *Moldavie* & la *Tartarie*. Il fit aussi plusieurs Voyages par Mer pour une nouvelle route à la *Chine*. Au reste il a embelli cette Rélation de quantité d'Observations Physiques, Géographiques, & de quelques beaux traits d'Histoire.

Les Avantures de Jacques Sadeur dans

la Découverte, & le Voyage de la Terre Australe, vol. in-douze.

C'est en vain qu'on chercheroit ailleurs, que dans cette Rélation de *Sadeur*, une parfaite connoissance des choses de la Terre Australe; il y fut jetté par naufrage, & il y vêcut trente ans parmi les Sauvages. Il traite à fond de la Religion & Mœurs de ce Peuple, de leurs Exercices ordinaires, de leurs Etudes, de leurs Guerres, des Animaux & raretés du Païs. On en croira pourtant ce que l'on voudra.

Voyages Historiques de l'Europe, 8. vol. in-douze.

Le Premier volume est pour la France. Le second pour l'*Espagne* & le *Portugal*. Le 3e pour l'*Italie*. Le 4e pour l'*Angleterre*, l'*Ecosse* & l'*Irlande*. Le 5e pour les Provinces-Unies. Le sixiéme pour l'*Empire*. Le septiéme pour la *Moscovie*. Le huitiéme pour la *Pologne*, la *Lithuanie*, la *Suede*, le *Danemarck*, la *Norvege* & l'*Islande*. Il y a quelques particularités dans ces Voyages qu'on ne trouve point ailleurs, quoiqu'ils ne soient pas fort exacts.

Rélation du Voyage, & retour des Indes Orientales pendant les années 1690. & 1691. par un Garde de la Marine,

servant sur le bord de M. du Quesne, Commandant de l'Escadre, vol. in-douze.

Cette Rélation a quantité de fort bonnes & curieuses Observations.

Les Voyages du Sieur le Maire aux Isles Canaries, Cap-Verd, Senegal & Gambie, vol. in-douze.

Ces Voyages sont fort estimez, parce qu'ils parlent de beaucoup de Païs, dont on ne trouve aucune Description ailleurs.

Nouvelle Rélation de la Chine en l'année 1668. par le P. Gabriel de Magaillans, de la Compagnie de Jesus. vol. in 8°.

On auroit dû mettre cette Rélation parmi les Portugaises, s'il y en avoit assez pour faire une liste particuliere. L'original Portugais n'a jamais été imprimé ; on l'a pourtant jugé digne de l'être, parce qu'on le croit une fidelle & exacte Rélation des affaires de la Chine ; on l'a traduit aussi en Anglois.

Le Bouclier de l'Europe, contenant des Avis Politiques & Chrétiens, &c. avec une Rélation de Voyages faits dans la Turquie, la Thebaïde & la Barbarie. Par le P. Jean Coppin, imprimé à Paris 1686. in-quarto.

L'Auteur a été d'abord Soldat, puis

Conſul de la Nation Françoiſe à Damiette en Egypte, & à la fin Religieux. En publiant cet Ouvrage, il s'eſt principalement proposé d'exciter les Princes Chrétiens à la guerre contre le Turc. Il y a employé tout le premier & ſecond Livre de ſon Ouvrage. Il montre les avantages d'une ſi ſainte Guerre; la maniere de la bien conduire à une heureuſe fin. Il y parle auſſi de la cauſe des forces, & de la décadence de l'Empire Ottoman, & de pluſieurs autres choſes qui y ont du rapport. Dans le troiſiéme & quatriéme Livre, il parle de ſes Voyages en *Egypte*, où il y a des choſes fort remarquables, qui ne ſe trouvent pas ailleurs. Son Voyage, ſur-tout par le Déſert de la *Thebaide*, eſt tout-à-fait rare & curieux. Dans ſon cinquiéme Livre, il parle de la *Barbarie*, de la *Phenicie* de la *Terre-Sainte*, & il finit avec la Deſcription de la Ville de *Damiette*. Ses Rélations ſont très-exactes & très-fidelles, & on peut ſurement le croire, quand il dit, j'ai vû, &c.

Journal ou ſuite du Voyage de Siam, en forme de Lettres familieres, fait en 1685. & 1686. par M. l'Abbé de Choiſy, vol. in-octavo.

Il y a dans ce Journal une Rélation de

la troisiéme Ambassade à *Siam*, ou ç'en est plûtôt la suite. Le Voyage de M. l'Abbé, à *Siam*, y est décrit avec beaucoup d'exactitude. Il emploïe beaucoup de termes de Marine, comme a fait le P. *Tachard* dans son Voyage. Il y parle des Guerres de *Bantam*, de l'Isle de *Java*, de *Batavia*, & des forces Hollandoises dans les *Indes*, à *Siam*, *Tonquin* & *Cochinchine*, &c.

Relation nouvelle & exacte d'un Voyage de la Terre-Sainte, ou Description de l'état present des Lieux, où se sont passez les principales actions de la Vie de Jesus-Christ. A Paris 1688. vol. in 8°.

Voyage de la Terre-Sainte in-douze, *chez Pralard, à Paris 1670.* Il est du P. *Nau*, Jesuite, qui a demeuré quinze ou vingt ans dans le Païs, & qui y est mort: c'est le meilleur de tous ces Voyages.

Autre Voyage in-quarto, *avec figures du même Païs, de M. Doubdam, Chanoine à S. Denis.* Il est fort pieux & très-détaillé.

Ce Livre est un Pelerinage fait à la Terre-Sainte; le style en est tout religieux, s'il est permis de parler de la sorte. Ce Livre peut fort utilement servir de guide à ceux qui voudront voir la Terre-Sainte. Il y a une belle Description de *Malte*.

Voyages de M. Thevenot en Asie & en Afrique, imprimé à Paris 1689. 3. vol. in-douze,

L'autre Ouvrage de M. *Thevenot*, dont j'ai parlé plus haut, est un Recueil d'autres Voyages, fait par M. *Thevenot*, Bibliothequaire du Roy; mais ici ce sont les Voyages de Jean-Baptiste *Thevenot*, neveu de l'autre.

Le premier volume parle des Païs de l'Orient, qui sont sous la domination du Grand-Seigneur. Le second parle des autres Païs Orientaux vers la *Perse*; & le troisiéme tome fait la Description des Indes Orientales. Il n'y a point encore eu de Livre en ce genre, qui mérite plus d'être lû que celui-ci. L'auteur est mort en *Perse*, en revenant des Indes.

Voyages d'Amérique, Histoire des Avanturiers, qui se sont signalez dans les Indes, &c. par Alexandre Olivier Oexmelin, Paris 1688. 2. vol. in 12.

L'Auteur qui étoit Chirurgien sur un vaisseau de la Compagnie Occidentale des François, fut vendu en Amérique, où il demeura plusieurs années. L'Auteur de la Bibliotheque Universelle louë fort cet Ouvrage, & assure le Public, que personne encore n'a si bien décrit la maniere de vivre des Américains que ce

ce Chirurgien, & que son Ouvrage a tout ce qu'il faut pour le rendre utile & agréable. *Biblioth. Univers. vol. 18. p. 149*

Nouveau Voyage d'Italie fait en l'année 1688. avec un Mémoire contenant des avis utiles à ceux qui voudront faire le même Voyage, à la Haye 1691. 2. vol. in-douze.

L'Auteur fait une description generale de tout ce qui est le plus remarquable en Italie. Il commence son Voyage en Hollande, de laquelle il dit quelque chose aussi; puis traversant l'*Allemagne* & le *Tirol*, il poursuit sa route en *Italie* le long des Côtes de la Mer Adriatique, & retourne chez lui par la *Toscane*, le païs de *Genes*, le *Piémont* & la *Suisse*. On a justement repris cet Auteur sur certains contes ridicules qu'il a voulu faire passer pour des vérités.

Voyage de Guinée par Bosman, avec figures, in-douze.

Voyage d'Assigny, in-douze.

Voyage de Nigritie, in-douze.

Histoire des Antilles, 4. vol. in-quarto, avec Cartes & figures, par le P. du *Tertre*, Jacobin, très-bon Livre.

Autre Histoire des Antilles, 1. vol. in 4°.

Etat de Danemarc, in-douze.

Etat de la Suede, in-douze.

Etat de la Suisse, 4. vol. in-douze, avec figures, bien écrit & instructif.

Rélation du premier Voyage des François à Madagascar, chez Clouzier 1668.

Voyage de du Bois, chez Barbin 1674.

Voyage de Flacour 1661.

Histoire de la Révolution de l'Empire du Mogol, par M. François Bernier, vol. in-Octavo.

Cette Histoire raconte fidelement l'usurpation d'Aurenzeb, qui détrôna son pere, avec toutes les intrigues de son parti. Il fait aussi la Description d'*Agra* & *Delhi*, les deux Villes principales de l'Empire du *Mogol*. Rapporte ensuite plusieurs particularités de la Cour du *Grand-Mogol*, le génie du peuple, leurs sentimens en matiere de Religion, leurs mœurs, coûtumes, &c. Tout l'Ouvrage finit avec des remarques fort curieuses, que l'Auteur eut le temps de faire dans ses Voyages par les Etats du *Mogol*. Il y a encore deux *in-douze* de Voyages du même Auteur.

L'Histoire de l'Empire du Mogol, in-douze, 3. vol. *chez Nully, à Paris.*

C'est l'Histoire de tous les *Mogols* jusqu'à présent. Les Mémoires en ont été fournis par M. *Manouchy*, Médecin Vénitien, qui a demeuré trente ou 40.

ans aux Indes, & à la Cour du *Mogol.*

Rélation d'un Voyage en la Mauritanie, par le Sieur Roland Frejus, vol. in-octavo.

L'Auteur fut envoyé par le Roy en 1666. pour établir le Commerce au Royaume de *Fez*, entre ces deux Couronnes. La Rélation qu'il fait de son Voyage & de sa Négociation, est fort exacte, quoiqu'un peu trop courte. A la fin on trouve une Lettre de M. *Charant*, qui avoit vêcu vingt-cinq ans à *Fez*, & à *Maroc*. Cette Lettre parle de la Religion de ce Peuple-là, de leurs Mœurs, de leur Commerce, &c.

Voyage en Asie, Afrique & l'Amérique, par M. Jean Mocquet, vol. in-octavo. Voïez-les parmi les Voyages Anglois.

Voyages de M. du Quesne aux Indes en 1691. & 1692. &c. Voïez-les parmi les Voyages Anglois.

Voyages Historiques & curieux en Allemagne, Boheme, Suisse, Hollande, &c. de M. Charles Patin. Ils sont aussi parmi les Voyages Anglois, & tous trois sont fort bons.

Conquête du Pérou, traduction de l'Espagnol, in-douze.

Voyage au Pérou, de Gennes, in-douze.

Autre Voyage au Pérou, de la Morliere, in-douze.

Histoire de la Chine sous la domination des Tartares, par le P. Greslon de la Compagnie de Jesus, à Paris 1672. vol. in-octavo.

Cet Ouvrage est une succincte Rélation des affaires de la Chine, depuis l'année 1651. jusqu'à l'année 1669. L'Auteur demeura plusieurs années dans la *Chine* en qualité de Missionnaire. Le sujet principal de son Histoire est l'Astronomie de la *Chine*. Il fait voir aussi que c'est à la faveur de l'Astronomie que les Missionnaires ont gagné l'entrée de la *C ine*. Ensuite il raconte de quelle maniere elle est cultivée & pratiquée dans la Chine ; il fait voir par-tout son Ouvrage beaucoup d'esprit, de sçavoir & d'éloquence.

Voyage du Levant, par de Loir, vol. in-douze.

Ce Voyage est composé des dix Lettres, touchant les choses les plus remarquables des Isles de l'*Archipel*, de la Ville d'*Ephese*, de *Smirne*, de *Constantinople*, de *Scutary*, de *Negrepont*, de la *Grece*, de la *Morée*, & de toutes les Côtes du païs Vénitien. L'Auteur y met par-tout les noms anciens, aussi-bien que les modernes. Il compare ce que les Auteurs en ont dit, avec ce qu'il en a vû lui-

même; en un mot il parle de tout en homme sçavant & curieux.

Les Voyages du Levant, de Corneille de Brun, in-folio.

Ce Livre est bien imprimé, & rempli d'un très-grand nombre de figures bien gravées; il est fort instructif.

Voyage d'Angleterre, par M. Sorbiére, vol. in-douze.

Dans ce Voyage, les choses sont mal arrangées, mais il y en a qui méritent d'être lûës.

Rélation Universelle de l'Afrique, ancienne & moderne, par le Sieur de la Croix, à Lyon 1688. 4. vol. in-douze.

C'est la plus ample & la plus parfaite Rélation que le Public ait encore vû de l'Afrique, que celle de M. *de la Croix*; il est vrai que ce n'est qu'un Recuëil, mais fait avec beaucoup de choix & de discernement, & qui a coûté bien du travail à l'Auteur. On y trouve la Rélation de ce que le Roy a fait contre les Corsaires de *Barbarie*, en 1688.

Dapper a fait aussi un *in-fol.* de la Description de l'Afrique, que l'on estime.

Marmol a été aussi traduit de l'Espagnol en François, in-quarto. C'est un des principaux Auteurs pour l'Afrique.

Histoire de l'Isle de Ceylan, par le Capitaine Jean Rybeyro, traduite du Portugais en François, Paris 1701. vol. in-douze.

Cette petite Histoire de *Ceylan* a été publiée en Portugal l'année 1685. & traduite l'année 1701. par M. le *Grand*, qui y a ajoûté plusieurs Chapitres tirez des meilleurs Auteurs, qui ont écrit de l'Isle de *Ceylan*. Tout l'Ouvrage est divisé en trois Livres, dont le premier contient la Description de l'Isle, son Gouvernement, la Religion des Ceylanois, &c. Le second parle des Guerres des Portugais avec les Hollandois & les naturels du Païs. Le troisiéme montre les fautes que firent les Portugais en la Conquête des Indes, & la puissance des Hollandois aux mêmes Indes.

Onze Recuëils de Lettres édifiantes & curieuses des Jesuites, depuis 1700. jusqu'à present, imprimez à Paris, in 12.

Ces Lettres répondent parfaitement à leur titre, & si elles édifient la piété du Lecteur, elles ne satisfont pas moins sa curiosité, sur ce que l'on peut apprendre des *Indes*, de la *Chine*, du *Pérou*, du *Canada*, & de plusieurs autres Païs; les Auteurs sont gens que l'on en peut croire.

Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine, par le P. Loüis le Comte, à Paris 1696. 3. vol. in-douze.

Ces Mémoires ont été traduits en Anglois ; ils sont trop connus & trop estimez de tout le monde, pour qu'on en dise davantage ici.

Dernieres Découvertes dans l'Amérique Septentrionale, par M. de la Salle, mises au jour par M. le Chevalier Conti, Gouverneur du Fort S. Loüis aux Illinois, à Paris 1697. vol. in 12.

Ceci est une Rélation de plusieurs Découvertes faites tout le long de la Riviere de *Mississipi*, depuis les Plantations Françoises, jusqu'au golfe du *Méxique* au Sud, & depuis les mêmes Plantations, jusqu'à la source de ladite Riviere au Nord.

Journal Historique du dernier Voyage de M. de la Salle, pour la Découverte de la Riviere de Mississipi dans l'Amérique Septentrionale, in-douze, *à Paris, chez Robinot*. Il est fort curieux.

Le Voyage de Canada, par la Hontan, indouze, *derniere édition*, 2. vol. Il est accompagné de bonnes Estampes, très-curieux & instructif : mais il faut le lire avec précaution sur la Religion, car l'Auteur marque n'en avoir gue-

res, outre qu'il est Protestant.

La Virginie, in-douze.

La Caroline, in-douze.

La Pensilvanie, in-douze.

Les Moluques, 3. vol. in-douze.

Les Marianes, 1. vol. in-douze.

Ce sont de belles Descriptions de ces Païs particuliers, appartenans aux Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

La Conquête du Méxique, par de Solis, traduit de l'Espagnol, in-quarto, & in-douze, 2. vol. *avec figures*. Livre fort divertissant, & bien écrit.

Rélation de la Barbade, in-quarto, fort curieuse.

Biet, Voyage de Cayenne, in-4°. Triste expédition.

France Equinoxiale, in-douze. Autre Rélation de ces Païs.

Les Voyages du P. Feuillée, Minime, in-quarto, 2. vol. Ils sont fort curieux pour les observations Astronomiques.

Les Voyages de M. Tournefort, Docteur en Médecine.

Le Voyage de l'Arabie-Heureuse, fort curieux, *imprimé à Paris, chez Caillau.*

Le Tour du Monde, traduit de l'Italien de Gemilli Carreri, in-douze, 6. vol. C'est le plus parfait & le plus curieux de ces sortes de Livres. *A Paris, chez Etienne Ganeau*, 1719.

Voyage de Champlain en Canada. C'eſt un des premiers.

Voyage de Leſcarbot à l'Amérique Septentrionale.

Voyage de Villegagnon au Brezil, fort curieux.

Voyage de Jean de Lery, au Brezil. Il eſt fort inſtructif ſur ce Païs, & contient des Avantures extraordinaires, particulierement de la famine ſur Mer. Il étoit furieux Calviniſte, ennemi de *Villegagnon* & du Coſmographe *Thevet*, qu'il accuſe d'impoſtures en toute occaſion. Son Voyage a été des premiers du *Brezil*. Il cite un Livre des Martyrs de l'Amérique, Huguenots, s'entend.

Les Voyages de Benzon, traduits de l'Italien en Latin, puis en François, ſont très-bons.

Rélation d'un Voyage fait en 1696, & 1697. aux Côtes de l'Afrique, Détroit de Magellan, Brezil, Cayenne, & Iſles Antilles, par le Sieur Froger.

C'eſt la Rélation de l'expédition de ſix vaiſſeaux François, durant la Guerre avec les Eſpagnols; on la tient pour fort exacte & fort fidéle. Il y a un grand nombre de Cartes & de plans, pour donner une plus grande connoiſſance des Lieux dont parle l'Auteur.

Mémoires du Chevalier de Beaujeu, contenant divers Voyages en Pologne, Allemagne & en Hongrie, Paris; 1679. vol. in-douze.

L'Auteur qui avoit beaucoup voyagé en *Pologne, Allemagne* & en *Hongrie*, a redressé les fautes des Cartes de ces Païs-là, sur-tout quant à la distance des Lieux. Il donne une parfaite connoissance de tous ces Païs, mais particulierement de la *Pologne*.

Rélation du Voyage du Sieur de Montauban, Capitaine des Flibustiers en Guinée, dans l'année 1695.

Cettte Rélation contient beaucoup d'Avantures assez curieuses, avec une Description de la partie des Côtes de l'Afrique, où l'Auteur qui étoit Armateur, s'étoit sauvé après avoir perdu son vaisseau.

Relation curieuse & nouvelle de Moscovie, contenant l'état de cet Empire, Paris 1698. in-douze.

Nous tenons cette Rélation de M. Foy de la Neuville, Envoyé du Roy de *Pologne* au *Czar*. Durant sa résidence à *Moscou*, il s'étoit informé à fond de toutes les affaires de *Moscovie*, des Guerres & Révolutions arrivées dans le Païs. Il en parle fort bien, & finit par la

Déſcription d'une route ſûre & commode par la *Moſcovie* & la *Tartarie* à la Chine. Il a vû un homme qui l'avoit priſe deux fois avec ſuccès ; mais, dit-il, les Hollandois ont tant fait auprès du *Czar*, que ce chemin a été défendu à tous les autres Marchands.

Journal du Voyage des grandes Indes ; fait par l'Eſcadre de Sa Majeſté, envoyée ſous le commandement de M. de la Haye. A Orleans, 1697. vol. in 12.

Il y a beaucoup de choſes curieuſes dans ce Journal, ſur-tout touchant *Goa*, la priſe de S. *Thomé* ou *Maliapour*, par les François, puis par les Hollandois & les Infideles.

Voyage d'Italie & de Grece, avec une Diſſertation ſur la bizarrerie des opinions des hommes, à Paris 1698. vol. in-douze.

L'Auteur commença ſon Voyage en 1691. ſes récits ſont fort amuſans ; mais ſes réflexions ſur la bizarrerie des opinions des hommes, ſont plus agréables que ſolides.

Athenes ancienne & nouvelle, par Guillet, in-douze. Livre plein d'érudition & de curioſité ; il y a encore *Lacedemone*.

La Boulaye, Voyage des Indes, in 4°. Il y retourna en 1665. pour le corriger, à ce qu'il diſoit.

Fernand Mandez Pinto, Rélation romanesque des Indes & de la Chine en Portugais, & traduit en François, in-quarto.

Olearius & Mandeslo, in-quarto, 2. vol. Excellent Voyage de *Perse*.

Herbert, traduit de l'Anglois, Voyage de Perse.

Pietro della Valle, 3. vol. in-quarto, *traduit de l'Italien*. Ample Description du Levant & de la Perse.

Paulet, Voyage du Levant, in-douze.

Etat de la Perse, in-douze. On y trouve en abregé, ce que de longs discours nous apprennent de ce Païs dans les autres Livres.

Beautés de la Perse, in-quarto. C'est une Rélation courte & curieuse d'un Voyage en *Perse*, enrichie de très-belles Estampes, par *Baulier Deslandes*.

Description de l'Italie, 4. volumes in-douze, *par de Seine*. elle seroit excellente, s'il n'y avoit point tant de fautes d'impression.



LIVRES DE VOYAGES écrits en Espagnol & en Portugais.

Historia del Gran Tamerlan. Itinerario y Relacion de la Embaxada que Ruy Gonzales de Clavijo le hizo por mandado del Señor Rey D. Henrique tercero de Castilla. Sevil. 1582. vol. in-fol.

Voilà le premier Livre de Voyages, au moins de quelque prix en Espagnol. Il y a plus de trois cens ans qu'il a été écrit, quoiqu'il n'y ait pas tant qu'il a été publié ; car l'Ambassade dont il y est parlé, a é é faite dès l'année 1403. Elle dura trois ans, pendant lesquels l'Auteur qui suivoit toûjours l'armée de *Tamerlan*, avoit vû une grande partie de l'Asie. Il parle aussi fort bien de toutes les guerres de ce puissant Monarque. Ce Livre est rare & de fort grand prix.

Commentarios do grande Alphonso de Albuquerque, Capitao geral da India, collegidos por seu filho das proprias cartas elle escrivio ao Rey D. Manoel. Lisboa 1576. vol. in-fol.

Ces Commentaires Portugais contiennent la Rélation des actions d'Albuquer-

que, avec l'éloge de ce grand Capitaine.

Naufragios de Alvar Nuñes Cabeça de Vaca, y Commentarios de Alvar Nuñez Adelantado y Governador de la Provincia del Rio dela Plata Valladolid 1555. vol in-quarto.

La premiere partie de cet Ouvrage Espagnol a été faite par *Alvar Nuñez* lui-même. Elle contient ses Voyages & désastres dans la Floride. La seconde partie est de son Secretaire *Pedro Fernandez*. Elle fait la Description de la Province de la Riviere de *la Plata*, dont *Nuñez* étoit Gouverneur. Il y a dans l'une & l'autre partie de cet Ouvrage quantité de choses fort remarquables; mais on a de la peine aujourd'hui à trouver ce Livre.

Nuevo descubrimiento del gran Catayo, o Reynos de Tibet en el anno de 1624. Madrid 1627.

L'Auteur de ces Voyages est le P. *Antoine d'Andrada*, Jesuite Espagnol, qui voyagea dans les Païs Orientaux les plus éloignez.

Verdadera Description de la Tierra Santa, como estava el anno de 1530. Alcala 1531. vol. in-octavo.

Cette Description des lieux de la Terre-Sainte est très-exacte. L'Auteur a été

le P. *Antoine d'Aranda*, Espagnol, qui a fait ce Voyage en qualité de Pelerin.

El devoto Peregrino Viage de la Tierra Santa, Madrid 1654. vol. in-quarto.

L'Auteur a été le P. *Antoine del Castillo*, Franciscain Espagnol, & autrefois Supérieur du Couvent de *Bethléem*; il fit cet Ouvrage pour les Pelerins de la Terre-Sainte.

Relacion de lo Sucedido alos padres de la Compania de Jesus en la India, y Japon, en los annos de 1600. y 1601. Valladolid, vol. in-quarto.

Le nom de l'Auteur de cette Rélation est *Antoine Collaco*, il étoit Jesuite Espagnol.

Jornada do Arcobispo de Goa, D. F. Aleixo de Meneses, &c. as serras de Malabar & lugares em que moramos antigos christaos de St. Thome, Coimbra 1606. vol. in-folio.

L'Auteur qui étoit le R. P. *Antoine de Gouvea*, Augustin Portugais, fait dans ce Journal une fort belle description de toutes les parties Méditerannées de *Malabar*, & des Chrétiens de ce Païs-là, que l'on nomme communément les Chrétiens de S. *Thomas*.

Historia General delos Hechos, delos Castellanos en las Islas y Tierra Firma

del Mar Oceano escrita por Antonio de Herrera, Madrid 1615. 4. vol. in-folio.

C'est une Histoire complette de la Découverte & Conquête de l'Amérique par les Espagnols, & ensemble des Découvertes particulieres, que les autres Peuples de l'Europe y ont faites dans la suite. Elle commence avec la Découverte de *Colomb* en 1492. & continuë jusqu'à l'année 1554. Tout l'Ouvrage est partagé en 4. volumes, & chaque volume en huit Décades. C'est un Ouvrage excellent, les Descriptions & Rélations y sont exactes & fidelles. Il est traduit de l'Espagnol en François.

Historia General de la India Oriental los descubrimientos, y conquista que han hecho los armos de Portugal, en el Brezil, &c. hosta el anno de 1562. Valladolid. 1603. vol. in-folio.

L'Auteur, nommé *Antoine de S. Roman*, de l'Ordre de S. Benoît, a mieux écrit de ce que les Portugais ont fait dans les Indes, qu'aucun autre qui en ait parlé avant lui.

Historia de la Conquista Espiritual de la Provincia del Paraguay, Madrid 1639. vol. in-quarto.

Cette Histoire a été écrite par un Je-

ſuite Eſpagnol, qui y parle du progrès de la Foy dans ce Pais, par la prédication de quelques Jeſuites. Les Lettres édifiantes des Jeſuites en France, en donneront une ſuite.

Itinerario da India a Portugal por tierra, anno 1520. Coimbra 1565. vol. in-ſeize.

Ceci eſt la Rélation du Voyage par terre d'*Antoine Tenreiro*, des Indes en Portugal. Dans ce temps-là, c'étoit une choſe fort rare que de faire ce Voyage par terre; & quoique la choſe aujourd'hui ne ſoit plus ſi rare, cette Rélation a pourtant beaucoup de remarques fort curieuſes.

Viage des de Manila a la China.

Ce Voyage a été fait & écrit par le P. *Auguſtin* de *Tordeſillas*, Franciſcain; mais il a été publié en 1585. par *Jean Gonzalez de Mandoza.*

Hiſtoria del deſcubrimiento y conquiſta del Peru de Auguſtin de Zarate, Seville 1577. vol. in-octavo.

L'Auteur Eſpagnol de cette Hiſtoire, qui étoit Officier de la Maiſon du Roy d'Eſpagne, fut envoyé par ce Roy au *Pérou*, pour avoir la Surintendance des revenus du Païs durant le temps de la rébellion. Ce fut auſſi alors qu'il ramaſſa

les matériaux dont il composa cette Histoire. On peut s'assurer qu'elle est bonne, puisqu'on a pris la peine de la traduire jusqu'à deux fois en Italien. Elle est aussi traduite en François.

Historia da Etiopia alta do, P. Baltazar Tellez, vol. in-folio.

C'est un Jesuite Portugais, qui recueillit cette Histoire des Ecrits des P P. de la Société, qui avoient été long-temps Missionnaires dans l'*Ethiopie*. *D. Francisco Manoel* dans ses Epîtres, & dans son Histoire, loue extrêmement ce Livre & son Auteur; *George Cordose* dans son *Agiologio*, en fait autant.

Conquista de las Islas Molucas de Bartolome Leonardo de Argensola, Madrid 1609. in-fol.

Cet Auteur a été Historiographe du Roy d'*Arragon*, & le plus grand Maître de Langue Espagnole qu'il y eut de son temps; son langage est pur, son style fort beau, & son Histoire excellente.

Manual y Relacion de las Cosas del Peru, del F. Bernardino de Cardenas, Madrid 1634. in-quarto.

L'Auteur étoit natif du *Pérou*, & Evêque de *Paraguay*; de sorte que sa naissance, son éducation & sa science, l'ont mis en état de donner une bonne Rélation de ce Païs-là.

Navegacion de Oriente y noticias de la China 1577. vol. in octavo.

Ceci est un fort joly petit Recueïl des Voyages de l'Orient, & de quelques affaires de la Chine.

Historia de Yucatan de Bernardo de Lizana.

Cette Histoire a été faite par un Missionnaire de Yucatan, homme sage & vertueux.

Historia de las cosas antiquas que los Indios usavan en su infidelidad, por F. Bernardino de Sabagun.

L'Auteur parle ici des Rits & Cérémonies des Indiens Idolâtres. Il dit aussi quelque chose de leur gouvernement, loix & politique. Le même Auteur a écrit aussi la Conquête du *Méxique.*

Historia Verdadeva de la Conquista de la Nueva España, por Bernal Diaz del Castillo, vol. in-fol.

Cette Histoire fut achevée en 1568. mais elle n'a été publiée que quelques années après.

L'Auteur a eu raison d'appeller son Histoire *Verdadeva*, véritable ; car aïant toûjours servi sous *Cortez* dans toutes ses expéditions, il ne rapporte presque rien, dont il n'ait été témoin oculaire.

Relacion de las Grandezas de Peru, Mo-

xico, y los Angeles, de Bernardo de la Vega Mexico 1601. vol. in-octavo.

L'Auteur a fait dans cet Ouvrage un Recueïl des raretés des Païs dont il est parlé dans le titre.

Sitio naturaleza y propriedades de Mexico de Diego de Cisneros. 1618.

L'Auteur a été Médecin du Marquis de *Guadalcaçar*, Viceroy de Perou. Son Ouvrage est parfaitement beau.

Decadas de Asia, de Joao de Barros.

Barros a écrit trois Décades de l'Histoire des Indes en Portugais, dont chaque Décade fait un volume à part; *Nicolas Antonio* dans sa Bibliotheque Espagnole, dit que c'est un Ouvrage qui immortalisera son Auteur. La quatriéme Décade, que la mort ne lui a pas donné le temps d'achever, a été continuée par *Jean-Baptiste Labagna*, Historiographe du Roy Philippe II. *Jacques de Couto* entreprit ensuite l'Ouvrage, & commençant à la fin de la troisiéme Décade de *Barros*, il y ajoûta neuf Décades; mais de ces douze Décades, il n'y en a encore que sept de publiées; car sept Décades ont été imprimées à *Lisbonne*.

Relaciones del Pegu, de Duarte Fernandez...

Je ne ſçaurois rien dire de cette Rélation, car je n'en ai encore vû que le titre.

Relacion de la Provincia de Tucuman, de Fernando Quintana.

Cette Rélation eſt fort eſtimée. L'Auteur a été un des premiers Eſpagnols, qui ſe ſont établis dans ce Païs-là.

Memorial y Relacion delas Iſlas Philipinas, de Fernando de los Rios Coronel.

L'Auteur qui étoit un bon Prêtre, parle dans cette Rélation des richeſſes des *Iſles Philippines* & *Moluques*, & marque en même temps les fautes qu'il ſouhaite qu'on redreſsât dans le Gouvernement de ces Iſles.

Verdadeira informozao do Preſſe Joao das Indias, de Franciſco Alvarez. Liſboa 1540. vol. in-folio.

L'Auteur Portugais, homme d'une grande probité, avoit été choiſi par *Emmanuel*, Roy de Portugal, pour accompagner *Edouard Galvao* dans ſon Ambaſſade de l'*Ethiopie*, où *Alvarez* demeura ſix ans. Il revint en Portugal l'année 1633. Il fait une fort belle deſcription de l'*Ethiopie*, de ſon Commerce, richeſſes, & de tout ce qui arriva durant ſon ſéjour dans le Païs.

Relazao das Provincias de Japao, Malabar, Cochinchina, &c. do, P. Francisco Cordim.

L'Auteur de cette Rélation étoit un Jesuite Portugais, qui avoit été dans les endroits dont il parle; & on a trouvé cette Rélation si belle, qu'on la traduite en François. Cette traduction a été imprimée à *Paris* en 1645.

Historia general delas Indias, de Francisco Lopez de Gomara.

Le style de cette Histoire est assez beau, mais la plûpart des choses qui s'y trouvent, sont fausses, comme cela se peut voir par les Ecrits de quantité d'Auteurs, lesquels, ou ont vû les choses qu'ils rapportent, ou les ont eu de gens de probité qui les avoient vûs.

Conquista del Peru, por Francisco de Xerez, Salamanca 1547. vol. in fol.

Le sçavant Auteur Espagnol de cette Histoire, étoit Secretaire de *François Pizarro*, qui découvrit & subjugua le *Pérou*. Il a été témoin oculaire des actions de ce Conquérant, ce qui donne un préjugé favorable pour la vérité des faits qu'il rapporte. Il dédia son Ouvrage à l'Empereur Charles-Quint. Cette Histoire a été traduite en François, & imprimée à *Paris* en 2. vol. in-douze.

Commentarios de los Reges Incas del Peru, Lisboa 1609. vol. in-folio.

Ces Commentaires ont été traduits en François par *Baudouin*, & imprimez *in-quarto* & *in-douze*.

Historia general del Peru 1617. vol. in-fol.

Historia de la Florida, y Jornada que hizò a ella el Governador Hernando de Soto 1595. vol. in-quarto.

Ces trois Histoires sont l'Ouvrage de *Garcilas de la Vega*, qui s'appelloit aussi *Inca*; parce que du côté de sa mere, il étoit descendu de la race des Empereurs du *Pérou*, nommez *Incas*. Ce que l'Auteur rapporte de ces Empereurs, il l'apprit de sa mere, & des naturels du Païs; & ce qu'il dit des Espagnols, il l'eut de son Pere, & des autres Espagnols qui ont eu leur part aux évenemens qu'il rapporte.

Tratado em que se contam muito por estenso as cousas da China, e assi do Regno de Ormuz, pelo P. Gasparda Cruz Ebora 1569. vol. in-quarto.

L'Auteur Portugais de cette piéce étoit Dominicain, & Missionnaire dans les Indes, la Perse & la Chine, il dédia cet Ouvrage à Sebastien, Roy de Portugal; plusieurs Auteurs de distinction en font mention.

Historia general delas Indias, *Salamanca 1547*. fol.

Historia d.l Estrecho de Magellones 1552. fol.

Navigacion del Rio Maragnon.

L'Auteur de ces trois piéces, nommé *Gonzalo Fernandez* de *Oviedo*, aïant passé par plusieurs grandes Charges dans les Indes, en composa l'Histoire en cinquante Livres, dont le Public néanmoins n'en a vû que dix-neuf qui sont au premier volume marqué ci-dessus, auquel on a ajoûté un Livre qui traite des *Naufrages*. Pour ce qui est de sa Description de la Riviere de Maragnon, elle se trouve au troisiéme tome des Voyages de *Ramusio*.

Tratado dela Conquista delas Islas de Persia y Arabia, delas Muchas gentes, diversas gentes y estranas, y grandes batallas que vio por Juan Angier. *Salamanca 1512*. vol. in 4°.

L'Auteur de ce Traité ne nous est connu que de nom ; il assure avoir vû les Païs & les Batailles dont il parle, & c'est tout ce que nous en sçavons.

Historia de las Cosas mas notables Ritos y Costumbres del gran Regno de la China, *Madrid 1586*. vol. in-octavo.

L'Auteur Espagnol de cette Histoire, *Jean*

Jean Gonzalez de Mendoza, Religieux de l'Ordre de S. Augustin, fut envoyé par *Philippe* II. en 1580. à la Chine; à son retour il composa cette Histoire.

Virtudes del Indio de D. Juan de Palafox, y Mendoza Obispo de la Puebla de los Angeles, vol. in-quarto.

Ce grand Evêque composa ce Traité des vertus & bonnes qualités des Indiens, pour dissiper les préjugez peu favorables que la plûpart des Européens avoient à leur égard; car à peine les croïoit-on doüez de raison : mais ce sçavant & pieux Prélat fait voir le contraire; & comme il parle dans cet Ouvrage de leurs mœurs & coûtumes, il me semble que ce Livre tiendra fort bien sa place entre ceux de Voyages.

Ethiopia Oriental e varia Historia de cousas Notaveis do Oriente, do L. F. Joao dos Santos, Ebora 1609. vol. in-folio.

Ce Pere étoit Dominicain Portugais, & fut onze ans Missionnaire dans l'Afrique; il fit toutes ses observations sur les lieux mêmes : mais ce fut à son retour qu'il les rangea dans le bel ordre où nous les voïons.

Historia natural y moral delas Indias; por el P. Joseph de Acoasta, Madrid

1610. volume in-quarto.

Tout le monde connoit assez le prix de ce précieux morceau, & le mérite de l'Auteur.

Description del Nuevo Orbe y de los naturales del. Por el P. F. Luys Jeronymo de Ore, Lima 1598. vol. in-folio.

L'Auteur de cette Description du Nouveau-Monde, étoit né en *Amérique*, grand Voyageur, homme sçavant, & d'un génie extraordinaire. On peut juger de-là, si ce qu'il a écrit, ne mérite pas d'être estimé.

Description general de Africa, por Luis del Marmol Caravajal, 3. vol. in fol.

L'Auteur de cette Description étoit esclave à *Maroc*, où il composa cette Description generale de l'Afrique de ce qu'il en avoit lû, & entendu des Africains. Nous l'avons en François.

Historia de Ethiopia, y Historia de la Orden de Predicadores en Ethiopia, por F. Luis de Uretta, 2. vol. in-quarto.

Ces deux Histoires ont été rejettées comme fabuleuses, mais particulierement par le P. *Nicolas Godigno* dans son Livre *de Abyssinorum rebus.*

Historia de las Islas del Archipelago, China, Tartaria, Cochinchina, Malaca, Siam, Camboya, y Japon, por

el P. Marcello de Ribadeneira, Barcelona 1601. vol. in-quarto.

Le Pere *Ribadeneira* a été Missionnaire dans tous les Païs nommez dans le titre, & a vû toutes les choses dont il parle.

Relacion del nombre sitio, Plantas, &c. de Regno de Sardegna, por el D. Martin Camillo, Barcelona 1612. vol. in 4°.

L'Auteur étoit habile Jurisconsulte, & envoyé par *Philippe* II. Roy d'*Espagne*, en *Sardaigne*, pour l'inspection de toutes les Cours de Justice de la *Sardaigne*. Il vit à cette occasion toute l'Isle, & en fit cette belle Histoire.

Relacion del Govierno de los Quixos, en Indias 1608. vol. in-quarto.

Ceci est la Description de la Province de *Quixos* dans l'Amérique Méridionale, par D. *Pedro de Castro*, Comte de *Lemos*.

Relacion de Philippinas, par el P. Pedro Chirino. Roma 1604. vol. in 4°.

L'Auteur de cette Rélation passa la plûpart de ses jours, & les finit dans les *Philippines*; de sorte qu'il a sçû à fond tout ce qu'il en a écrit. Il s'étend beaucoup sur ce que les Jesuites ont fait dans ces Isles, parce qu'il étoit lui-même de la Société.

Primera parte de la Chronica de Peru de Pedro Cicca de Leon. Anversa 1554. vol. in 8°.

L'Auteur en cette premiere partie de l'Histoire du *Pérou*, parle des bornes de cette Province, de la fondation de ses Villes, des mœurs & coûtumes des habitans, &c. L'autre partie de cette Histoire n'a jamais été publiée : c'est une grande perte pour le Public, si on doit juger de la seconde partie par la bonté de la premiere.

Historia de Provincia de Santa Cruz aque Vulgarmente Chamamos Brezil, Lisboa 1579. 1 vol. in-quarto.

L'Auteur se nommoit *Pierre de Magalhaens Gandavo.* Antoine Leo en sa Bibliotheque Indienne, parle avec éloge de cette Histoire.

Relacion des Reges de Persia y Ormuz, Viage da India Oriantal a Italia por Terra no anno de 1604.

L'Auteur Portugais se nommoit *Pierre Texeira*, Portugais de nation, qui raconte fort bien tout ce qu'il a vû de remarquable dans ses Voyages. Il l'a faite aussi en Espagnol, & celle-ci est traduite en François.

Itinerario de las Missiones Orientales, con una summaria. Relacion del Imperio del Gran Mogor, Roma 1649. vol. in-quarto.

L'Auteur de cet Itinéraire a été Se-

Bastien Manrique. C'est tout ce que j'en sçai.

Cartas de D. Hernando Cortes, Marques del Valle, de la Conquista de Mexico al Emperador.

Nous n'avons rien sur cette Conquête du Méxique, de plus estimable, que ce que le même *Cortez* qui en fit la Conquête, en a écrit à son Maître l'Empereur *Charles-Quint.*

Carta do P. Gonzalo Rodrigues, do sua Embaxiada a Ethyopia, & do que la le sucedeo como, seu Rey Claudio.

On trouvera cette Lettre de l'Ambassadeur *Rodrigues*, au Chap. 58. du 2[e] Livre *de Abyssinorum Rebus*, du Pere *Godinho.*

Relacion del Viage que hisferon los Capitanes Bartholome Garcia de Nodal, y Gensalo de Nodal, hermanos al descubrimento del Estrecho Nuevo de S. Vincente y reconicimiento del de Magalhanes. Madrid 1621.

C'est la Rélation d'un Voyage que firent les deux Capitaines au Détroit de *Saint Vincent*, que nous appellons *de le Maire*, & à celui de *Magellan* en 1618. & 1619. C'est un Journal exact des observations qu'ils firent pendant onze mois; ils étoient habiles Mariniers, &

avoient servi le Roy pendant plusieurs années.

Viage a la Santa Ciutad de Jerusalem Description, Suya y de toda la Tierra Santa, y peregrination al monte Sinay, por D. P. Bernardo Italiano, Napoli 1632. vol. in-Octavo.

L'Auteur étoit de l'Ordre de S. François.

Relacion de los Sagrados Lugares de Jerusalem, y toda la Tierra Santa, Salamanca 1624. vol. in-octavo.

L'Auteur étoit le Pere *Blaise de Buiza*, Franciscain, & Collecteur des aumônes pour le Tribut des Lieux Saints. Cette Rélation est très-belle & fort curieuse.

Tradato de las Drogas y Medecinas de las Indias Orientales, Burgos 1578. vol. in-quarto.

Tradato del Viage de las Indias Orientales, y lo que se Navega, por aquellas partes.

Ces deux Traités sont excellens chacun en son genre. L'Auteur *Christophle Da Costa*, étoit natif de *Tanger*, habile Médecin, & grand Voyageur.

Relazao da Navigazoa de Duarte Lopez a Africa e Congo, no anno de 1578.

On trouvera cette Rélation Portugaise traduite en Latin, dans le Recueil des Voyages de *Theodore* de *Bry*.

Viage de D. Fadrique Henriquez de Ribera a Jerusalem, Lisboa 1580. vol. in-quarto.

Ce Voyage est le pelerinage du Marquis de *Tarifa* à Jerusalem. Il le commença en 1518. & l'acheva en 1520. C'est un prétieux monument de la piété & de l'esprit de ce sage & vertueux Seigneur.

Peregrinacao de Fernan-Mendez Pinto, Lisboa 1614. folio.

Ce sont les Voyages de *Pinto* aux Indes, tous remplis de fables & de chimeres, quoiqu'en disent quelques-uns, qui en ont entrepris la défense contre tout le monde.

Viage que hizo a Jerusalem Francisco Guerero, Sevilla 1645. in-folio.

C'est un Chanoine de *Seville* qui fit ce voyage en qualité de Pelerin, & il ne dit rien que les autres n'aïent dit avant lui.

Chorographia de algunos Lugares que stam em hum caminho que fez Gaspar Barreiras, no anno de 1546. de Badajoz em Cassel la ate Milan en Italia; Coimbra 1561. vol. in-quarto.

C'est la Description du Voyage de *Badajoz* à *Milan*. *André de Resende* se plaint de ce que l'Auteur y a mis des observations qu'il lui avoit communiquées, sans dire qu'il les avoit euës de lui.

Itinerario da India per terra a te Portugal, cum a descripsaa de Jerusalam. Lisboa 1611. vol. in-quarto.

L'Auteur de cet Itinéraire étoit Portugais, de l'Ordre de S. François ; son nom est *Gaspard* de *Sa*. Il n'a rien dit de plus que les autres, qui ont fait le même Voyage.

Viage de Jeronimo de San Istevan de Genova, por el Cairo a la India, y sa buelta a Portugal.

Ce Voyage de *San Istevan* se trouve en Italien au commencement du Recuëil de Voyage de *Ramusio*.

Itinerario de Esparca alas Philipinas, y de alli a la China y buelta per la India Oriental.

Ceci est le Tour du Monde par *Martin Ignace* de *Loyola*, Franciscain. On le trouve avec le nom de l'Auteur dans l'Histoire de la *Chine*, par le *Pere Jean Gonzalez de Mendoza*, de l'édition de 1585. mais dans celle de 1586. le nom a été omis.

Jornada da Terra Santa, par Nicolas Diaz, Dominicain.

Itinerario da Terra e todas as suas particularidades. Lisboa 1593. vol. in 4°.

C'est le Pelerinage à la Terre-Sainte du Pere *Pantaleo* de *Aveiro.*

Relazao de Pedro de Cintra da sua Navegazao a Costa de Guinéa, y a India.

Ce Voyage a été traduit en Italien par *Aloyse Cadamusto*, & c'est ce qu'il y en a de plus remarquable.

Relazao de Pedro Alvarez Cabral, da sua Navegazao a India Oriental.

C'est ce *Cabral* qui découvrit le *Brezil*; & la Rélation qu'il en a faite, se trouve en Italien dans le Recuëil de *Ramusio.*

Relazao de Viage de Pedro Couillam de Lisboa a India per terra e volta, ao Cairo 1587.

Ce *Coullam* a été un des premiers, qui furent envoyez de Portugal pour découvrir les Indes par terre, avant que l'on l'eut fait par mer. Il fait ici la Rélation de ses Voyages.

Viage que hizo à Jerusalem el P. F. Pedro de Santo Domingo; de la orden del mismo Santo, Napoli 1604. vol. in-octavo.

Ce Voyage est aussi un Pelerinage de ce bon Frere-lay de l'Ordre de S. Domi-

nique. Il n'a rien d'extraordinaire, non plus que celui qui ſuit.

Viage de Jeruſalem de Pedro Gonzalez Gallardo. Sevilla 1605. vol. in-octavo.

Naufragio y peregrinacion en la coſta del Peru, de Pedro Joveo de Victoria 1610. vol. in-octavo.

Ce Livre quoique rare, n'a pourtant rien de particulier, ſi ce n'eſt les Avantures de ce *Joveo.*

Viage del mundo, por Pedro ordonez de Zevallos, vol. in-quarto.

Ce titre eſt trop grand pour un Voyage à l'Amérique, de laquelle l'Auteur n'a vû même qu'une petite partie.

Relacion del Viage que hizo à la India Thomas Lopez, el anno de 1502.

Les curieux peuvent voir ce Voyage dans le Recueil de *Ramuſio.*

Nuevo deſcubrimento del gran Rio de las Amazonas, Madrid 1641. vol. in 4°.

La Découverte de la *Riviere des Amazone* eſt de Chriſtophle d'*Acunha*, Jeſuite, qui y avoit été envoyé par le Roy d'*Eſpagne.*

Relacion del Viage de los Hermanos Nodales de Diego Ramirez.

Antoine de *Leon* dans ſa Bibliotheque Indienne, louë fort cette Piéce.

Relacion del Naufragio de la Nao ſant

Iago, y Itinerario de la gente, que della se salvo el anno de 1585. Madrid 1602. vol. in-octavo.

Cette Rélation a beaucoup de particularités fort curieuses.

Relacion del descubrimento de las siete Ciudades, de Fernando de Alarcon.

Cette Rélation de la découverte de sept Villes dans l'Amérique Septentrionale, se trouve en Italien dans le 3e volume du Recueil de *Ramusio*, de même que celle qui suit.

Relacion del descubrimento de las siete Ciudades, de Francisco Vasquez Coronado.

Tradado de las Guerras de los Chichimecas.

C'est l'Histoire des Guerres entre *Gonzalo de los Casas*, natif de *Mexico*, & Seigneur de la Province de *Zanquitan*, & las Chichimeques, Peuple de l'*Amérique* Septentrionale.

Relacion delo Sucecido a los Padres de la Compania de Jesus en la India Oriental y Japon, en los annos 1600. 1601. 1607. y 1608.

Cette Rélation a été traduite du Portugais en Espagnol. On n'y parle gueres que des affaires de Religion.

Historia Ecclesiastica del Japon desde

el anno 1602. hasta el de 1621. Madrid 1623. vol. in-quarto.

C'eſt un Recueïl de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique du Japon, par *Jacques Collado*, Dominicain. Le Pere *Hyacinte Offanel* du même Ordre, y a fait de nouvelles additions.

Hiſtoria Evangelica del Regno de la China, del P. F. Juan Bautiſta Morales.

Cette Hiſtoire eſt d'un Pere Dominicain, qui vers le commencement du premier ſiécle, fut d'abord envoyé à la Miſſion de *Camboya*, & de-là à la Chine; d'où il retourna à *Rome*, pour avoir des éclairciſſemens ſur la maniere de prêcher l'Evangile dans ce Païs. Le Pape Innocent X. l'y renvoya, & il y finit ſes jours dans la Province de *Foquien*, âgé de ſoixante-dix ans.

Ambaxada de Don Garcia de Silva Figueroa à la Perſia.

Cet Ambaſſadeur, homme curieux & ſçavant, a fait des remarques ſur quantité de choſes, auſquelles les autres n'ont fait aucune attention. Il fait en paſſant, de ſçavantes réflexions ſur ce que les anciens Hiſtoriens ont écrit des Païs Orientaux. Il fait une belle deſcription de tous les Païs & Lieux, par où il avoit paſſé depuis *Goa* juſqu'à *Iſpa-*

han, & décrit en même temps les mœurs & coûtumes des Peuples. On y trouve aussi une belle Rélation de la prise d'*Ormuz* par les Persans, & une description de *Tchilminar*, ancien Palais de *Persepolis*, qu'*Alexandre-le-Grand* en débauche brûla autrefois. Il est à remarquer que l'original est un des plus beaux Livres que nous aïons en ce genre; mais que la traduction Françoise qu'on en a faite, n'est pas fidelle.

Conquista y antiguedades de las Islas de la gran Canaria, su descripcion, &c. Por el Licenciado Juan Nuñez de la Pena, vol. in-quarto.

C'est la plus fidelle & la plus exacte Description qu'il y ait des *Isles Canaries*, tant à l'égard de leur état ancien, que celui où elles se trouvent aujourd'hui. Ce Sçavant n'a rien omis de ce qui peut donner une parfaite connoissance de ces Isles, & de tout ce qu'elles ont eu, ou ont encore de plus remarquable.

LIVRES DE VOYAGES en Anglois.

Le Recueïl de Voyages de *Haokluyt*, *Londres* 1598. fol.

Ce *Hackluyt* qui étoit Ministre, est le premier Anglois qui ait fait un Recuëil de Voyages. Pour lui qui n'a pas voyagé, il ne fait que parler des Voyages des autres. Tout ce Recuëil est en trois parties, qui font ensemble un gros volume *in-folio*. La premiere partie contient les Voyages, 1. du Roy *Artus* en *Islande*, l'an 517. 2. Du Roy *Malgo* en *Islande*, *Gotlande*, &c. l'an 580. 3. Du Roy *Edvvin* à *Anglesey* & à l'Isle de *Man*, l'an 624. 4. Du Roy *Bertus* en *Irlande*, l'an 684. 5. Le Voyage d'*Octher* au-de-là de la *Norvege*, l'an 890. 6. Le Voyage du même *Octher* au Détroit de la *Sonde*. 7. Le Voyage de *Wolstan* dans le même endroit. 8. Le Voyage du Roy *Egar* par tous ses Etats, l'an 973. 9. Le Voyage d'*Edmund* & d'*Edouard* en Hongrie, l'an 1017. 10. Le Voyage d'*Harald* en *Russie*, l'an 1067. 11. Le Voyage d'un Anglois à la *Tartarie*, la *Pologne* & en *Hongrie*, l'an 1243. 12. Le Voyage admirable du Pere de *Rubricis*, l'an 1253. 13. Le Voyage du Pere de *Linna* vers le pôle du Nord, l'an 1360. 14. Le Voyage de *Henry*, Comte de *Derby* en *Prusse*, l'an 1390. 15. Le Voyage du Pere *Woodstock* en *Prusse*, l'an 1391. 16. Le Voyage de H. *Willoughby* à la *Lapponie*, l'an 1553.

17. La Découverte de la *Moscovie*, faite par Mer par Chanceller, l'an 1553. 18. Le Voyage de *Burrough* à la Riviere d'*Oby*, l'an 1556. 19. Le Voyage de *Johnson* aux *Samoïedes*, l'an 1556. 20. Le Voyage de *Burrough* à *Wardhuis*, l'an 1557. 21. Le Voyage de *Jenkinson* à la *Russie*, l'an 1557. de *Moscovie* à la *Bactrienne*, l'an 1558. & de la *Russie* à la *Perse*, l'an 1561. 22. Les Voyages par terre d'*Alcock* & de *Johnson* à la *Perse*, l'an 1563. & 1565. 23. Le Voyage de *Southam* & de *Spark* à *Novogrod*, l'an 1566. 24. Le Voyage de *Jenkinson* à la *Russie*. en 1566. 25. Les Voyages par terre d'*Edouard Banister* & de *Duckets* en *Perse*, en 1568. & 1569. 26. Le Voyage de *Jenkinson* à la *Russie*, en 1571. 27. Le Voyage de *Burrough* par terre en *Perse*, en 1579. 28. Le Voyage de *Pet* de *Jackman* au Nord-Est, en 1580. 29. Un Voyage en *Siberie* & à la Riviere *Oby*. 30. Le Voyage par terre d'*Horsey*, de *Moscovie* en *Angleterre*, en 1584. 31. Le Voyage des *Russiens* au Nord-Est. 32. Un Voyage à la *Siberie* & au fleuve *Oby*. 33. La defaite de la Flotte Espagnole en 1588. 34. Un Voyage à *Cadix*.

La seconde partie de ce Recueil ren-

ferme les Voyages aux Détroits ; sur les côtes d'Afrique, & aux Indes Orientales.

La troisiéme comprend les Voyages de *Sebastien Cabot* à l'Amérique. Du Chevalier *Forbisher*, pour trouver le passage du Nord-Ouest. De *Davis* au même endroit. De *Hore* & *Gilbert* à *Terre-Neuve*. De *Gramprez* & autres, à l'Isle de *Ramea*. De Jacques *Cartier* à *Terre-Neuve*, *Canada*, &c. De Roberval en *Canada*, des Voyages à la *Virginie*. Les Voyages de *Verrazanot*, de *Ribaut*, de *Laudonnierre* & de *Gourges*, à la *Floride* ; de *Marco de Nica*, de *Cornado* & d'*Espejo*, à *Cibola*, *Culiacon* & à la *Nouvelle-Galice* ; d'*Ulloa*, d'*Alarcon* & de *Dracke*, à la *Californie* ; d'*Ovalle* aux Isles Philippines. *A Lequeos* à la Chine, &c. De *Tomson*, de *Bodenham*, de *Chilton*, de *Havvks*, de *Philips* & de *Hortop*, à la *Nouvelle-Espagne*, au *Perou* & à *Panuco*. De *Pert* & de *Cabot*, au *Brezil*. De *Tison* & de *Havvkins*, aux Indes Occidentales. De *Dracke* à *Nombre de Dios*. D'*Oxnam*, de *Barker*, de *Dracke* & de *Michelsone*, à *Mexico*, &c. De *Nevvport* à *Puerto-Rico*. De *May* au Détroit de *Magellan*. De *Dudley*, de *Preston*, de *Dracke*, de *Sherley* & de *Parker*, à plu-

sieurs endroits des Indes Occidentales, & plusieurs autres Voyages fort remarquables. Il y a une chose à considérer touchant ce Recueïl de *Hackluyt*, que comme l'Auteur a ramassé quantité de très-bonnes choses, il en a aussi ramassé une fort grande quantité d'inutiles & de fabuleuses.

Entre les Anglois, *Purchas* est le second qui a fait des Recueïls de Voyages. Son Recueïl est de cinq gros volumes *in-folio*; on peut dire de lui comme de *Hackluyt*, qu'il a ramassé beaucoup de choses sans choix; mais il a cela de bon qu'il en a conservé de fort bonnes, qui sans lui auroient été la proïe des vers & de la poussiere. Son premier volume est divisé en cinq Livres, dont le premier contient les Voyages des Patriarches du vieil Testament, des Apôtres & des Philosophes. On y trouve aussi les expéditions militaires d'*Alexandre-le-Grand* & de quelques-autres Princes. Une Dissertation sur les differentes Langues du Monde, & une Histoire de toutes les Religions differentes. Le second parle de la Navigation en general, des Découvertes de Henry, Prince de *Portugal*; du Roy *Jean de Portugal*, de *Colomb*, de *Gama*, de *Magellan*, de *Dracke*, de

Candish, de *Noort*, de *Spilbergen*, de *le Maire*, &c. Le troisiéme est rempli de Voyages aux Indes Orientales. Le quatriéme contient quantité de Voyages de la Compagnie Angloise, & de quelques particuliers, &c. Le cinquiéme contient beaucoup de Voyages aux Indes, les Guerres entre les Peuples de l'Europe, à l'occasion des Indes, les Observations pour les Mariniers, &c. Le sixiéme Livre, ou le premier du second volume, renferme un abregé de l'Histoire d'*Afrique*, par Jean *Leon*, & l'Histoire de *Barbarie*, par R. C. La Description d'*Alger*, l'Expédition d'*Alger*, par le Chevalier *Robert Mansol*, quelques Rélations de Voyages en Afrique. Le septiéme, ou le second Livre, contient le Voyage de *Jobson* à la *Guinée*; la Description d'*Angola*, par *Bataille*; la Description de *Congo*, par *Pigafetta*; le Voyage d'*Alvarez* en *Ethiopie*; le Voyage de *D. Juan de Castro*, des Indes à *Suez*; le Voyage du Patriarche *Bermudez* en *Ethiopie*; l'Histoire de l'*Ethiopie*, par *Nugnez Barreto*. Le troisiéme Livre contient plusieurs Pelerinages & Croisades, &c. Le quatriéme renferme les Voyages de *Sherley* en *Perse*; de *Benjamin*, fils de *Jonas*, à la

Terre-Sainte; de *Terrey* au *Mogol*; de *Barthema* en l'*Egypte*, en *Syrie*, en *Arabie*, en *Perse* & aux Indes. Les Recueils de l'*Asie* sont tirez de l'Arabe. La Description des *Indes*, par *Meneses*; le Voyage de *Figueros* à *Isspahan*, &c. Le cinquiéme Livre commence avec un Recueil de Voyages Portugais, tirez de *Galvan*; puis il contient le Voyage de *Trigant* aux Indes. Une Lettre de l'Etat du *Japon*, & quantité d'autres choses. Le premier Livre du troisiéme volume contient les Voyages de *W. de Rubricis*, au Levant; les Rélations de *Bacon* & de *Belvacensis*; *Wendover* des Tartares; les Voyages de Marc Paul; du Chevalier Mandeville; un extrait de l'Histoire Arabe de *Tamerlan*; les Voyages du Persan *Chaggi Mechmet*; un Traité de la *Chine*, par le P. *Gaspard de Cruz*; & *Pereira* de la *Chine*. Le second Livre renferme les Voyages du Chevalier *Willoughby*; de *Chanceller*, & de *Jenkinson*. Quelques Extraits tirez de Fernand Mendez; la Découverte & premieres Colonies des Isles Philippines; le Voyage de *Goés*, de *La'or*, à la Chine par terre. La premiere entrée des Jesuites dans la *Chine* & le *Japon*; la Description de la *Chine*, par *Pantoja*; Discours sur

la Chine, tirez de *Ricci* & de *Trigault*. Le troisiéme Livre contient le Traité de *Fletcher* sur la *Russie*; les Voyages d'*Edge* au Nord; de Barentz dans la Mer-Glaciale; de Gerard de *Vur*, au Nord; la Description de l'*Islande* & de la *Groenlande*, par *Juer Boty*; la Description de la *Sibérie*, du Païs des *Samoïedes* & des *Tingoeses*; le Voyage de *Gourdon* à *Petzora*; de *Logan* au même endroit, &c. Un Voyage à l'Isle de *Chery*; les Voyages de *Hudson*; les Découvertes des deux *Zeni*; le Naufrage de *Quirino*; les Voyages de *Barkley* en Europe, Asie, Afrique & Amérique; l'Ambassade de *Broniovius*, au Can des petits Tartares; les Voyages de *Blefken* en *Islande* & en *Groenlande*; l'Histoire d'*Islande*, par *Angrim Jonas*, &c. Le quatriéme Livre contient le Voyage du Chevalier *Smith* à l'Isle de *Chery*; les Voyages de *Poole* de *Baffin* & de *Fosterby*, en *Groenlande*; plusieurs Voyages au Nord; des Révolutions arrivées dans la *Russie*; le Voyage de *Cossack*, de la *Sibérie*, au *Catay*; la Découverte de la Riviere d'*Oby*, &c.

Le cinquiéme Livre a beaucoup de Cartes fort curieuses, & de Descriptions des Païs de l'Amérique. Le quatriéme volume renferme de très-belles choses,

& que l'on ne sçauroit trouver ailleurs. Le cinquiéme & dernier volume est rempli de matieres de Théologie, de Géographie, d'Histoire, &c. Enfin ce Recueil est comme l'Arche de *Noé*, il renferme toutes sortes de choses. Pour ce qui est de l'Auteur, on s'apperçoit aisément que c'étoit un homme fort attaché à ses propres sentimens, qui aimoit le jeu de mots, & à relever des bagatelles; mais tout cela n'empêche pas que son Recueil ne soit de grand usage à ceux qui sçavent lire avec discernement.

Autre Recueil de Voyages, imprimé à *Londres*, en 4. vol. *in-folio*.

A Voyage to Surat in the year 1689. By J. Orington London printed 1696. vol. in-octavo.

Dans ce Voyage à *Surate*, on trouve la Description de la Ville de *Surate*, de ses Habitans, du Comptoir des Anglois, à *Surate*; la Description de *Madeira*, de *Santiago*, d'*Annobon*, de *Cablanda*, de *Malamba*, de *Sainte-Helene*, de *Bombay*, de *Mascaté*, de *Mycate*, du Cap de *Bonne-Esperance*, de l'Isle de l'*Ascension*; la Révolution de *Golconda*; la Description d'*Arracan* & du *Pegu*. Une Description de toutes les Especes de monnoye de la *Perse* & des *Indes*; des obser-

vations curieuses sur les vers à soïe. On n'a encore rien de plus nouveau de ces Païs, & l'Auteur étoit certainement un homme d'esprit, & fort propre à faire de bonnes remarques.

Travels and Voyages into Asia, Africk and America, perform'd by M. John Morquet Keeper of the Cabinet of Rarities to the King of France, in the Tuilleries in six Book: with cuts Translated from the Frech, by Nathaniel Pullen Gentleman London 1696. vol. octavo.

C'est une traduction de Voyages de M. *Morquet*, Garde du Cabinet de raretés aux Tuilleries. Tout ce que l'on trouve à redire à M. *Morquet*, qu'il est trop court.

A new Voiage to the East Indies in the years 1690. and 1691. With a description of several Islands, and all the Forts and Garisons in these parts, now in possession of the French. The customs, &c. of the Indians by M. du Quesne, London 1696. vol. in-douze.

C'est la traduction du Voyage, &c. de M. du *Quesne*, de l'édition de Paris, la Piéce est excellente.

The Voyages and Travels of sir John Mandevil, &c. London 1696. vol. in4°.

Ceci est un amas de fables, & voilà tout.

Two Voyages to Jerusalem, &c. 1669.

Le titre est fort long & fort trompeur, car l'Ouvrage n'y répond pas.

Travels through Germany, Bohemia. Swisserland, Holland, and other Parts, &c. by Charles Patin, M. D. of the faculty of Paris, made English and Illustrated With Copper-cuts, London 1697. in-octavo.

Les Voyages de M. *Patin* sont très-beaux, & très-utiles à ceux qui aiment les Médailles. Il est traduit du François.

A New discovery of a vast country in America extending above 4000. milles between New France, &c. By. L. Hennepin, &c.

On ne sçauroit faire aucun fondement sur cette nouvelle Découverte, d'un Païs que personne n'a encore vû. L'Anglois n'est qu'une traduction du François du P. L. *Hennepin*, Récollet Flamand, peu estimé. Il a écrit en François 2. volumes *in-douze*. Mais on y a ajoûté un Recuëil de nouvelles Découvertes dans l'Amérique, tirées de plusieurs endroits.

A late Voyage to S. Kilda, &c. by M. Martin Gentleman, London 1698. vol. in 8°.

C'est la Rélation d'un Voyage à l'Isle de *S. Kilda*, qui est la derniere & la plus éloignée de toutes les Isles Hebudes, ou Isles Occidentales de l'*Ecosse*. L'Auteur en donne l'Histoire naturelle, morale & topographique ; on y trouve aussi l'Histoire d'un nouvel Imposteur, qui prétendoit avoir été envoyé de la part de S. Jean-Baptiste. Cet Ouvrage est le seul qu'il y a eu au monde, en aucune Langue que ce soit touchant cette fameuse Isle, & nous devons nous en tenir à ce que l'Auteur en dit, jusqu'à ce que nous en aïons de plus assurées nouvelles.

The Histori of the Buccaniers of America, in-octavo.

Ce sont les Exploits & Avantures des Corsaires de l'Amérique.

A new account of east India and Persia in eight letters, &c. By John Fryer M. D. With maps and Tables, London 1698.

Ce sont les Voyages de neufs ans en huit Lettres, avec de belles Estampes & Cartes. L'Auteur qui étoit sçavant homme & habile Médecin, ne parle que de ce qu'il a vû lui-même, & n'en parle qu'aprés y avoir fait bien des réflexions. Cet Ouvrage a de quoi contenter les gens

gens d'Eglise, les hommes d'Etat, les Naturalistes, les Négocians & les Curieux.

A Voyage to the East Indies, &c. By M. Dellon With an abstract of M. Reneferds Histori of the East Indies, &c. London 1698. vol. in-octavo.

C'est une traduction du François, de Voyages du sçavant M. *Dellon*, & de l'Histoire de M. *Reneford.* Cet Ouvrage a été fort bien reçû du Public en François & en Anglois.

A New Voyage and Description of the Isthmus of America, &c. By Lionel Wafer with cuts, London 1698. vol. in octavo.

Il n'y a point d'Auteur qui ait peut-être mieux écrit de l'Amérique., &c. que celui-ci ; aussi son Ouvrage a-t'il été très-bien reçû du Public. Il a été traduit en François.

A New. account of North-America presented to the French. King, &c. London, in-octavo.

C'est une traduction du François de la Description de l'Amérique, dédiée au Roy de France. C'est la plus exacte & la plus belle Description que l'on ait encore fait de l'Amérique Septentrionale.

The new. Atlas, &c. London, 1699. in 8°.

C'eſt un petit Recueil de Voyages dans les quatre parties de la Terre.

An account of a Voyage from Archangel in Russia in the year 1697. &c. By Thomas Allisson, London, &c.

Il n'y a peut-être rien de plus beau & de plus utile pour les Voyageurs, que la Rélation que M. *Allisson* fait dans ſes Voyages au Nord.

A Relation of two Voyages to the East Indies, By C. Fryke Surgeon and C. Scwartzer, London 1699. vol in 8°.

On trouve ici la deſcription des Païs que les Hollandois ont dans les Indes Orientales, mais une deſcription fort triviale, & c'eſt tout.

An account of a Dutch Embaſſy to the Emperor of China, &c. Writ by one of those Embaſſadors Retinue, London, vol. in-folio.

C'eſt une traduction du Hollandois, de la Rélation de l'Ambaſſade, envoyée par les Etats à l'Empereur de la *Chine*; cette piéce contient deux cens figures en taille douce. On l'a auſſi en François.

The Deſcription of the Iſland of Ceylan by Cap. Knox.

La Deſcription de l'Iſle de *Ceylan*, par le Capitaine *Knox*, qui y a vêcu dix-neuf ans, eſt peut-être la plus belle qu'on

en ait jamais faite ; elle a été traduite en Hollandois & en François.

Travels to Dalmatia, &c. by M. George Wheeler.

M. *Wheeler* avoit voyagé avec M. *Spon* ; mais aïant poursuivi ses Voyages plus loin que *Spon*, il a des curiosités que M. *Spon* n'a pas ; de sorte que l'Ouvrage de M. *Wheeler* est plus achevé ; au moins l'un confirme ce que l'autre rapporte, ce qui est une marque assurée de la vérité de ce qu'ils rapportent tous deux. Il a été traduit en François.

Terrys Voyage to the East Indies began in the Year 1615. vol. in-douze.

Ce *Terrys* étoit Aumônier du Chevalier *Thomas Roe*, que le Roy Jacques I. envoya Ambassadeur au Grand-Mogol. Il fait quelques remarques que l'on ne trouve point dans le Livre de l'Ambassadeur. Tout le reste n'est que des discours en l'air.

An account of Several late Voyages and discoveries to the south and North, &c.

C'est un fort beau Recueïl des derniers Voyages & Découvertes faites au Sud & au Nord, dont la plûpart ont été faits, & écrits par les Anglois en 1669. &c.

Collection of original, Voyages publish'd by Cap. Hack. vol. in-octavo.

C'eſt un Recueil de Voyages faits la plûpart par des Anglois. Celui de *Sharp* & de *Dampier* eſt le meilleur, le reſte n'eſt pas grande choſe.

Dampiers Voyages in three volumes in octavo.

Les Voyages de *Dampier* en trois volumes, ſont trop connus de tout le monde, pour que j'en faſſe ici le détail. Ils ont été traduits en François.

A Collection of Voyages, &c.

C'eſt un Recueil de Voyages de la Compagnie Orientale de *Hollande*, on n'y trouve rien de plus que dans les autres Recueils de cette nature.

An Hiſtorical Relation of the Iſland, of Ceylan, &c. vol. in-folio.

C'eſt l'Hiſtoire naturelle & du temps de l'Iſle de *Ceylan*.

Laſſels Voyages through Itali, 2. vol. in-douze.

Ce *Laſſel* fit quatre fois le voyage d'*Italie*, il parle de tout ce qui eſt remarquable dans toute l'Italie. Il eſt traduit en François.

Rélation of the diſcovery, of the Iſland Madera, vol. in-quarto.

Cette Découverte de l'Iſle de *Madere*, eſt fort incertaine.

Gages Surrey of the Weſt-Indies, vol. in 8°.

Cet Ouvrage a gagné un peu de crédit dans le monde, il a été traduit en *François.*

The Discouveries of Jo'n Lederer, &c.

Les Découvertes de Jean *Lederer*, Allemand de nation, depuis la *Virginie*, jusqu'à l'Oueſt de la *Caroline*, en quatre Voyages par terre en 1669. & 1670. ont été trouvées ſi belles, que le Chevalier Guillaume *Talbot* les a fait imprimer.

Relation of the Travels and Captivity of W. Diavies, in-quarto.

Rélation de Voyages, & empriſonnement de *Davis* : ce n'eſt pas grande choſe.

Account of the Captivity of Thomas Phelps, &c.

C'eſt le récit de l'eſclavage & des avantures de ce *Phelps*, à *Meguinez* en *Barbarie* : c'eſt fort peu de choſe.

The Golden Coaſt, &c. La Côte d'or, &c.

Cette petite piéce eſt la Rélation de quatre Voyages en *Guinée* ; il s'y trouve de fort jolies choſes.

Herberts Travels into Africa and Aſia the Great, more particularly in to Perſia and Indoſtan.

Il n'y a en aucune Langue que ce ſoit, un plus beau Livre de Voyages que celui-

ci. On y trouve les plus belles Antiquités ; & tout ce que les Modernes des Païs dont il s'agit, ont fait, ou inventé de plus remarquable. Cet Auteur en un mot, outre qu'il est fidéle, a trouvé aussi le secret de contenter toutes sortes de Lecteurs.

Browvn's Travels in divers Parts of Europe.

M. *Browvn* sçavant Médecin, a mieux écrit de choses remarquables de l'Europe qu'aucun autre jusqu'à présent. Il n'y a rien au monde de si beau que ce qu'il a remarqué en Hongrie, Servie, Bulgarie, Macédoine, Thessalie, Autriche, Styries, Carinthie, Carniole, Brioul, en toute l'Allemagne, & en la plus grande partie de l'Italie. On ne sçauroit lire ses Voyages sans en tirer beaucoup de profit, & sans y trouver en même temps un plaisir charmant.

The Voyages and Travels of. J. Albert de Mandeslo, &c. or the Travels of Olearius, &c. fol.

La premiere partie de ces Voyages est d'*Olearius*, qui étoit Secretaire de l'Ambassadeur que le Duc de *Holstein* envoya au Czar & au Roy de *Perse* ; M. *Mandeslo* qui étoit Gentilhomme à la suite de cet Ambassadeur, le quittant à *Ispahan* ;

fit le voyage des Indes Orientales. La seconde partie de ces Voyages est de lui; il n'y a point de Livre de Voyages qui mérite plus d'éloges que celui-ci ; ils ont été traduits en François.

Blunts Travels to the Levant.

M. *Blunt* parle de beaucoup de choses ; mais fort superficiellement & en courant ; son style est bas, & il n'a rien de curieux, ni de fort remarquable.

A Description of the present state of Samos, Nicaria Patmos and Mount athos, by Jos Georgirenes Archbishop of Samos, in-octavo.

Tout ce que l'Archevêque de *Samos* dit des Païs, dont il fait la description, doit être reçû pour véritable ; car il parle des endroits, & des choses qu'il a vûës; on le soupçonne néanmoins de quelque fausseté touchant *Nicaria*, où les peuples, à ce qu'il dit, discourent avec d'autres à 4. ou 5. mille de distance. Au reste la Préface est du Traducteur, qu'on ne s'y trompe pas.

A Voyage to Constantinople, by M. Grelot translated into English, by J. Philips, in-octavo.

Les figures & les plans de ce Livre de Voyages de M. *Grelot*, ont été trouvez fort beaux, & le reste d'ailleurs fort



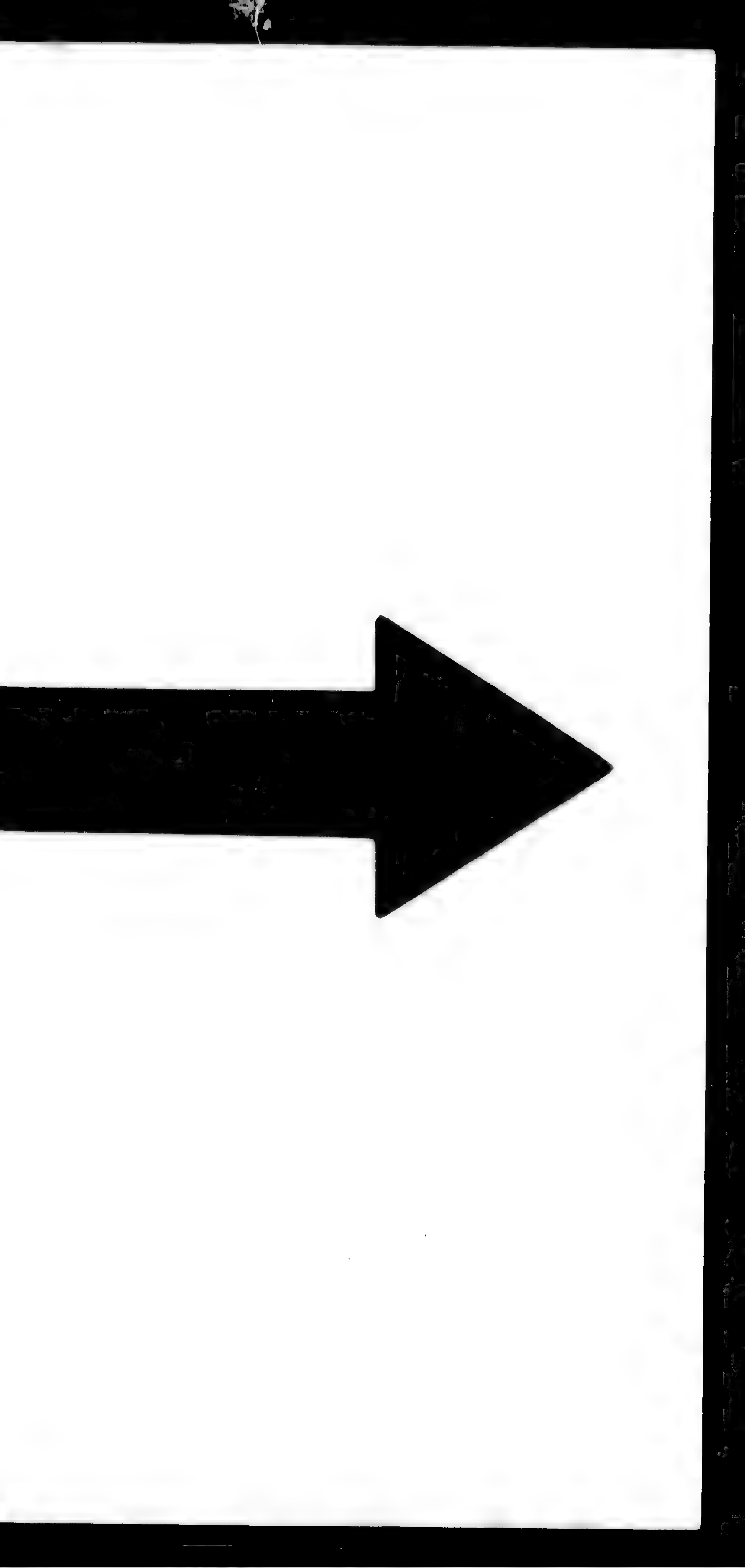
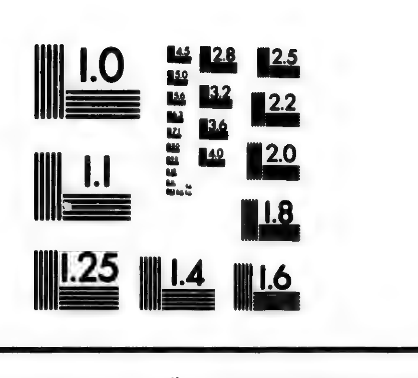


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



recommandable, l'a fait traduire en Anglois.

A Description of the Island, &c. in 12.

La Description des Isles & Habitans de *Feroé*, est d'un Danois qui avoit été Prévôt des Eglises de ces Isles-là. L'Anglois n'en est qu'une traduction. L'Auteur y montre plus d'affection pour les Habitans & pour leur Païs, que d'amour pour la vérité. Ce petit Livre a néanmoins son mérite, & a beaucoup de fort belles observations sur les tournans ou gouffres, & sur quantité de secrets de la nature; mais on tourne en ridicule ce qu'il rapporte des Phantômes qui paroissent dans ces Païs-là, & des illusions diaboliques dont il parle.

Josselins two Voyages to new England, in-octavo.

La seconde partie de cet Ouvrage a quelque chose de bon & de curieux; mais tout le Livre pris en gros, ne vaut pas grande chose.

Josselins new. England's Rarities, in 8°.

C'est comme l'Histoire Naturelle de la *Nouvelle-Angleterre*, par le même M. *Josselins*. Elle n'est pas tout-à-fait méprisable.

The Adventures, &c. in-douze.

Ce sont les Avantures d'un Marchand Anglois, qui a été long-temps esclave

en Afrique. Il y a aussi quelques Descriptions de Lieux, & de choses assez bonnes. L'Auteur parle sans finesse & avec beaucoup de naïveté.

Wyches Relation of the River Nile, &c. in-octavo.

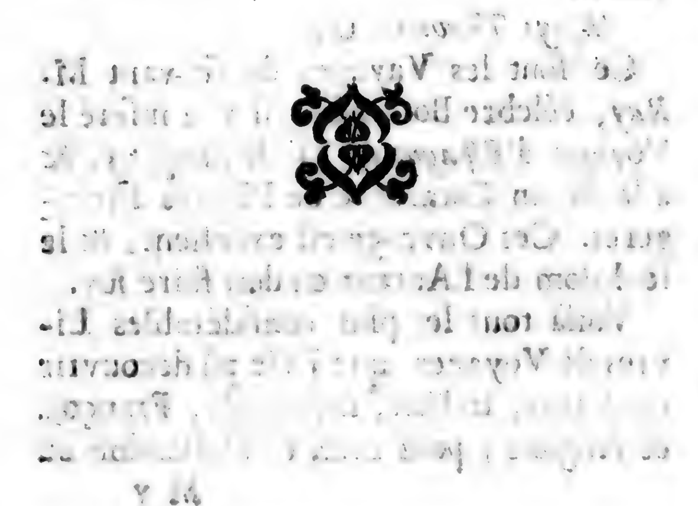
Cette Rélation étoit premierement écrite par un Jesuite en Portugais; on n'a qu'à lire & examiner ce Livre, pour être convaincu de sa beauté, & du mérite de son Auteur. Tout y est exact & fidele, si on en excepte ce que l'Auteur dit du *Phenix*, & de quelques autres bêtes, car on ne le veut pas recevoir pour véritable, mais l'Auteur ne dit pas l'avoir vû; au contraire il s'en rapporte à ce que d'autres en publioient; ses Remarques au reste sont très-judicieuses & sçavantes.

Rays Travels, &c.

Ce sont les Vayages du sçavant M. *Ray*, célebre Botaniste; il y a inseré le Voyage d'*Espagne* de M. *Willoughby*, & à la fin un Catalogue de Plantes Etrangeres. Cet Ouvrage est excellent, & le seul nom de l'Auteur en doit faire foy.

Voilà tous les plus considérables Livres de Voyages, que j'aïe pû découvrir en Latin, Italien, Espagnols, François & Anglois; pour ceux en Hollandois ou

Flamand ; les meilleurs d'entr'eux, sont traduits en d'autres Langues, & avec cela il n'y en a pas beaucoup. Les caracteres que je viens de faire de ces Livres ou de leurs Auteurs, ont été pris des autres qui en sçavent bien juger ; mais quand je n'en ai point trouvé chez les Connoisseurs, j'ai pris la peine de les lire moi-même pour en juger. Je ne prétends pourtant pas qu'on m'en croïe sur ma parole, ou qu'on prenne ce que j'en ai dit pour infaillible ; en ces sortes de choses, il est libre à chacun de croire ce qu'il voudra, & de consulter ses propres lumieres & suivre son goût, pourvû qu'il ne blesse pas la vérité, ni la charité qu'il doit à soi-même & au prochain.



CATALOGUE
GENERAL DES CARTES
DE GEOGRAPHIE,

De la Collection de feu Mr. Boendermaker d'Utrecht.

Sphere Armillaire. *Inselin. de Fer.*
Hémisphere Septentrionale, ou Planisphere Céleste, du Sieur de la Hire, *Allard. de Fer.*
— Meridional, du même.
Mouvement des Planetes superieures, selon T. Braché, *Homan.*
Idée de l'Univers, *Coronelli.*
Carte du Monde Céleste, Terrestre & Civil, avec un discours, par Rochefort, 1688.
Introduction à la Géographie, & correspondance du Globe Céleste & Terrestre, *de Fer.*
Mappe-Monde, par *Gorée. Visser.* Une autre, *Visser, Allard, Jaillot.* Une autre en deux feüilles, & une autre en 4. *de Fer,* en 4. feüilles. *De Lisle.*
Hémisphere Septentrionale, *de Lisle,* 1714.

— Méridional, *de Lisle.*
Le Monde connu aux Anciens, *de Lisle.*
Les quatre Monarchies des Assyriens, Perses, Grecs & Romains, *de Fer.*
Theatre Historique, ou Carte de l'Empire d'Occident, *de Lisle.*
— D'Orient, *de Lisle.*
L'Empire d'Orient sous Constantin Porphyrrogenete, & ses Successeurs, par le P. Banduri, *de Lisle.*
L'Empire Romain, sous les Empereurs de Constantinople, après le temps d'Heraclius, *de Lisle.*
Europe *de Wit. Visser. Allard. Valk. Jaillot.* Autre en 4. feüilles. *De Fer* en quatre feüilles, *de Lisle. Homan.*
Ports de Mer de l'Europe, *Berey.*
La Mer Méditerranée, *Jaillot. De Fer.*

Royaume d'Angleterre.

Isles Britanniques, par *de Wit. Visser. Allard. Jaillot. De Fer, Inselin. De Lisle. Nolin. De Fer*, en 2. feüilles.
Les Evêchez de la Bretagne Ancienne, *Halma.*
Angleterre, *Wit. Visser. Visser*, avec les distances. *Ram. De Wit*, en 2. feüilles. *Browne*, en 4. feüilles.
Partie Septentrionale d'Angleterre, *de Wit.*

Cours & Environs de la Riviere de Tyn, depuis Newcastle jusqu'à la Mer.

Province de Cornoüaille, 3. f. *Gascogne.*

La partie Occidentale d'Angleterre, Glocester, Vallis, &c. *de Wit.*

Parties Orientales d'Angleterre, *de Wit.*

Royaume d'Ecosse.

Ecosse ancienne, *Stralog.*

Le Royaume d'Ecosse, *de Wit. Homan. Visser. de Fer. Nolin. Mordan.*

L'Ecosse avec ses Isles, *Stralog.*

Les Côtes d'Ecosse, *Stralog.*

Les Provinces de Strath-navem. Cathness, Sutherland & Murray, *Blaeu.*

— De Buchan, Marr, &c.

De Lochabéir, Broad-Albain, Badenoch, Athol, &c.

La Province de Lorne.

— De Knapdale.

— De Cantyré.

— De Lenox. } *Blaeu.*

— De Sterling.

— De Fyfe.

— La Baronie de Remfrow.

— La Province de Cunnigham.

— De Keyle.

— De la Basse-Clydsdale.

— De la Haute-Clydsdale.

De Lothian.
Les Côtes maritimes de Lothian.
La Province de Twéedale.
— De Lauderdaale.
— De Merch.
Partie Septentrionale de Carrik.
— Méridionale de Carrik.
La Province de Galloway. } *Blaeu.*
— De Nithsdale.
— De Anandale.
— De Twedale.
— De Liddesdale, & autres.
Les Isles Orcades.
— Occidentales, d'Ecosse, Levvis & Harray, Wist, Skie, Mul, Col, Turrif, Jura, Ila, Arren, Boot.

Royaume d'Irlande.

Le Royaume d'Irlande, *de Fer, Nelin, Brovvne, de Wit.*
Partie Septentrionale, *Brovvne.*
La Province d'Ulster.
— De Connaught. } *Petty.*
— De Leynster.
— De Mounster.

Dannemark.

Carte de la Scandinavie, & les Terres circonvoisines, *Jaillot.*

— De Norvegue, *Wit.*

— De Dannemark, par *de Fer, Visser, Sanson.*

— Divisé en ses principales Provinces, *Jaillot. de Lisle.*

— Avec les Marches du Roy de Suede, depuis la Guerre de 1660. *Daalberg.*

— Du Nord-Jutland, subdivisé en ses Diocèses, *Sanson.*

— Du Jutland, *de Wit.*

Partie Septentrionale de Jutland, contenant Aalbourg & Wibourg.

— Méridionale, contenant Rypen & Aarhuys, *Jansonius.*

Carte des Isles de Dannemark, *de Wit.*

— De l'Isle de Fune, *Daelberg.*

— Des Isles de Laland, Falster & Moen, *Blaeu.*

— Du Détroit de Sund, *de Fer.*

— De l'Isle de Hued ou Wen, *Blaeu.*

— Du Sleeswic, *Visser. Meyer.*

— Du Sleeswic Septentrional.

— Du Sleeswic Méridional.

Partie Orientale de Hattersleben. } *Meyer.*

— Occidentale de Hastersleben.

Prévôté d'Appenrode.
— De Tonderen.
— Partie Maritime de Tonderen.
— De Flensbourg.
— De Husum.
— De Eydersted Everschop & Utholm.
— D'Angelen & Schwansen. } *Meyers.*
Principauté de Sonderburg.
Cours de la Riviere Sley, ou Schlia.
Partie Septentrionale de Gottorp.
— Méridionale de Gottorp.

Royaume de Suede.

Carte de la Scandinavie ancienne.
— De la Scandinavie, *Jaillot. de Wit. Visser. Homan.*
— Des Couronnes du Nord, en 2. feüilles, *de Lisle.*
— Du Royaume de Suede, *de Wit. Homan.*
— La Lapponie Suédoise & Norregienne, *de Wit.*
— Partie Septentrionale de la Suéde propre, contenant les Provinces de Jemptland, d'Angermanie, Médelpodie, Gestricie, *de Wit.*

La Suéde propre, ou les Provinces de Dalecarlie, Westmanie, Uplande, Nericée & Sundermannie, *de Wit. Janson.*

Carte du Duché d'Uplande, *de Wit.*

Carte de l'Isle de Biorkoo dans le Lac Merloo.

— De la Gothie, *de Wit.*

— De la Westergothie, où sont les Provinces de la Dalie & de la Vermelande, *Janson.*

— De l'Ostro-Gothie, *Sanson.*

— De la Gothie Méridionale, *Sanson. de Wit.*

— De Schonen, &c. *Mortier.*

— De la Cajanie, ou Bothnie Orientale.

— De la Finlande Septentrionale & Méridionale, *Sanson.*

— Du Gouvernement de Bahus, *Sanson.*

— De Bahus, Maastrand & Gottenbourg.

— De la Laponie Suédoise Orientale. } *Sanson.*

— Occidentale. }

— De la Helsingie, la Medelpadie, l'Angermannie, & de la Jemptie.

— De la Bothnie Occidentale. *Sanson.*

La Moscovie.

Le Duché de Finlande. } *Wit.*
La Lithuanie. }
La Swonie, *Homan.*
Parties de la Grande & Petite Russie, *Thesing.*
Palus Meotis, ou Mer de Tabache, *Visser. Homan.*
Carte de la Mer-Noire, & du canal de Constantinople, *Visser.*
Les Etats du Czar de Moscovie, *Jaillot. Witsen. de Lisle*, en 2. feüilles.
La Moscovie, ou Russie blanche, *Jaillot. Witsen.*
Partie Septentrionale de Moscovie. } *Visser.*
— Méridionale de Moscovie. }
Palatinat de Kiow, *Blaeu.*
Ukranie, ou Terre des Cosaques, *Homan.*

Le Royaume de Pologne & Prusse.

Théatre de la Guerre dans la Pologne, Moscovie & Turquie, *Visser.*
Carte de la Pologne, *de Wit. Allard. Jaillot. Jaillot 1702. de Lisle, Homan.*
— Où est marquée la Marche du Roy Charles Gustave, *Cordier.*
— De la Curlande, *de Wit. Homan.*

— De la Prusse, *Homan.*

Des trois Werdens, ou environs de Dantzig, depuis Resenhoost, jusqu'à l'embouchure de la Vistule. *La Pointe.*

Carte du Palatinat de Podolie, *Mortier.*

— Braclaw. } Parties d'Ukraine.
— De Kiovie. }

ALLEMAGNE.

Cercle de la Basse-Saxe.

Allemagne, *de Wit. Visscher. Placide. de Fer, 1705. Homan. Jaillot, 1706. Jaillot*, en 2. feüilles. *De Lisle.*

Hydrographie d'Allemagne, *Homan.*

Les Postes & Routes d'Allemagne, *Homan. Jaillot, 1718.*

Le Cercle de la Basse-Saxe, *de Wit. Jaillot, 1708. Jaillot*, en 2. feüilles, 1681. *Homan.*

Le Duché de Holstein, *Meyer, 1649. Visser. Homan.*

La Ditmarse Septentrionale.

— Méridionale.

Le Holstein propre, ou les Ammanies de Rendsborg, Kiel & Bordisholm. } *Meyer.*

La Wagrie, partie Orientale du Holstein.

— Septentrionale.

— Méridionale, l'Evêché de Lubeck, & Duché de Ploen.
La Stormarie, 1650.
Ammanies de SteinbourgKrempen, &c. } *Meyer*
Le Comté de Pinnenberg.
Le Bailliage de Trittouw, &c.
Cours de l'Elbe, depuis Hambourg, jusqu'à son embouchure.
Environs de Hambourg.
Le Duché de Mecklenbourg. } *Homann*
Environs de Wismar.
Duché de Bremen & de Ferden, *Homann*.
Cours du Weser depuis Bremen, jusqu'à som embouchure.
Le Duché de Lunenbourg, & Comté de Danneberg, *de Wit*.
—De Brunswyk, *de Wit*.
— L'Evêché de Hildesheim, & la Principauté de Halberstadt, *de Vit. Homan*.
L'Evêché de Hildesheim, *Merian*.

Le Cercle de la Haute-Saxe,

Partie Septentrionale du Cercle de la Haute Saxe, contenant la Poméranie, & le Marquisat de Brandebourg, *de Wit*.
La Poméranie & Brandebourg, *Homann*

Poméranie, *Jaillot*, 1676. & 1700. *Homan. Geilkerius*, en 12. feüilles.
L'Isle de Rugen, *Merian. Vankeulen.*
Marquisat de Brandebourg, *Jaillot*, 1675. & 1700. *Homan.*
La vieille Marche, *Blaeu.*
Cours de l'Elbe, jusqu'à la Mer d'Allemagne.
Comté de Ruppin & de Prëignits, *Blaeu.*
La Marche Ukerane, ou Marche nouvelle.
— La Moïenne, *Blaeu.*
Partie Méridionale du Cercle de la Haute-Saxe, où sont comprises la Saxe, la Misnie, la Thuringe, la Lusace, *Jaillot*, 1676. & 1708. *De Wit. Homan.*
La Principauté d'Anhalt, *Schenk*, 1710.
Le Landgraviat de Thuringe, *Schenk, Homan.*
Le Comté de Mansfeld, *Valk & Schenk.*
Le Territoire d'Erfort. } *Homan.*
La Principauté d'Eysenach. } *Homan.*
— De Gotha, Cobourg & Altenbourg. } *Homan.*
De Mersebourg. } *Schenk.*
Cercle de Dresden. } *Schenk.*
Bailliage de Grossenheim. } *Schenk.*
Haute & Basse Lusace, *Schenk & Vlak.*

Le Cercle de Westphalie.

Cercle de Westphalie, *de Wit. Visser. Jaillot*, 1681. & 1700.
Cours du Rhin depuis sa source, *Jaillot.*
Oostfrise, *Allard, Jaillot*, 1709.
Comté d'Oldenbourg, *Schenk.*
Partie inferieure de l'Evêché de Munster.
Partie supérieure de l'Evêché de Munster. } *Jaillot.*
L'Evêché d'Osnabruck.
— De Paderborn.
Les Comtés de Benthem & de Steinford. } *Blaeu.*
Carte de Cleves, Ravestein & Meurs.
Le Duché de Cleves, & la Comté de Meurs. } *Jaillot.*
— De Cleves, & le Païs de la Mark.
La Comté de Meurs. } *De Wit.*
— De la Mark, les Abbaïes d'Essen, Werden, &c. *Jailiot.*
Le Duché de Wetstphalie, *Jaillot*. 1700. *de Wit.*
— De Juliers.
La Comté de Berg. } *Jaillot.*
L'Evêché de Liége, *Jaillot.* 1700.
Partie Septentrionale, *Visser.*

— Du milieu. } Visser.
Païs entre Sambre & Meuſe. } Visser.

Le Cercle du Bas-Rhin.

Cercle du Bas-Rhin, *de Wit. Jaillot.*

Carte particuliere des Etats ſituez ſur le Rhin, la Moſelle & la Saare, *de Fer*, en 4. feüilles, *Baillieu. de Wit. Jaillot*, 1705. 2. part.

Les Frontieres de la France, le Palatinat, Maïence, Treves & Spire, *Jaillot.*

Le cours du Rhin, depuis Straſbourg juſqu'à Bonn, *de Liſle*, en 2. f. *de Fer.*

Archevêché de Cologne, *de Wit. Jaillot*, 1700.

Partie Méridionale de l'Electorat de Cologne, *Jaillot*, 1707.

Territoire de la Ville de Cologne, *Blaeu.*

L'Evêché de Maïence, de Treves, le Palatinat du Rhin. } *Jaillot.*
— Le Duché de Wirtenberg. } *Jaillot.*
Partie du Palatinat, du Wirtenberg, Baden, Worms, Linange. } *Jaillot.*

— Archevêchés de Treves & Cologne, *de Wit. Ram.*

— Celui de Treves, où est le Hondsrug. } *Jaillot.*
— De Treves, & le Luxembourg. }

Le Cours de la Moselle, *Homan.*

Partie Occidentale de l'Archevêché de Treves, *Jaillot.*

Electorat de Maïence, Principauté de Darmstad, Rheinfekls, Hanau, *de Wit.*

Partie Occidentale du Temporel de Maience & Catzenellebogen. } *Jaillot.*
— Orientale du Temporel de Maïence. }

Le Palatinat du Rhin, Worms, Spire, & le Duché des deux Ponts. *Visscr.*

Partie Occidentale du Palatinat, du Rhin, Zimmeren, Spanheim & Veldens, *Jaillot.*

Environs de Mont-Royal, *Baillieu.*

Carte des Environs de Landau, *de Fer*, 1705. *Baillieu.*

Le Cercle du Haut-Rhin.

Partie Septentrionale du Cercle du Haut-Rhin, *de Wit.*

— Basse du Cercle, *Jaillot.*

Laudgraviat de Hesser, *Blaeu*, *Jansonius*, *Dankers.*

Partie

Partie Basse du Landgraviat, *Homan.*
— Supérieure du Landgraviat, *Jansonius.*
Territoire de l'Abbaïe de Hirschfeld. *Valk.*
Evêché de Fulden, *Homan.*
Principauté de Nassau, *Visser.*
Les Comtés de Solms, Braunsfeld & Grypenstein, *Walter.*
Le Vetteraw, *Blaeu.*
Les environs de Francfort sur le Mein; *Baillieu.*
Le cours du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Worms, *de Lisle.*
Evêché de Spire, & Comté de Linange, *Jaillot*, 1700.
Alsace & ses Environs, *de Fer.*
Alsace, *Visser. Sanson. Jaillot*, 1675. & 1707. *Homan.*
Basse-Alsace, *Visser.*
Le cours du Rhin, où se trouve Strasbourg, Sleistad, Bensfeld, &c.
Partie du Palatinat du Rhin, *Baillieu.*
Les Environs de Strasbourg, Desengre.
Haute-Alsace, *Jaillot. Visser.*
Le Duché de Deux-Ponts, Ligtenberg, Landstoel, Hombourg, Grevesteyn, le Palatinat & la Lorraine.

Le Cercle de Franconie.

Le Cercle de Franconie, *Jaillot*, 1681, & 1703.

Partie Orientale.
Carte du Comté de Giech.
Les Environs de Nuremberg. } *Homan.*

Le Cercle de Baviere.

Cercle de Baviere, *Homan*, *Jaillot*, 1703. *Visser.* La même en 4. feüilles. *Visser.*

Le cours du Danube, depuis sa source jusqu'à Vienne, *Jaillot.*

Haut Palatinat, & Duché de Neubourg, *Visser. Homan.*

Environs de Donawert, de Hochstet, & le Plan de la Bataille, 1704.

La Partie inferieure de la Baviere, *Visser.*

La Partie seperieure de Baviere, *Visser.*

L'Abbaïe de Tegeren, *Merian.*

Archevêché de Salsbourg, *Homan.*

Prévôté de Berchstolgaden.

Le Cercle de Souabe.

Carte de la Souabe, *Jaillot*, 1709. & 1710.

Cercle de Souabe, & une partie de la

Franconie, *de Fer. Visser.*

Partie Septentrionale de la Souabe. — Méridionale de la Souabe.	*de Lisle.*

Le cours du Rhin, depuis Worms jusqu'à Bonn, *de Lisle.*

Carte des Forts & Lignes situées au bord & aux Environs du Rhin, *de Wolf.*

Environs de Brisack & Fribourg, *de Fer.*

Carte des Environs de Hailbron, *Nolin*, 1693.

— Du Duché de Wirtenberg, *de Lisle*, 1703. *Visser, Homan.*

— Du Territoire d'Ulm. La Principauté de Mindelheim.	*Homan.*

Carte du Territoire de Lindau, *Blaeu.*

Le Cercle d'Autriche.

Cours du Danube, où se trouve le Cercle d'Autriche, *Placide.*

Cercle d'Autriche, *Homan. Jaillot.*

Partie inferieure d'Autriche, *Visser Homan.*

Environs de Vienne, *Jaillot*, 1700. *Visser.*

Partie superieure du Cercle d'Autriche. *Visser. Homan.*

La Stirie, Carintie, Carniole, &c.

Cantelli. Jaillot, 1690. & 1704.
La Stirie, *Homan.*
La Carintie, Carniole, Cilley, Goritz; *de Wit.*
Le Comté du Tyrol, le Trentin, l'Evêché de Brixen, *Baillieu. de Wit. Jaillot. Homan.*

Le Royaume de Boheme, Silesie, Moravie.

Royaume de Boheme, *Jaillot*, 1685. 1704. *Visser. Homan.*
Le Comté de Glatz.
Le Duché de Silésie.
— Glogaw.
— Javer.
— Lignits.
— Wolaw.
(Duché de Silésie, Glogaw, Javer: *Schenk & Walk.*)
La Seigneurie de Trappenberg, *Berger.*
Le Duché d'Oelsen.
— De Breslaw.
— De Schweidnitz.
(Oelsen, Breslaw, Schweidnitz: *Visser.*)
— De Grotgau, *Schenk & Walk.*
Marquisat de Moravie, *Visser. Homan.*
Le Cercle d'Olmuts, en Moravie.
— De Zaim & Iglau en Moravie.
— De Brinn.
(Zaim & Iglau, Brinn: *Homan.*)
— De Prerou.
— De Hradits.

LES PROVINCES UNIES.

La Frise, Groeningen, Overyssel, Geldres, Utrecht, Hollande, Zélande.

Germanie inferieure ancienne, des deux côtez du Rhin, *Alting.*

Ancien Païs des Bataves & des Frisons, & ce qui est compris dans les Provinces-Unies des deux côtez du Rhin, *Alting.*

Païs des Bataves, & autres en deçà du Rhin, *Alting.*

La Frise ancienne sous les Romains, & après sous les François, en divers tems & Etats. Par *Alting*, 8. part.

Les XVII. Provinces, *Visser. Walk. P. Placide.*

— Avec les Marches & Conquêtes des François, 1672. *Allard.*

Tableau des XVII. Provinces, *Husson.*

Les Provinces-Unies, & partie de la Wetsphalie, *Allart. Visser, Jaillot. de Lisle.*

Frise, Groningue & Overyssel, *Allard.*

Frise, Groningue, & partie du Cercle de Wetsphalie, *Visser.*

La Frise, *Visser. Allard.*

De Bild, neuviéme Sénéchaussée du Westergoo.

Franckeradéel, seconde Sénéchausée.
Barradéel, troisiéme.
Menaldumedéel, premiere.
Wonseradéel, sixiéme.
Henwaarderadéel, cinquiéme.
Baardenradéel, quatriéme.
Wynbritseradéel, septiéme.
Hemelummer ou de Vaart, huitiéme.
Ferwerderaadéel, seconde Sénéchaussée d'Ostergoo.
Westdongerdéel, troisiéme.
Oostdongeldéel, quatriéme.
Léevwerderadéel, premiere.
Tietjerksteradéel, huitiéme.
Dantunadéel, septiéme.
Kollunmerland, cinquiéme.
Agtharspelen, sixiéme.
Idaarderadéel, dixiéme.
Raauwerderhem, onziéme.
Smallingerland, neuviéme.
Utingeradeel, premiere.
Aengwerden, seconde.
Donjawerstal, troisiéme.
Haaskerland, quatriéme.
Opsterland, huitiéme.
Schoterland, cinquiéme.
Gaasterland, sixiéme.
Steling Werf Oost-eynde, neuviéme.
West-eynde, dixiéme Sénéhausée de Oostergoo.

Groningue & Ommaelanden, *de Wit.*
Le Païs de Drente & l'Overyssel, *Jaillot. Jansonius.*
Overyssel, *Visser.* La même en 4. f. 2. part. *Visser.*
Gueldre & Zutphen, *Visser*, *Jaillot. Allard.*
Le Veluwe, ou quartier d'Arnhem, *de Wit.*
Le cours de l'Yssel, depuis Arnhem, jusqu'à Deventer, & une partie du Veluwe.
Le Comté de Zutphen, *Visser. de Wit.*
Le Quartier de Nimegue, *de Wit.*
La Province d'Utrecht, *Visser*, en 12. f. 2. part. *Visser.*
Le Territoire d'Utrecht, *Specht.*
Carte des Environs du Vecht, *Valk.*
La Comté d'Hollande, *Visser*,
— Divisée en ses Classes Ecclesiastiques, *Allard.*
La Northollande, *Lafeuille.*
— Contenant la Westfrise & le Kennemerland, avec ses Ecluses, *Visser*, en 12. f. 3. part. *Visser.*
Inondation d'Assendelft, 1717. } *Visser.*
Le Kennemerland. } *Visser.*
La Carte de Starreméer, *Stierp.*
Le Rhin & l'Amsteland, *Visser.*

Partie de l'Amsteland, *Visser.*
Les IV. Seigneuries de la Ville; sçavoir, Amsterwéén, Slooten, Sloterdyk & Oostdorp.
Carte particuliere de Slooten & Middelvelt, Koel.
Carte de Hollande. } *Visser.*
— Du Rynland, 3. parties. } *Visser.*
Partie Méridionale de Hollande, *Visser. Jaillot.*
Carte de l'inondation de 1658. dans les digues de Waalwyk & Raamsdonx, *Bastingius.*
Carte Genérale du Païs de Voorne. } *Luyken.*
— Generale de Westroorn. } *Luyken.*
— D'Overflachée. } *Luyken.*
— De la Zélande, dans l'état qu'elle étoit en 1274.
Comté de Zéelande, *Visser, Maertens,* en 2. part. *Visser.*
Isle Walcheren, *Visser.*

PAYS-BAS CATHOLIQUES.

La Flandre.

Comté de Flandre, *Visser, de Lisle.*
Flandre Hollandoise. } *Visser.*
L'Oosturie, ou Païs de Cadsant. } *Visser.*

Environs de Hulst, Anvers, Anel, Santvliet, Lillo, *de Fer. Frix.*
La Flandre Septentrionale, *Visser.*
Les Environs de Bruges, *de Fer. Frix.*
La Flandre Orientale, ou le Païs de Waas, *Visser.*
Environs de Calloverrebroek, *Verbeest. Meyssens.*
— De Gand, Oudenarde, Deinse, *de Fer.*
— De Dendermonde, Alost, Malines, Vilvoorde, *de Fer.*

La Flandre Espagnole.

Les Païs-Bas Catholiques, *de Lisle.*
Le Comté de Flandre, *Visser. Placide. de Lisle. Jaillot. Homan.*
Partie Occidentale de Flandre, *Visser.*
Le Furner Ambagt, *de Fer.*
Partie Moïenne de la Flandre, où sont la Châtellenie d'Ypres, Courtrai & Oudenarde, *Visser.*
Environs d'Ypres, Courtrai, Menin, &c. *Frix.*
Le Diocèse de Tournay, *Jaillot.*

La Flandre Françoise.

Le Berger & Brouchberger Ambagt, *Visser.*
La Châtellenie de Bergue S. Wynox,

Bourbourg, Furnes, *Inselin.*

Environs de Dunkerque, 1707. *Frix.* *Nolin*, 1706.

— De Cassel, Aire, S. Omer, 1709. *de Fer.*

— De Lille, Tournay, Ypres, *de Fer.* *Baillieu.*

— De Doüay, Valenciennes, Bouchain, *de Fer.*

La Flandre Méridionale, où sont Lille, Doüay, *Visser*, *Baillieu.*

Carte des Environs, & du Siége de Doüay, *Husson.*

Le Brabant Hollandois.

Le Duché de Brabant, avec les Proces circonvoisines, *Visser. de Fer.* *Jaillot*, 2. f. *de Lisle*, *Baillieu.*

Partie Occidentale du Brabant Hollandois, ou le Marquisat de Bergues, *Visser.*

Les Environs de Bergopzoom & Bréda, 1622. & 1623. } *Visser.*

— De Bergues, 1628. } *Visser.*

Partie Orientale du Brabant Hollandois, ou le Quartier de Boleduc, *Visser.*

Carte particuliere du Païs de Maasland, depuis Boleduc jusqu'à Ravestein, *Visser.*

Des Environs de Mastrick, *Frix.*

Le Brabant Autrichien.

Partie Méridionale du Brabant, ou Quartier d'Anvers. } *Visser.*
Environs de l'Escaut & Santuliet. }

Carte particuliere de la Campine, ou Environs de Lier, *Frix.*

Le Quartier de Bruxelles, *Visser. Frix. de Fer.*

— De Louvain, *Frix.*

— Et du Duché d'Arschot, *Visser.*

Gueldre Espagnole, Limbourg, Luxembourg, Namur.

Gueldre Espagnole, *Jailloт.*

La Fosse de Sainte-Marie Eugenie, *Langeren.*

Environs de Roermond & Venlo, 1708. *Frix. de Wit.*

Duché de Limbourg, *Jaillot.*

— De Luxembourg, *de Fer.*

Hainault, Namur & Cambresis, *de Lisle.*

Le Comté de Namur, *Visser. Jaillot. du Val. Frix. de Wit.*

Les Environs de Namur, Charleroy & Dinant, *de Fer.*

Artois.

Artois, *Visser. Jaillot. de Lisle*, 1711.
Carte des Environs d'Aire, & de Saint Omer, *Frix.*
— Environs d'Aire, & Saint-Venant, *Visser.*
— De Lillers, Bethune, la Bassée, Lens, *de Fer.*

Hainaut & Cambresis.

Le Hainaut & Cambresis, *Visser.*
Le Comté de Hainaut, *Visser, Jaillot. de Lisle. Wolgang. de Wit.*
Environs d'Ath, Leuse, *de Fer.*
Carte Particuliere de Mons, Ath, Charleroy, *Frix.*
— Des Environs de Landrecy, la Capelle, Avesmes, *de Fer.*
— Des Environs de Philippeville, Charlemont, Chimey, *de Fer.*
— De Cambray, Crevecœur, Bapaume, *de Fer*, 1710.
— Carte du Cambresis.

Le Royaume de France, Picardie, Normandie, & l'Evêché de Nantes.

Etat General de France, par *Caso*, dit *Dorval*, 1693.

Carte du Royaume de France, *Jaillot.*
— & ses acquisitions, *Jaillot.*
— divisé en Provinces, 2. part. *Jaillot.* 2. part. *de Fer, Inselin, Baillieu, de Lisle.*
Routes des Postes de France, *de Fer. Jaillot.*
Carte Particuliere de Picardie, *Nolin. de Fer. Jaillot.* Plus grande, *Jaillot.*
Gouvernement de Calais, Gravelines, Bourbourg, Ambleteuse, *de Fer.*
— De Calais, & Païs conquis, *Baillieu.*
Environs de Boulogne Estaples, Montreüil, &c. *de Fer.*
Partie Méridionale de Picardie, contenant le Pontieu, Santerre, *de Lisle.*
Le Cours de la Riviére de Somme, *de Fer*, 3. f.
Gouvernement General de la Normandie, *de Fer*, 1710. *Jaillot, de Lisle*, 1716.
Le Diocese de Roüen, par *Berey*, 4. f. 2. part.
— De Séez, divisé en cinq Archidiaconats, *Jaill.t.*
Le Gouvernement de Bretagne, *de Fer*, 1711.
L'Evêché de Nantes, *Jaillot.*

L'Isle de France, Generalité de Paris.

Generalité de Paris, *Jaillot*, &c. en 2. part.
Archevêché de Paris, *de Fer*, 4. f.
Environs de Paris. *Jaillot*, 2. f.
Carte particuliere des Environs de Paris, par l'Académie, 9. f. 3. part.
Prévôté & Election de Paris, *Jaillot*.
— & Vicomté de Paris, *de Lisle*, *de Wit*.
La Banlieuë de Paris, *de Fer*.
L'Isle de France, *de Wit*, *de Fer*, 1712.
Le Cours des Rivieres d'Oyse & de Marne, *de Fer*, 1713.
Carte du Diocese de Beauvais, *de Lisle*.
— Topographique du Diocese de Senlis, *de Lisle*.
— Particuliere de la conduite de la Riviere d'Eure, depuis Pont-Goin jusqu'à Versailles, *Jouart*, 3. f. *Jaillot*, 3. feuilles.
— Du Terrain entre Pont-Goin & Fontaine-la-Guion.
— Des Environs de Maintenon, *Aveline*.
— De la Plaine du Mesnil, S. Denis, & ses Environs.

Champagne, Bourgogne, &c.

Gouvernement general de Champagne & de Brie, *de Fer.*
Evêché de Meaux, *Jaillot.*
Gouvernement general de Bougogne, *de Fer. Jaillot*, 2. part. *de Lisle*, 2. part.
La Franche-Comté, *de Fer.*
Le Maine, l'Anjou, la Touraine, la Beauce, le Perche, le Vermandois, le Dunois, le Blaisois, l'Orleanois, la Sologne, *de Fer.*
Le Maine & le Perche, *de Fer*, 1719.
Le Berry, le Nivernois, la Beauce & la Sologne, *de Fer.*
La Beauce, le Gatinois, la Sologne & le Païs de la Generalité d'Orleans, *de Lisle*, 1718.
Evêché de Blois, *Jaillot.*
La Generalité de Tours, *Jaillot*, 2. f.
Evêché du Mans, *Jaillot*, 4. f.
Le Poitou & Païs d'Aunis, *de Fer.*
La Generalité de Poitiers, *Jaillot.* 1703.
Evêché de la Rochelle, *Sanson.*
Carte Maritime de l'Isle de Ré, *Merian. Marot.*
Le Berry, ou Generalité de Bourges, & partie de celle de Moulins, *Jaillot.*
Le Lyonnois, Forêt, Beaujolois, l'Au-

vergne, le Bourbonnois, *de Fer*, 1712.

La Generalité de Moulins, & le Bourbonnois, *Jaillot.*

Guyenne, Gascogne, Languedoc, Provence, &c.

. Le Gouvernement de Guyenne & Gascogne, *de Fer*, 2. f. *de Lisle*, 2. f.

Generalité de Limoges, *Jaillot.*

Le Gouvernement de Languedoc, *de Fer.*

La Generalité de Montauban & de Toulouse, *Jaillot*, 3. part.

Diocese de Lavaur, } *Jaillot.*
— De Castres. }

. — De Narbonne, *de Lisle.*

De Montpellier, *Jaillot.*

Le Canal de Languedoc, *Nolin*, 3. f.

Les Sevennes & le Givaudan, *de Fer.*

Le Roussillon, *de Fer.*

. Dauphiné, *Jaillot*, 2. f. *de Lisle. Homan.*

La Bresse, le Bugey, le Viennois, la Principauté de Dombes. } *Jaillot.*
Le Valentinois, Diois, le Comtat Venessain, Principauté d'Orange. }

Partie du Briançonnois, Gapençois, Graisivaudan.

Le Comté de Provence, *de Fer. Jaillot. de Lisle.*
Les Côtes Maritimes de Provence, & la Seigneurie de la Napoule. *C. Perelle.*
Le Cap de Croix, & les Isles Sainte Marguerite & Honorat, *Merian.*

La Lorraine, les trois Evêchez, Toul, Mets & Verdun.

Carte Generale de Lorraine, *de Wit.*
La Lorraine & Bar, *Jaillot. de Fer. Jaillot,* 1674. *Jaillot,* en 3. part.
Le Diocèse de Toul, *de Lisle,* 1707.

Les Suisses, leurs Sujets & Aliiez.

La Suisse, *de Fer,* 1715. *Nolin. de Lisle.* 1715. *Homan, Jaillot,* 1703.
Le Comté de Habsburg, *Homan.*
Carte Topographique du Lac de Lucerne, *Merian.*
Canton d'Underwalden, *Merian.*
Carte de la Principauté de Neuchâtel & Vallengin, *Merveilleux,* 1708.
Environs de Coire, *Merian.*

ESPAGNE.

La Catalogne.

Carte du Royaume d'Espagne, *Visser.*

Jaillot. Sanson, 1711. *de Lisle. Inselin.* *de Fer*, 2. f. *Allard*, 2. f.

Les Mont Pyrennées, *Jaillot.*

Les Frontieres de France & d'Espagne, *de Fer.*

La Catalogne, *Visser. Baillieu.* P. *Placide.*

Le Rouſſillon & la Cerdagne, *Jaillot.* — *id.* 1706.

— Divisé en ses Vigueries, *de Fer.*

Environs de Balaguer, Lerida, & Plan de la Bataille donnée en 1710. *Visser.*

Galice, les Asturies, Biscaye, Leon, *de Wit.*

Galice, *de Fer.*

Les Asturies, *de Fer.*

Biscaye & Navarre, *de Fer.*

Navarre, *de Wit.*

Castille Vieille & Nouvelle, Estramadoure, Leon, *de Fer*, *Visser.*

Nouvelle Castille, Andalousie, Grenade, Valence, Murcie, *de Wit.*

Andalousie & Grenade, *de Fer.*

Détroit de Gibraltar, *Inselin*, *de Fer.*

Murcie, Valence, les Isles, Majorque & Minorque, *de Fer.*

Le Royaume d'Arragon, *de Wit. de Fer.*

Le Royaume de Portugal.

Portugal & Algarves, *Allard. de Lisle.* P. *Placide.*
— & ses Frontiéres, *Baillieu. Visser.*

Savoye & Piémont.

Les Montagnes des Alpes, *Jaillot.*
Savoye & Piémont, *Jaillot. de Wit. Visser.*
Savoye, *Blaeu, de Fer,* P. *Placide.*
Piémont, *Blaeu. Jaillot.* P. *Placide, de Fer,* 2. part. *de Lisle.*
Piémont & Montferat, *de Lisle.*
Environs de Turin, depuis Chivas jusqu'à Carmagnole, *Beaulieu.*

L'Etat de Milan, Valsasine, Genes, Mantouë, Modene, &c.

L'Italie, le Milanois, Mantouan, Parmesan, Modenois, Genes, &c. *de Fer,* 2. part.
L'Etat de Milan, le Parmesan & Genes, *de Wit.*
Le Milanois, *Jaillot.*
Carte de Valsasine, *Jaillot.*
Le Modenois, Parmesan & la Mirandole, *de Wit.*
Le Duché de Mantouë, & le Théatre

de la Guerre, *Betterhaven.*
Les Environs de Mantouë, & les Camps en 1700. *Betterhaven.*
Le Duché de Mantoüe, de Modene de Reggio, &c. 2. part. *Mortier.*
Partie du Milanois, & la République de Genes, *Jaillot.*

La République de Venise.

Italie, *Visser.*
Etat de Venise, *de Wit. Jaillot. Homan.*
Le Cours du Po dans le Piémont, le Montferrat, le Mantoüan, le Ferrarois, la République de Venise, *P. Placide*, 1702. & 1703.
Le Frioul, *Blaeu.*
Carte Particuliere du Bressan.
— De Cremasque.
— Du Bergamasque.
— Du Trevignan. } *Blaeu.*
— Du Bellunois.
Le Padouan, la Polesine, Rovigo, *Mortier.* Rovigo, *Blaeu.*
Le Veronois, Vicentin, Padouan, *Jaillot.*
Territoire de Verone, *Mortier.*
Lac de Guarda.
Le Vicentin.

Etat de l'Eglise de Rome, &c.

Carte Generale d'Italie, *Jaillot*, 1706. *Allard. de Liste*, 1700.
— Avec les Postes, *Jaillot*, 1718. *Rossi.*
Italie ancienne, *Cluverius.*
— De l'âge moïen, *de Liste.*
— Divisée par Auguste, *de Liste*, 1715.
— Moderne, *Rossi. Ameti*, 1698.
Etat Ecclesiastique, *de Wit.*
Patrimoine de S. Pierre, *Rossi.*
Etat de l'Eglise, *Homan.*
Territoire de Rome, 1674. *Matthei.*
Carte Géométrique du Territoire de Rome, en 3. part. *Girelli*, 1704.
Les Evêchez anciens d'Italie, *Halma.*

La Toscane, le Ferrarois, &c.

Etat Ecclesiastique, & Duché de Toscane, *de Wit.*
— du Grand-Duc de Toscane.
Théatre de la Guerre pour le Duché de Ferrare, *Mortier.*
Carte d'Ancone, *Blaeu.*
Le Duché de Spolette, *Blaeu.*

Naples, Sicile, Sardaigne & Malte.

Le Royaume de Naples, *de Fer. Cantelli. Jaillot. Homan.*

Partie Septentrionale, *Jaillot.*
— Méridionale, *Jaillot*, 1706.
Ischia, Isle dans le Voisinage de Naples, *Mortier.*
Le Mont-Cassin, *de Fer*, 1705.
Les Isles de Diomede, ou de Tremiti, *Mortier.*
Sicile ancienne, *de Lisle*, 1714.
Les Royaumes de Sicile & Sardaigne, *Homan.*
La Sicile, *de Wit. Visser. Jaillot. Cantelli. de Lisle.*
Détroit de Sicile, *Blaeu. Visser.*
Sardaigne & Corse, *de Wit. Mortier. Vankeulen.*
L'Isle de Malte, *de Wit. Rossi. de Fer Baillieu.*

Royaume de Hongrie.

Le Royaume de Hongrie, *Jaillot*, 1706. 1708. *de Lisle*, 1703.
— La Partie Orientale. } *Rossi.*
— Occidentale. } *Rossi.*
Le Cours du Danube, *Sandrart.*
Théatre de la Guerre de Hongrie, *Ottens. Schenk.*
Le Royaume de Hongrie divisé en Haute & Basse, *Nolin.*
Le Royaume de Hongrie, la Transylvanie, *de Lisle*, 1717.

Théatre de la Guerre aux Environs de Belgrade & Temiſwar, *Muller.*
La Moldavie & Walachie, *Roſſi.*
La Principauté de Tranſylvanie, *Homan.*
— diviſée en cinq Nations, *de Fer.*
Environs de Peterwaradin, Belgrade & Paſcoa, *Oſternacq.*
Théatre de la Guerre en Servie; Environs de Temiſwar, *Homan. Viſſer.*
Le Cours du Danube dans le Territoire de Temiſwar, *Oſternacq.*

La Croatie, Boſnie, Dalmatie, &c.

Le Golfe de Veniſe, *Coronelli.*
La Croatie, Dalmatie, Boſnie, & une partie de l'Eſclavonie, *Cantelli.*
Environs des Seigneuries de Zara & Zebenico. *Merian*, 1647.
Le Comté de Zebenico, *Mortier.*
La Province Cliſſa & Spalatro, *Mortier.*
Carte Topographique de Cattaro, *Coronelli.*
La Grece ancienne, *Cantelli, Coronelli.*
— Univerſelle, *Laurenberg.*
— ou partie de la Turquie en Europe, *de Fer. de Liſle*, 1707.
— ſur les Obſervations de Wheler & Tournefort.
L'Albanie, Macédoine & Epire, *Cantelli.*

Environs de la Preveza.
— de la Carnie sur les Côtes de l'Epire.
Les Côtes de la Morée, *Coronelli.*
Le Peloponese, ou la Morée, *Coronelli. Blaeu. Visser. Homan.*
Carte de l'Isle de Corfou, *Ottens.*
— de l'Isle de Candie, *Baillieu.*
— de l'Empire Ottoman, *Jaillot*, 1684. & 1700. *Homan.*
— de la Mer-Noire, *Visser. Berey.*

Asie.

Carte d'Asie, *Visser. de Wit. C. Allard. Jaillot. du même*, en 4. f. *de Lisle. de Fer*, en 4. f. *Homan.*
Etats de l'Empire du Grand-Seigneur, en Europe & Asie, *Jaillot. de Wit.*
Carte de l'Archipel, *Van-Keulen.*
Turquie, Arabie & Perse, *de Lisle.*
Natolie & Asie-Mineure, *Visser.*
La Terre-Sainte, *Jaillot. de Fer*, en 4. f.
Situation & Environs de Jerusalem, *Jaillot.*
L'Empire des Perses, par Reland, *Schenk.*
La Tartarie, *de Lisle. Visser. de Wit. Witzen*, 6. f.
Les Indes Orientales, *Visser. de Wit.*
La Chine, &c. *de Lisle.*
Empire du Mogol, *de Wit.*

Carte

Carte exacte des Ambassadeurs Hollandois, depuis Batavia jusqu'à Peking par Niewhot, *Vander-Aa*.

Le Japon, *Reland*.

Carte faite par les Ambassadeurs Hollandois, des Endroits depuis Osacia jusqu'à Jedo.

L'Isle de Ceylan, *Visser. de Liste*, 1700.

Afrique.

Carte Generale d'Afrique, *de Wit. Visser. Allard. Jaillot. de Liste. Jaillot*, 6. f. *de Fer*, 4. f. *Homan*.

— d'Afrique pour la connoissance Ecclesiastique. } *de Liste*.

Barbarie, Nigritie, Guinée. } *de Liste*.

Egypte, Nubie, Abyssinie, *de Liste*, 1707.

L'Abyssinie & Sources du Nil, *Coronelli*.

Congo & Païs des Caffres, *de Liste*, 1708.

— avec des changemens, *Visser*.

Les Isles Canaries, *Schenk*.

— du Cap-Verd, *Valk* & *Schenk*.

Amérique.

Carte Generale de l'Amérique, *Visser*.

de *Wit. Allard. Homan. de Fer*, 4. feüilles. *Jaillot*, 6. feüilles.
La Mer du Sud, & la Mer du Nord, *de Fer*, 10. part.
Amérique Septentrionale, *Sanson*, 1690. *Coronelli. Jaillot. de Lisle*, 1700.
Partie de la Nouvelle-France, *Jaillot*.
— Orientale de Canada, *Nölin. Tillemont*.
Canada, ou la Nouvelle France, *de Lisle*, 1703.
Grande Riviere du Canada, ou de S. François, *de Fer*, 2. f.
La Louisiane, & Riviere de Missisipi, *Joutel*, 1713. *de Lisle*, 1718.
Riviere de Missisipi, *de Fer*, 1718. 4. feüilles.
Le Méxique, *Homan*.
Le Méxique, la Floride, Terres Angloises & Antilles, *de Lisle*, 1703.
Le Nouveau-Méxique, *Tillemont*.
Partie Septentrionale de l'Amérique, *Visser*, 2. f.
Colonies Angloises dans l'Amérique, *Mordon. Overton. Annapolis, Brown*.
Nouvelle-Hollande, aujourd'huy York, *Visser*.
Pensilvanie, *Holmes*.
La Virginie, Maryland, Pensilvanie,

Jersey, *Brovvn.*

Les Isles d'Amérique, *Visser.*

Le Golfe de Méxique, avec les Isles & Provinces qui l'environnent, *de Fer.*

L'Archipel du Méxique, où se trouvent Cuba, la Jamaïque, les Isles Lucayes, Caribes & Antilles, *Tillemont*, 1688.

La Jamaïque, & les autres Isles Angloises, *Brovvn.*

La Jamaïque, *Visser.*

Les Barbades, *Lea.*

Les Antilles Françoises, & les Isles Voisines, *de Lisle*, 1717.

Isles de la Martinique, *Visser.*

Les Isles Bermudes, *Schenk*, & *Valck.*

Amérique Méridionale, *Jaillot, de Lisle*, 1700.

Terre-Ferme, le Pérou, le Brézil & Païs des Amazones, *de Lisle*, 1705.

Les Isles d'Or, *Hacke.*

— Azores.

L'Isthme de Darien, & la Baye de Panama, *Hacke.*

Le Pérou, *Sanson.*

Guïane & Caribane, *Sanson*, 1679.

Paraguay, Chily, Détroit de Magel-

lan, *de Lisle*, 1707.
Terres & Isles Magellaniques, *Sanson.*
Paraguay, *Sanson.*
Brézil, *Blaeu.*
Cartes de Commevive & Suriname, *Van-Keulen.*

Fin du second Tome.

APH;

, *Sam*

iname ;